

# CADMOS

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois

Rapport annuel, incluant les états financiers révisés,  
au 31 décembre 2023

# CADMOS

Société d'Investissement à Capital Variable de droit luxembourgeois

Rapport annuel, incluant les états financiers révisés,  
au 31 décembre 2023

Rapport annuel, incluant les états financiers révisés,  
au 31 décembre 2023

## Table des matières

Organisation de la SICAV	5
Informations générales	8
Commercialisation à l'étranger	9
Rapport d'activité des gestionnaires	10
Rapport du réviseur d'entreprises agréé	27
Etats financiers	
Etat des actifs nets	30
Etat des opérations et des variations des actifs nets	32
Nombre d'actions en circulation et actif net par action	34
Compartiment : CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND	
- Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets	35
- Répartition géographique et économique du portefeuille-titres	37
Compartiment : CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT	
- Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets	38
- Répartition géographique et économique du portefeuille-titres	41
Compartiment : CADMOS - SWISS ENGAGEMENT	
- Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets	42
- Répartition géographique et économique du portefeuille-titres	43
Compartiment : CADMOS - BALANCED CHF	
- Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets	44
- Répartition géographique et économique du portefeuille-titres	48
Notes aux états financiers	49
Total Expense Ratio ("TER") (annexe non révisée)	59
Portfolio Turnover Ratio ("PTR") (annexe non révisée)	60
Performance (annexe non révisée)	61
Autres informations aux Actionnaires (annexe non révisée)	62
Sustainable Finance Disclosure Regulation ("SFDR") (annexe non révisée)	64

## Organisation de la SICAV

Siège social	15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
Conseil d'Administration de la SICAV	
Président	M. Melchior DE MURALT, Associé, de Pury Pictet Turrettini & Cie SA, 12, rue de la Corraterie, CH-1204 Genève, Suisse
Administrateurs	M. Christopher QUAST, Associé, de Pury Pictet Turrettini & Cie SA, 12, rue de la Corraterie, CH-1204 Genève, Suisse  M. Alain LERICHE, Directeur Indépendant, 58, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Société de Gestion	FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
Conseil d'Administration de la Société de Gestion	
Président	M. Marc BRIOL, CEO Pictet Asset Services, Banque Pictet & Cie SA, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse
Membres	M. Dorian JACOB, Directeur Général, CEO, FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg  M. Geoffroy LINARD DE GUERTECHIN, Directeur Indépendant, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg  Mme, Christel SCHAFF, Directeur Indépendant, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (depuis le 27 avril 2023)  Mr Cédric Vermesse, Chief Financial Officer, Pictet Asset Management, Banque Pictet & Cie S.A., Genève, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse, (depuis le 30 novembre 2023)  Mr Pierre Etienne, Directeur Indépendant, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (depuis le 1 <sup>er</sup> janvier, 2024)
Membres du comité de Gestion	M. Dorian JACOB, CEO, FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg  M. Abdellali KHOKHA, Dirigeant en Charge de Gestion Risque, Dirigeant en Charge de Compliance, FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

## Organisation de la SICAV (suite)

M. Pierre BERTRAND, Dirigeant en Charge de l'Administration des fonds classiques et de l'évaluation, FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

M. Frédéric BOCK, Dirigeant en Charge de l'Administration des fonds alternatifs, FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (jusqu'au 30 juin 2023)

Mr Thomas LABAT, Dirigeant en Charge de la gestion de portefeuille, FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (depuis le 26 juillet 2023)

### Co-promoteurs

de Pury Pictet Turrettini & Cie S.A., 12, rue de la Corraterie, CH-1204 Genève, Suisse

Banque Pictet & Cie (Europe) AG, succursale de Luxembourg (anciennement Pictet & Cie (Europe) S.A., jusqu'au 25 mai 2023), 15A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

### Banque Dépositaire

Banque Pictet & Cie (Europe) AG, succursale de Luxembourg (anciennement Pictet & Cie (Europe) S.A., jusqu'au 25 mai 2023), 15A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

### Administration Centrale

FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

### Gestionnaires

de Pury Pictet Turrettini & Cie S.A., 12, rue de la Corraterie, CH-1204 Genève, Suisse pour les compartiments :

- CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND
- CADMOS - BALANCED CHF

Martin Currie Investment Management LTD, Saltire Court, 20 Castle Terrace Edinburgh Midlothian, EH12ES, United Kingdom, pour le compartiment :

- CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT

Alexandre Stucki Investment Management, 15, cours des Bastions, CH-1205 Genève, Suisse pour le compartiment :

- CADMOS - SWISS ENGAGEMENT

### Conseiller

de Pury Pictet Turrettini & Cie S.A., 12, rue de la Corraterie, CH-1204 Genève, Suisse pour les compartiments :

- CADMOS - SWISS ENGAGEMENT
- CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT

### Consultant

KOIS Invest, 41, rue de Livourne, B-1050 Bruxelles, Belgique pour les compartiments :

- CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND
- CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT
- CADMOS - SWISS ENGAGEMENT
- CADMOS - BALANCED CHF

## Organisation de la SICAV (suite)

Cabinet de révision  
agréé

BDO Audit, Société Anonyme, 1, rue Jean Piret, L-2350 Luxembourg, Grand Duchy of  
Luxembourg

Contreparties sur  
contrats de change à  
terme (note 11)

Banque Pictet & Cie (Europe) AG, succursale de Luxembourg

## Informations générales

CADMOS (la "SICAV") publie un rapport annuel, incluant les états financiers révisés, dans les 4 mois qui suivent la fin de l'exercice social et un rapport semi-annuel non révisé dans les 2 mois suivant la fin de la période de référence.

Le rapport annuel comprend les états financiers révisés de la SICAV ainsi que ceux de chaque compartiment.

Ces rapports sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la SICAV ainsi qu'auprès de la Banque Dépositaire ou d'autres établissements désignés par elle.

La valeur nette d'inventaire ("VNI") par action, (respectivement de chaque sous-catégorie d'actions) de chaque compartiment ainsi que le prix d'émission et de rachat sont disponibles auprès de la Banque Dépositaire.

Toute modification aux statuts de la SICAV sera publiée au Recueil Electronique des Sociétés et Associations ("RESA") du Grand-Duché de Luxembourg.

Le détail des changements intervenus au cours de l'exercice clôturé dans la composition des portefeuille-titres pour l'ensemble des compartiments est disponible sur simple demande et sans frais au siège social de la SICAV ou auprès du représentant de chaque pays où la SICAV est commercialisée.

Des informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans la section Sustainable Finance Disclosure Regulation ("SFDR") (annexe non révisée) du rapport annuel.

## Commercialisation à l'étranger

### Commercialisation/ Offre en Suisse

#### **Offre en Suisse**

La SICAV a été approuvée en Suisse par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers nommée FINMA (Financial Market Supervisory Authority) comme placement collectif étranger.

#### **Représentant**

Le représentant en Suisse est FundPartner Solutions (Suisse) SA, 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse.

#### **Service de paiement**

Le service de paiement en Suisse est Banque Pictet & Cie SA, ayant son siège social au 60, route des Acacias, CH-1211 Genève 73, Suisse.

#### **Lieu de distribution des documents déterminants**

Les statuts, le prospectus en vigueur, les feuilles d'information de base, les rapports semi-annuels non révisés ainsi que les rapports annuels, incluant les états financiers révisés peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse. La liste des achats/ventes de titres effectués au cours de l'exercice sous revue est disponible gratuitement sur simple demande auprès du représentant en Suisse.

## Rapport d'activité des gestionnaires

### **CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND**

Au premier trimestre 2023, les marchés ont été secoués, d'abord par des données montrant une inflation maintenue à des niveaux excessivement élevés et un marché de l'emploi en pleine effervescence, ce qui a conduit à des attentes de nouvelles hausses de taux de la Réserve Fédérale. Néanmoins, les actions mondiales ont progressé au premier trimestre, soutenues par l'apaisement des craintes de récession dans les économies développées. Les gains ont été réalisés malgré l'effondrement de la Silicon Valley Bank ("SVB") suivi du renflouement de la First Republic Bank, qui ont provoqué une forte volatilité dans le secteur financier au niveau mondial. Les valeurs de croissance ont également surpassé leurs homologues de valeur au cours du trimestre. Aux États-Unis, les turbulences de courte durée qui ont suivi la Panique bancaire de la SVB en mars n'ont pas empêché l'optimisme des investisseurs d'entraîner les actions américaines à la hausse au cours du trimestre. La Réserve fédérale ("FED") a relevé ses taux à deux reprises et les données indiquent que l'inflation se ralentit, ce qui laisse penser que le cycle de hausse pourrait bientôt prendre fin. Le secteur financier américain a étonnamment ignoré les événements entourant SVB, les investisseurs estimant que le risque systémique était minime. Ce sont les valeurs des secteurs de l'énergie et de la santé qui ont été les plus à la traîne au cours du trimestre. Les valeurs des technologies de l'information ("TI") ont enregistré certaines des plus fortes progressions. En Europe, les actions ont également enregistré des gains importants au premier trimestre, malgré la volatilité du secteur bancaire. Les gains ont été tirés par les secteurs des technologies de l'information, de la consommation discrétionnaire et des services de communication. Les secteurs de l'immobilier et de l'énergie ont été à la traîne. De même, aux États-Unis, le secteur financier a connu des turbulences en mars à la suite de la faillite du prêteur américain SVB. Une semaine plus tard, le prêteur en difficulté Credit Suisse a été racheté par UBS dans le cadre d'un accord négocié par les autorités suisses. Toutefois, le secteur financier de l'Union Européenne ("UE") a enregistré des gains pour l'ensemble du trimestre, les problèmes du Crédit Suisse étant largement considérés comme maîtrisés. Au cours du trimestre, la Banque Centrale Européenne ("BCE") a relevé ses taux d'intérêt de 50 points de base en février et en mars, tandis que l'inflation dans la zone euro est tombée à son niveau le plus bas depuis un an en mars.

Notre compartiment CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND Classe B, EUR a enregistré au premier trimestre 2023 une performance positive de +10.8% contre +8.6% pour l'indice de référence MSCI Europe Net Return, soit une surperformance de +2.2%, qui s'explique principalement par notre biais qualité/croissance. Nous n'avons pas modifié le portefeuille au cours de cette période.

Les marchés boursiers mondiaux ont poursuivi leur progression au deuxième trimestre, sous l'impulsion des marchés développés, notamment des États-Unis, tandis que les marchés émergents sont restés à la traîne. L'enthousiasme suscité par l'adoption du ChatGPT et de l'intelligence artificielle générative ("GAI") a stimulé les actions du secteur des technologies de l'information. Les banques centrales principales ont relevé leurs taux d'intérêt, bien que la Réserve fédérale américaine ait choisi de ne pas les augmenter en juin, période au cours de laquelle la plupart des gains trimestriels ont été réalisés. Au début du trimestre, les investisseurs ont fait preuve d'une certaine prudence face aux inquiétudes concernant le plafond de la dette américaine. Cependant, le Congrès a approuvé une législation qui suspend le plafond de la dette début juin, dans le cadre d'un accord qui inclut des concessions sur les dépenses et qui est supposé n'avoir que peu d'effet sur la croissance économique. En Europe, les secteurs de la finance et des technologies de l'information ont été les plus performants. Les secteurs les moins performants ont été l'énergie et les services de communication. La BCE a relevé ses taux d'intérêt à deux reprises au cours du trimestre, portant le principal taux de refinancement à 4.0 %. L'inflation globale a diminué au cours de la période, l'inflation annuelle étant estimée à 5.5 % en juin, contre 6.1 % en mai.

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

Notre compartiment CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND Classe B, EUR a réalisé au deuxième trimestre 2023 une performance positive de +4.4% contre +2.3% pour l'indice de référence, le MSCI Europe Net Return Index, soit une surperformance de +2.1%, qui s'explique principalement par notre forte surpondération dans le secteur des technologies de l'information, de loin le plus performant au deuxième trimestre. En juin, nous avons créé une nouvelle position sur Iberdrola, l'une des entreprises de services publics les plus importantes, les plus diversifiées et les mieux gérées, avec des actifs de premier ordre en Europe et ailleurs (Royaume-Uni, Etats-Unis, Brésil). Environ 80 % de son excédent brut d'exploitation provient d'activités réglementées/quasi réglementées, mieux placées pour faire face à l'affaiblissement de la conjoncture économique, même sous la pression de rendements obligataires plus élevés.

Après une forte progression des actions au premier semestre 2023, les marchés mondiaux ont enregistré un rendement négatif au troisième trimestre. Les obligations d'État ont également reculé au cours du trimestre, avec des rendements en hausse. Les investisseurs ont entamé le trimestre avec l'espoir que la Réserve fédérale ("FED") avait orchestré un atterrissage en douceur de l'économie et que l'ère du resserrement des taux d'intérêt politiques prendrait bientôt fin. Cet enthousiasme s'est toutefois estompé en août et en septembre, à mesure que la perspective d'une période prolongée de hausse des taux s'est imposée. Cette évolution fait suite à la révision du "dot plot" (projections économiques des membres du Conseil de la Réserve fédérale et des présidents des banques de la Réserve fédérale selon leurs évaluations individuelles) de la FED. Les valeurs énergétiques ont relativement bien résisté au cours du trimestre et ont été l'un des rares points positifs d'un trimestre au cours duquel peu de secteurs ont évité des chutes. La plupart des "Magnificent Seven" (Apple, Microsoft, Alphabet, Amazon, Tesla, Nvidia et Meta) ont décliné, ce qui a pesé sur l'ensemble du marché. Le secteur des Technologies de l'Information ("TI") dans son ensemble a été l'un des plus faibles au cours du trimestre, tout comme les secteurs moins influents de l'immobilier et des services aux collectivités. Les actions européennes ont également chuté au troisième trimestre en raison des inquiétudes concernant les effets négatifs des hausses de taux d'intérêt sur la croissance économique. Toutefois, les données publiées à la toute fin de la période ont montré que l'inflation dans la zone euro a ralenti pour atteindre son niveau le plus bas en deux ans, à savoir 4.3 %, au cours de l'année qui s'est achevée en septembre, contre 5.2 % en août. Cela pourrait ouvrir la voie à la fin des augmentations de taux d'intérêt par la BCE. Certaines des baisses les plus marquées ont été enregistrées dans le secteur de la consommation discrétionnaire, compte tenu des inquiétudes concernant les répercussions de la hausse des taux d'intérêt sur le revenu disponible des consommateurs. Le secteur des technologies de l'information a également été sous pression. Alors que le potentiel à long terme de l'intelligence artificielle a suscité beaucoup d'enthousiasme cette année, les inquiétudes à plus court terme concernant les dépenses de consommation ont également affecté la demande de puces.

Dans ce contexte difficile, notre compartiment CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND Classe B, EUR a enregistré au troisième trimestre 2023 une performance négative de -9.9% contre -2.1% pour l'indice de référence, le MSCI Europe Net Return Index, soit une sous-performance de -7.8%, qui s'explique principalement par notre forte surpondération des secteurs de la consommation, les secteurs les moins performants au troisième trimestre. Notre surpondération du secteur des technologies de l'information n'a pas aidé non plus. En août, nous avons créé une nouvelle position dans Novo Nordisk, une société biopharmaceutique pure play avec une franchise GLP-1 leader sur le marché, axée sur le diabète, l'obésité et l'hémophilie. La société est en mesure de générer une croissance des ventes bien supérieure à celle du groupe de référence jusqu'en 2030. Novo Nordisk nous est familier puisque nous détenons une position dans cette société il y a de nombreuses années. Il s'agit d'une entreprise ESG du premier décile depuis longtemps et nous nous sommes engagés auprès d'elle pendant huit années consécutives, témoignant de ses progrès continus. Aujourd'hui, l'entreprise relève les principaux défis de durabilité dans le secteur, tels que les problèmes d'accessibilité et de coûts des soins de santé, et excelle dans la gestion des questions éthiques dans la Recherche & Développement ("R&D").

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

Le dernier trimestre de l'année 2023 a été un cadeau de Noël pour les investisseurs. Après un léger retour à la réalité au troisième trimestre, les trois derniers mois de l'année ont été marqués par des rendements élevés dans la plupart des grandes catégories d'actifs. L'enthousiasme croissant à l'idée que les banques centrales réduiront les taux d'intérêt plus tôt que prévu en 2024 s'est traduit par un "rallye de presque tout". Les actions des marchés développés ont généré un rendement total de 11.5 %, tandis que les obligations globales mondiales ont affiché un rendement de 8.1 %. La fin des craintes de taux "plus élevés pour plus longtemps" a stimulé les actions de croissance qui ont enregistré une performance de 13.4 % au cours du trimestre, mais les actions de valeur ont également réalisé une performance très respectable de 9,5 %. Les sociétés d'investissement immobilier et les petites capitalisations, qui avaient connu des difficultés face à la hausse des taux, ont rebondi, affichant respectivement 15.6 % et 12.6 %, le marché ayant intégré les six réductions prévues par la Réserve fédérale en 2024. Les marchés boursiers mondiaux ont inversé la tendance du troisième trimestre. L'indice S&P 500, avec sa tendance à la croissance, a été sans surprise l'indice boursier majeur le plus performant au cours du trimestre, avec un rendement total de 11.7 %, sa meilleure performance trimestrielle depuis trois ans. Les actions européennes ont également affiché une solide performance de 6.7 %, la composition de l'indice étant le principal facteur de sous-performance par rapport aux États-Unis, plutôt que la sous-performance au niveau de chaque secteur individuel.

Notre compartiment CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND Classe B, EUR a clôturé l'année 2023 avec une performance positive de +12.5% contre +15.8% pour l'indice de référence, le MSCI Europe Net Return Index, soit une surperformance de +1.4%. Au cours du mois, nous avons pris la décision de clôturer notre position sur Adyen après un parcours de plus de 80% au cours des deux derniers mois et avons initié deux nouvelles positions sur Vinci et AXA. Vinci est un acteur mondial des concessions, de l'énergie et de la construction, présent dans plus de 120 pays. AXA, une compagnie d'assurance mondiale, a des positions très attrayantes dans des segments axés sur la souscription, en particulier l'assurance commerciale, la protection et la santé.

Etabli par les Gestionnaires

Janvier 2024

Approuvé par le Conseil d'Administration de la SICAV en date du 21 mars 2024.

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

### CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT

#### ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX

- Les marchés émergents ont enregistré des performances globalement positives dans la plupart des pays et des secteurs.
- La rotation de style la plus sévère de l'histoire des marchés émergents s'est poursuivie en 2023, au détriment des valeurs des titres de croissance.
- Les actions chinoises sont restées à la traîne de l'ensemble de la classe d'actifs.
- La technologie, en particulier l'industrie des semi-conducteurs, s'est redressée grâce à des prévisions de bénéfices solides et aux perspectives de demande pour l'intelligence artificielle ("IA"), ce qui a conduit à une surperformance du secteur en 2023.
- La stratégie a sous-performé son indice de référence en raison du retard important de nos positions chinoises par rapport au marché et à l'ensemble de la classe d'actifs.
- Nous nous attendons à ce que le marché récompense les valeurs de croissance de haute qualité alors que les marchés anticipent un ralentissement de la croissance économique mondiale - les marchés émergents hors Chine affichent déjà un redressement significatif du sentiment et de la performance.

#### APERÇU DU MARCHÉ ET DES PERFORMANCES

L'année 2023 a débuté de manière positive avec une nette amélioration du sentiment et des performances sur l'ensemble des marchés émergents. Bien que des inquiétudes aient persisté tout au long de la période concernant la hausse de l'inflation, les hausses de taux d'intérêt et la politique économique et politique, les poids lourds de l'indice MSCI ont également terminé l'année en territoire positif. L'exception notable est la Chine, le plus grand pays composant l'indice. Bien que nous ayons commencé à observer une amélioration sur ce marché au début de l'année, celle-ci a été gâchée par de nouvelles inquiétudes concernant un ralentissement de la reprise économique sur le marché intérieur. Cette inquiétude a été alimentée par des données économiques décevantes et par une réglementation accrue des États-Unis à l'encontre des entreprises chinoises au fil de l'année. Le sentiment négatif a persisté jusqu'à la fin de l'année.

La divergence entre les styles d'investissement "Growth" et "Value" s'est poursuivie sur les marchés émergents. Cette divergence a favorisé les actions "value" de moindre durée au détriment des actions de meilleure qualité axées sur la croissance. Cela a également conduit à des valorisations déprimées pour ces types de titres, en décalage avec les fondamentaux des entreprises qui, dans l'ensemble, restent solides. Bien que le court terme ait été difficile pour les gestionnaires des marchés émergents qui privilégient la qualité et la croissance, comme Martin Currie, nous considérons le scénario actuel comme une opportunité d'entrer sur le marché à une valorisation très compétitive pour les entreprises qui ont une trajectoire de croissance durable et des caractéristiques de haute qualité. Pour replacer cette période récente dans son contexte, il s'agit de la plus grande rotation de style dans l'histoire des marchés émergents, exacerbée à la fois par l'environnement des taux d'intérêt et par la chute du marché chinois.

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

En termes de secteurs, les technologies de l'information et l'énergie ont été les plus fortes au sein de la classe d'actifs, l'immobilier étant à la traîne des autres secteurs. Les valeurs technologiques se sont renforcées cette année grâce à un regain d'optimisme concernant les stocks, la dynamique de l'offre et de la demande et l'intérêt pour l'intelligence artificielle. Cela a été particulièrement bénéfique pour les semi-conducteurs et les industries connexes. Les valeurs énergétiques ont été soutenues par les prix élevés du pétrole cette année, de nombreux "grands pollueurs" ayant surperformé le marché. En termes relatifs, alors que notre sous-exposition aux actions plus "polluantes" a nui, notre portefeuille a fortement bénéficié de la reprise dans le secteur de la technologie. Nous avons alloué près d'un tiers du portefeuille de la stratégie à ce secteur, qui constitue notre plus forte surpondération (nous surpondérons le secteur). Nous pensons avoir une exposition équilibrée à certaines des meilleures opportunités dans le secteur des technologies de l'information dans les marchés émergents, dans les secteurs des mémoires, de la fonderie, des matériaux semi-conducteurs, des composants électriques et des services informatiques.

Au niveau des pays au sein des marchés émergents, les "marchés de queue" se sont exceptionnellement bien comportés. Ces marchés ont une faible pondération dans l'indice de référence, mais leur performance absolue a été nettement supérieure à l'indice de référence. Ils représentent au total près de 2 % de l'allocation de l'indice MSCI Emerging Market : Hongrie, Pologne, Grèce, Pérou, Égypte, République tchèque. Dans notre portefeuille, nous sommes sous-pondérés par rapport à ces pays, ce qui a pesé sur la performance. L'amélioration des performances des économies axées sur la technologie, telles que la Corée, a contribué à la performance.

En ce qui concerne la Chine, qui a été le principal détracteur de la performance du portefeuille par rapport au MSCI Emerging Markets, plusieurs facteurs clés sont entrés en jeu. L'environnement macroéconomique et politique n'a pas soutenu les marchés d'actions et le sentiment a été constamment négatif, exacerbé par la rotation des styles au détriment de la croissance et en faveur des valeurs de faible qualité. Cette situation se reflète dans la performance réalisée du prix des actions de nos participations. Malgré un portefeuille chinois largement diversifié couvrant les énergies renouvelables, la santé, les valeurs financières et l'économie numérique, nous avons assisté à une dépréciation générale de 10 à 60 % sur l'ensemble de nos positions. La même année, la majorité d'entre elles ont enregistré une croissance de leurs bénéfices et toutes ont prévu une croissance positive de leurs bénéfices en 2024 (sur la base des estimations du consensus). Il y a eu un décalage entre la performance opérationnelle de ces entreprises et ce que le marché est prêt à payer pour elles. Nous sommes convaincus de la solidité de nos participations et nous pensons que le marché le reconnaîtra et que les valorisations se rapprocheront des fondamentaux en 2024. Cela offre d'importantes opportunités de hausse en Chine.

### CONTRIBUTEURS ET DÉTRACTEURS NOTABLES

#### Contributeurs à la performance relative

**SK Hynix.** La société de semi-conducteurs a bénéficié de la forte demande pour les entreprises spécialisées dans l'intelligence artificielle, telles que Nvidia, un thème récurrent tout au long de l'année. SK Hynix est l'un des fournisseurs clés de mémoire à haute bande passante utilisée dans les puces de serveurs d'intelligence artificielle.

**Samsung Electronics.** La société de semi-conducteurs a bénéficié d'une reprise générale dans le secteur, tant au niveau des revenus que du sentiment autour de l'IA, un thème persistant tout au long de l'année. Les marchés finaux des mémoires DRAM/NAND sont également restés robustes.

*Les performances passées ne constituent pas une garantie des performances futures.*

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

**Titan Company.** Titan a enregistré des résultats solides tout au long de l'année et a bénéficié de la vigueur de l'économie et du sentiment positif des consommateurs en Inde.

### Les éléments nuisant à la performance relative

**Meituan.** Le détaillant chinois axé sur l'Internet et l'alimentation physique a été faible en 2023, en partie à cause de la surcharge de la cession de Tencent, avec des actions livrées à la fin du mois de mars. Malgré des résultats décent/satisfaisants tout au long de l'année et une direction relativement optimiste quant à la trajectoire à long terme de l'entreprise, la faiblesse et le sentiment négatif à l'égard des entreprises chinoises ont pesé sur le cours de l'action.

**Groupe AIA.** Le groupe financier basé à Hong Kong a été affecté par la faiblesse générale des marchés financiers et le sentiment négatif à l'égard de la Chine. Ses activités d'assurance en Chine représentent environ 20 % de la valeur de l'entreprise. Nous continuons à avoir confiance dans son empreinte pan-asiatique et considérons ses activités à Hong Kong comme défensives et bien positionnées pour la croissance grâce à divers facteurs, y compris la réouverture en cours.

**China Merchants Bank.** 2023 a été une année difficile pour CMBC - malgré un solide dossier à long terme, les perspectives de revenus à court terme de la société suscitent des inquiétudes, en particulier pour les activités de détail, et le marché a reçu les résultats avec une réponse terne. Cet accueil mitigé a été aggravé par la faiblesse générale du marché, compte tenu du sentiment négatif à l'égard des sociétés chinoises.

## ACTIVITÉ DU PORTEFEUILLE

### Nouveaux achats

**Capitec Bank Holdings.** Nous avons initié une position dans la banque sud-africaine Capitec. Il s'agit d'un acteur de premier plan dans le secteur financier des marchés émergents sur la base du capital, de la liquidité, de la qualité des actifs et de la digitalisation. Elle affiche le meilleur rendement des capitaux propres de toutes les sociétés financières à grande capitalisation des marchés émergents, malgré avoir l'un des plus faibles niveaux d'effet de levier des actifs. En outre, Capitec n'a jamais été tributaire d'un contexte macroéconomique sud-africain solide pour produire de la croissance et des rendements. Les indicateurs de croissance de la clientèle, les indicateurs numériques et les comparaisons de prix des produits confirment que Capitec prend au sérieux les principes fondamentaux de simplicité, d'accessibilité, d'abordabilité et de service personnalisé, qui sont à la base de sa stratégie de création de valeur. Avec des segments de produits encore inexploités, nous voyons un fort potentiel de croissance continue.

**Dr Sulaiman Al-Habib Medical Services.** Nous avons également pris une position dans "Dr Sulaiman Al-Habib Medical Services ("SAH")". SAH est le plus grand opérateur d'hôpitaux privés en Arabie Saoudite. Il est le meilleur de sa catégorie pour les hôpitaux des marchés émergents mondiaux en termes de rendement, de croissance et de bonne génération de liquidités. SAH est bien placé pour bénéficier de tendances structurelles positives telles que le rééquilibrage régional en faveur des sociétés de soins de santé privées (dont la part de marché devrait passer de 28 % actuellement à 35 % d'ici à 2030). SAH est un opérateur cohérent qui dispose d'un solide portefeuille de nouveaux hôpitaux pour stimuler la croissance, et qui a fait ses preuves en matière d'allocation de capital.

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

**BNI.** La Bank Negara Indonesia ("BNI") dispose d'un plan bien communiqué pour améliorer son profil de rendement, avec des objectifs en place pour 2025. Elle atteindra ainsi le niveau des autres grandes banques indonésiennes. Ce plan s'articule autour de la contribution des commissions, des coûts/revenus, du coût du risque et de la marge d'intérêt nette. Il ne repose pas sur une modification de la composition des prêts, de sorte que la BNI restera à prédominance une banque d'entreprises. Nous nous sommes engagés avec l'entreprise et avons obtenu davantage de confort concernant la solidité de son plan et la durabilité du résultat. Nous ne pensons pas que le marché apprécie pleinement ces éléments.

**Infosys Technologies.** Au cours des 30 dernières années, le secteur des services informatiques a constamment surperformé, grâce aux progrès technologiques qui entraînent souvent la nécessité d'investir dans des logiciels et des solutions de services informatiques. En outre, le secteur indien des services informatiques a bénéficié de la maintenance et du développement de systèmes informatiques plus anciens. Infosys a su tirer son épingle du jeu dans cet environnement matériel et logiciel en pleine mutation. Alors que nous entrons dans un nouveau cycle de services logiciels, Infosys devrait bénéficier d'une solide croissance de son BPA.

**Proya Cosmetics.** Proya est bien placée pour profiter de la croissance du marché chinois. Les tendances des clients vers les marques chinoises, les produits à plus grand rapport qualité-prix et l'augmentation des fonctionnalités constituent une toile de fond solide pour Proya. La société dispose également d'un modèle d'entreprise attrayant - une forte proportion de ventes directes aux consommateurs, une grande expertise interne en matière de marketing et de solides antécédents en matière de développement de produits.

### Ventes directes

**OTP Bank.** Les raisons de la sortie ont été motivées par une combinaison de problèmes spécifiques à l'entreprise et de problèmes externes. Le facteur le plus important a été la persistance des inquiétudes concernant l'ingérence et les politiques du gouvernement hongrois. Nous pensons que cela augmente le coût des capitaux propres d'OTP et influence également certaines de ses décisions stratégiques en matière de fusions et d'acquisitions. Le conflit entre la Russie et l'Ukraine n'est toujours pas résolu, mais nous pensons qu'OTP restera présent dans les deux pays et qu'il est peu probable que ses activités en Russie (qui présentent également certains risques) soient valorisées par le marché. Enfin, bien qu'une reprise dans la région de l'Europe de l'Est soit possible, il est possible qu'OTP ne participe pas à cette reprise en raison de problèmes spécifiques à l'entreprise et du comportement du gouvernement hongrois.

**Jio Financial Services.** En tant qu'actionnaires existants de Reliance Industries, le portefeuille a reçu des actions de Jio Financial Services ("RIL") en juillet lorsque Reliance Industries a scindé ses activités de services financiers. Ayant une conviction limitée dans RIL en tant qu'entité distincte, nous avons profité de l'occasion pour sortir de cette position.

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

**ENN Energy.** Suite à la publication de ses résultats pour le premier semestre 2023, où l'un de nos indicateurs concernant le volume n'a pas été atteint, nous sommes sortis de la position. Nous nous attendions à une croissance des volumes de l'ordre d'un chiffre moyen à un chiffre et à un retour à un chiffre élevé en 2024. La société a annoncé une croissance négative de -7 %. Ce chiffre est également inférieur à celui du groupe de référence d'ENN Energy et aux prévisions précédentes de l'entreprise. À ce stade, la cause exacte de l'écart si important entre les résultats publiés et les prévisions antérieures n'est pas claire, la direction citant une défaillance du système interne. Le manque de transparence de la part de la direction et l'écart par rapport à la tendance antérieure de croissance très régulière des volumes constituent une violation de notre thèse d'investissement. C'est pourquoi nous nous sommes retirés de cette position.

**SEA.** Après la transition réussie vers la rentabilité de ses activités de commerce électronique, la direction de SEA a brusquement changé d'orientation pour se concentrer à nouveau sur la croissance. La volonté d'accepter de nouvelles pertes dans la poursuite de la croissance du chiffre d'affaires va à l'encontre de notre thèse d'investissement et compromet nos attentes concernant le potentiel de rentabilité future de l'entreprise. C'est pourquoi nous avons quitté la position.

**LG Household & Health Care.** La société a été négativement affectée par des changements structurels sur le marché : la perturbation de la vente au détail de voyages et l'évolution de l'appétit pour les produits cosmétiques de luxe en Chine. De plus, elle est confrontée à des problèmes potentiels de marque avec Whoo, ce qui a créé une toile de fond difficile pour l'entreprise. La faible reprise de la consommation chinoise et le rebond limité de la vente au détail de produits de voyage signifient que toute reprise continue d'être repoussée. Si l'on ajoute à cela la nécessité de revigorer la marque Whoo, la possibilité d'un redressement du chiffre d'affaires et du résultat net reste incertaine. Ainsi, le titre ne présentant plus les caractéristiques de croissance et de rendement que nous recherchons et l'incertitude quant à une reprise, nous sommes sortis de la position.

**Wuxi Lead.** Nous avons quitté Wuxi Lead car il s'agit de notre idée la moins convaincante dans le domaine des véhicules électriques et nous voyons un risque de révision à la baisse des bénéfices. Il convient de noter que les prévisions à court terme pour ce secteur ont déjà été revues à la baisse, en raison d'une pénétration plus lente que prévu des véhicules électriques aux États-Unis et dans l'UE. Bien que nous soyons toujours convaincus des perspectives à long terme pour les VE, cela devrait ralentir le développement des capacités en dehors de la Chine. En Chine, nous constatons une offre excédentaire de batteries et la nécessité d'augmenter les capacités. Ce contexte n'est pas favorable à Wuxi Lead, dont la croissance des commandes est déjà sous pression.

## PERSPECTIVES

À l'aube de 2024, nous nous trouvons à un moment unique où les cinq éléments que sont les fondamentaux, l'évaluation, le positionnement, la politique et l'action publique sont alignés positivement. Il s'agit d'une combinaison puissante qui, selon nous, place les entreprises et les pays de la zone euro en position de force. Ils devraient bénéficier d'une forte croissance des bénéfices, d'une valorisation attrayante, d'un environnement fiscal et politique favorable et de la perspective d'une normalisation potentielle des allocations d'actifs entre le monde et les pays émergents. À l'aube de 2024, nous sommes impatients de voir comment les entreprises et le marché réagiront à cet environnement favorable. Nous avons élaboré des perspectives détaillées pour 2024, qui sont disponibles sur notre site web - nous vous encourageons à les lire. Nous vous encourageons à le lire. Ci-dessous, nous soulignons quelques points clés qui expliquent pourquoi les perspectives sont prometteuses pour l'année à venir.

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

### 1. Le retour des valeurs de croissance des pays émergents :

Dans un contexte de ralentissement de la croissance économique mondiale et de plafonnement des taux d'intérêt, les valeurs de croissance sont bien placées pour montrer la voie en 2024. Les actions de croissance américaines ont déjà commencé à surperformer, mais les actions de croissance des pays émergents n'ont pas encore rattrapé leur retard. En fait, cela fait maintenant trois années consécutives que les valeurs de rendement surpassent les valeurs de croissance dans les pays émergents. Nous pensons que cela a créé des valorisations attractives pour les actions de croissance des pays émergents à l'horizon 2024.

### 2. Chine - les idées fausses créent des opportunités :

La performance du marché chinois a été l'un des principaux freins aux rendements des pays émergents. Nous pensons qu'il existe de nombreuses idées fausses sur la Chine, ce qui entraîne des déconnexions importantes entre les prix des actions et les fondamentaux. Nous voyons des signes d'apaisement géopolitique et des déclarations plus favorables aux actionnaires des entreprises privées dans le pays. En conséquence, nous pensons que les investisseurs commenceront à réévaluer leur approche de plus en plus prudente de la Chine dans le contexte de cette divergence sans précédent entre les cours des actions et les fondamentaux.

### 3. Opportunités structurelles - technologie et Inde :

Sur le long terme, la technologie a été le secteur le plus performant des marchés émergents et représente environ un cinquième de l'indice MSCI Emerging Market. Nous pensons que ce secteur reste une formidable opportunité à long terme. Malgré les discours sur la délocalisation, la réalité est que la chaîne d'approvisionnement technologique mondiale continue de dépendre fortement des entreprises des pays émergents. Ces entreprises sont essentielles au progrès de la technologie mondiale, offrent aux investisseurs un large éventail d'opportunités et se négocient à des valorisations nettement inférieures à celles de leurs homologues américaines.

Nous pensons que l'Inde représente la plus grande opportunité économique au niveau mondial. Son heure est venue de saisir son dividende démographique. Il est important de noter qu'il existe un riche ensemble d'opportunités dans le pays, étant donné la présence d'entreprises ayant un potentiel de croissance structurelle à long terme et des équipes de gestion bien reconnues. Il peut s'agir de détaillants de luxe exploitant la puissance de la technologie sur un marché historiquement tributaire du service en personne, de banques de détail et de banques d'affaires atteignant des parties du marché historiquement sous-pénétrées grâce à la technologie et à des pratiques commerciales innovantes, ou encore d'entreprises de matériaux de premier plan à l'échelle mondiale entraînant des changements positifs dans un secteur en retard sur le plan de l'environnement. Nous nous attendons à ce que ces types d'entreprises continuent à bénéficier de la vague d'opportunité économique indienne.

Etabli par les Gestionnaires

Janvier 2024

Approuvé par le Conseil d'Administration de la SICAV en date du 21 mars 2024.

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

### CADMOS - SWISS ENGAGEMENT

Le compartiment a un objectif de durabilité au sens du Règlement (EU) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. En vue d'atteindre cet objectif, le compartiment est géré depuis son origine selon la stratégie Buy & Care, qui vise à générer pour les investisseurs des performances ajustées au risque supérieures à celle de son indice de référence et d'avoir des impacts positifs et tangibles. Les sociétés dans lesquelles le compartiment investit bénéficient du changement de paradigme induit par la digitalisation, le changement climatique et les évolutions démographiques.

L'année 2023 a été une année très volatile. Durant les premiers mois de l'année, les marchés ont été positifs malgré un resserrement de la politique monétaire des banques centrales pour contrer l'inflation. En mars la crise du secteur bancaires qui a vu la faillite de banques américaines et le rachat de Crédit Suisse par UBS a ébranlé l'optimisme fragile des investisseurs. Au 2<sup>ème</sup> semestre, les marchés se sont repliés en raison de la hausse des taux d'intérêts et des signes de ralentissement de l'économie mondiale, notamment en Europe et une croissance plus faible en Chine. L'éclatement en octobre du conflit entre Israël et le Hamas a exacerbé les craintes des investisseurs dans un contexte de politique mondiale déjà tendue avec l'enlisement de la guerre en Ukraine et les tensions politiques et commerciales entre la Chine et les Etats-Unis. Les marchés ont néanmoins fini sur deux mois positifs grâce à la baisse des taux d'intérêt et à la résilience de l'économie américaine.

Au niveau microéconomique, la pression sur les coûts des matières premières, grâce à l'amélioration des chaînes de production, et de l'énergie s'est légèrement amoindrie. En revanche les coûts salariaux ont continué d'augmenter. Un autre challenge pour les ventes et la rentabilité des sociétés suisses a été la force du franc qui s'est fortement apprécié, notamment face à l'euro. Toutefois il faut noter que les sociétés ont appris à mieux gérer ce phénomène depuis la fin du taux plancher en janvier 2015.

Au final, le marché suisse a affiché une performance positive, l'indice SMI a gagné +3.8%.

Le fonds a enregistré un gain supérieur à celui du marché. Cette surperformance s'explique par la sous-pondération des grandes défensives, notamment de Nestlé et Roche qui ont affiché des performances négatives, et de la très bonne performance de certaines positions fortes, comme certains titres liés à la technologie (Also, Inficon, Logitech, VAT) ou certaines financières (Partners Group, UBS), entre autres. En 2023, les classes A et B du compartiment ont affiché une performance de 12.2% et +13.2% respectivement. L'indice de référence (le SLIC, Swiss Leader Total Return Index) a terminé l'année 2023 en hausse de +11.8%.

Les actifs sous gestion du fonds sont passés de CHF 71 millions fin 2022 à CHF 81 millions fin 2023. Cette hausse s'explique par la performance positive du fonds ainsi que par des entrées nettes de capitaux (pour CHF 1.5 million).

La performance des différentes positions du portefeuille a été inégale et a varié durant l'année. Les titres cycliques, technologiques ou bancaires ont connu une bonne année et les titres plus défensifs, une année plus difficile. Les titres qui avaient fortement souffert en 2022 ont pour la plupart retrouvé les faveurs des investisseurs en 2023 et ont également rebondi.

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

L'essor de l'intelligence artificielle a boosté les titres de la technologie en 2023. Logitech a bondi cette année. Malgré des ventes en baisse, la société a réussi à diminuer ses coûts et à gagner des parts de marché. Le titre a été momentanément ébranlé en juin suite à l'annonce surprise du départ de son CEO, Darren Bracken. Also, le revendeur de logiciels, a montré de solides résultats, malgré des ventes en baisse mais une profitabilité ajustée en hausse. La société poursuit son expansion au travers d'acquisitions. Malgré une baisse de leur vente du fait du ralentissement du marché des semiconducteurs en 2023, VAT et Inficon ont réussi à améliorer leur profitabilité. Les deux titres ont bondi en 2023 après une mauvaise année 2022.

Les sociétés bancaires ont également été les grandes gagnantes cette année malgré les déboires du secteur en mars. Elles ont bénéficié de la hausse des taux d'intérêt. Ainsi VZ Group a augmenté ses profits et son modèle d'affaires continue à attirer des nouveaux clients. L'opération de rachat "forcé" de Crédit Suisse par UBS pour un prix bas semble être une bonne opération. Partners Group a engendré des commissions de performance meilleures qu'attendues. Les investissements privés continuent à attirer les investisseurs. Partners investit dans des sociétés dans des industries porteuses et durables. Swiss Life a également bénéficié de la hausse des taux d'intérêt. Le groupe a annoncé un nouveau programme de rachats d'actions. Zurich Insurance a publié de bons résultats, la performance du titre pendant l'année a été positive dividende inclus.

Dans le secteur de l'énergie, BKW continue de bénéficier des prix de l'énergie élevés.

Les sociétés cycliques en général ont connu une bonne année et ont repris tout ou partie des baisses qu'elle avaient connues en 2022, bien que certaines ont vu leur activité ralentir en 2023. Malgré des résultats en baisse à cause du ralentissement de l'activité en Europe et après avoir abaissé ses perspectives pour 2023, EMS Chemie a tout de même affiché une performance positive, bénéficiant de la tendance positive des marchés pour les cycliques. Le groupe veut se développer plus en Amérique et en Chine pour contrebalancer sa forte exposition à l'Europe. Après l'essor du e-commerce pendant la pandémie, Interroll fait face à un ralentissement de ses ventes, ses clients réduisant leurs stocks. Elle a ainsi revu à la baisse ses attentes. La situation semblait se stabiliser en fin d'année. Le titre a néanmoins connu une belle hausse en 2023. Kuehne + Nagel a publié de bons résultats dans un environnement économique difficile. Le groupe a établi des objectifs ambitieux en termes de marges.

Dans le domaine de la construction, Geberit et Sika, et dans une moindre mesure Belimo, ont rebondi après avoir fortement baissé en 2022. La pression sur les coûts des matières premières s'est réduite, les coûts salariaux eux restent élevés. L'activité de la construction est en baisse en Europe et plus résistante dans le reste du monde, sauf en Chine. Grâce à une politique de prix et une forte discipline au niveau des coûts, Geberit réussit à maintenir un bon niveau de marges malgré l'impact négatif du franc suisse fort et d'une baisse de sa croissance organique. Sika, plus diversifiée géographiquement, poursuit sa croissance, notamment en Asie et grâce à ses acquisitions et des gains de parts de marché. La société a établi des objectifs de marges ambitieux dans sa stratégie 2028. Grâce à l'acquisition et l'intégration de MBCC, Sika devrait dégager des synergies et renforcer sa position de leader en termes de durabilité. Belimo a publié de très solides résultats avec une bonne croissance en Amérique et en Asie, hors Chine et profitant en Europe d'une forte demande pour les pompes à chaleur qui ont compensé le ralentissement de la construction. Sika comme Belimo devraient bénéficier de la taxonomie européenne pour des constructions plus écologiques.

La baisse de la construction en Europe pèse également sur la division "piping" de Georg Fischer. Néanmoins, le groupe bénéficie d'une demande dynamique pour l'industrie de microélectronique et des centres de données. Il bénéficie également d'une forte demande pour ces produits pour les véhicules électriques. En juin le groupe a annoncé l'acquisition d'Uponor qui renforcera sa position dans le transport de l'eau. Lem a publié de bons résultats, notamment grâce à une demande dynamique pour ses produits liés aux énergies renouvelables.

*Les performances passées ne constituent pas une garantie des performances futures.*

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

Dans le secteur de la santé, les performances ont été diverses. Straumann et Sonova ont connu un fort rebond. Straumann a publié de très bons résultats, tant ses implants premium et d'entrée de gamme ont affiché de fortes croissances. Le groupe gagne des parts de marché, en partie grâce à ses nouveaux produits. Sonova a eu une période difficile avec la perte de son contrat avec Cotsco, la perte de parts de marché et un environnement économique en berne qui pousse certains clients à reporter leurs achats. Néanmoins le management se montre confiant sur le retour à la croissance avec sa nouvelle plateforme d'aides auditives Lumity.

Alcon et Novartis ont eu une performance légèrement positive. Alcon a enregistré une bonne croissance de ses ventes, notamment pour sa division "vision care". En octobre 2023, Novartis s'est séparée de sa division de médicaments sans ordonnance Sandoz. Novartis a publié de bons résultats et son pipeline de nouveaux médicaments est solide.

Roche tout comme Tecan ont fortement chuté. Roche a annoncé des résultats de recherche négatifs dans le secteur de l'oncologie et son médicament contre Alzheimer n'a pas passé la phase III. Le groupe fait face à la concurrence des biosimilaires pour trois de ses plus importants médicaments oncologiques et sa division diagnostiques voit les tests liés au Covid diminuer. Tecan souffre toujours de la baisse des tests Covid.

Daetwyler a reporté des ventes plus faibles dans sa division Santé en raison de la réduction du nombre de vaccin contre le Covid. En revanche cette baisse a été compensée par la bonne performance de sa division industrielle. Daetwyler pourrait profiter de l'essor des médicaments injectables contre l'obésité. Ainsi le titre a eu une performance positive après sa lourde chute en 2022.

Les sociétés de sous-traitance pharmaceutiques, productrice de molécules ont perdu du terrain en 2023 à l'exception de Siegfried. Cette dernière a publié de bons résultats, malgré la fin de son contrat avec BioNTech pour son vaccin contre le Covid, et a revu à la hausse ses attentes pour l'année. Siegfried développe principalement des petites molécules, elle est donc moins impactée par la recherche des biotech qui ont actuellement des problèmes de financement contrairement à Bachem et Dottikon plus dépendantes du marché des biotech. Elles ont publié des résultats sous les attentes. Néanmoins les deux sociétés continuent d'étendre leur capacité de production, confiante dans la croissance à venir. Lonza a dû revoir à la baisse ses perspectives pour l'année. Le départ surprise de son CEO ainsi que la fin de la production du vaccin de Moderna à Visp se sont additionnées aux mauvaises nouvelles.

La hausse de l'inflation a eu un impact sur la demande des consommateurs, notamment aux Etats-Unis. Le médicament contre l'obésité, GLP-1, a d'un côté boosté la performance de certains titres dans la pharma, mais a mis sous pression sur le secteur alimentaire, faisant craindre une baisse additionnelle de la consommation. Après de bons résultats semestriels, Nestlé a déçu au troisième trimestre, notamment dans sa division "health science" où l'entreprise a fait face à des restrictions d'approvisionnement. SIG Combibloc a également fini l'année dans le rouge suite à ses résultats sous les attentes au 3<sup>ème</sup> trimestre. Emmi a bien résisté à l'environnement économique morose. La société a réussi à afficher une solide croissance, en partie grâce à des augmentations de prix et a amélioré sa rentabilité. Sa stratégie d'être dans des produits de niche paie. Givaudan a également ressenti sur ses ventes l'effet de la baisse de la consommation et de déstockage de ses clients. Les augmentations de prix devraient lui permettre de compenser les hausses des coûts et d'améliorer sa rentabilité. Le titre a enregistré un fort gain durant l'année grâce à la publication de bons résultats.

Le ralentissement économique et notamment la croissance plus faible en Chine a un impact sur les ventes de Richemont. De plus la vente de sa filiale en ligne Yoxx Net-A-Porter à Farfetch ne s'est finalement pas matérialisée.

*Les performances passées ne constituent pas une garantie des performances futures.*

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

SGS ne retrouve pas les faveurs des investisseurs malgré des résultats corrects. Les taux de changes pèsent sur sa profitabilité.

Durant l'année 2023, la composition du portefeuille a été peu modifiée. Une position a été vendue du portefeuille, Barry Callebaut, et deux nouvelles positions ont été intégrées au portefeuille, ABB et Ypsomed. La forte hausse du prix du cacao en 2023 pourrait avoir des conséquences sur la demande finale des consommateurs et en conséquence sur les volumes de ventes de Barry Callebaut. Ypsomed, le producteur de système injectable pour médicaments, entre autres des systèmes de pompes à insuline pour les diabétiques, devrait bénéficier de la forte demande des médicaments injectables. Elle a passé un accord à long terme avec Novo Nordisk. ABB s'est transformée ces dernières années pour se concentrer sur l'électrification et l'automatisation avec une attention particulière à l'efficacité des ressources et à la décarbonisation. La profitabilité du groupe s'est améliorée.

Douze positions ont été légèrement augmentées pour investir des entrées de liquidité et également pour augmenter l'exposition du portefeuille à la technologie, aux énergies renouvelables, au secteur financier : Alcon, Georg Fischer, Inficon, Interroll, Lem, Logitech, Lonza, Novartis, Partners Group, UBS et VAT. Du fait de la volatilité entre les rédemptions et souscriptions, certains titres ont été réduits pour créer de la liquidité : Sika, Givaudan, Swiss Life et Zurich Insurance. Geberit a été réduite du fait de la faiblesse du marché de la construction en Europe. Roche a été diminuée de moitié en raison de la concurrence des biosimilaires sur ses médicaments. SGS et Nestlé ont également été légèrement vendues, peinant à délivrer la croissance attendue.

La position en cash a baissé, passant de 2.5% à 1.5%. A fin 2023, la position minimale est de 0.5% et la position maximale de 7%. Les cinq plus grandes positions sont UBS, Sika, Partners Group, Alcon et Givaudan à fin décembre 2023 et elles représentent 28% du portefeuille. Le portefeuille est composé de 37 titres.

L'évolution de l'économie mondiale n'est pas très encourageante pour 2024. La plupart des experts tablent sur un ralentissement de l'économie américaine, une croissance morose en Europe et une croissance chinoise plus faible qu'historiquement. Les banques centrales pourraient réduire leur taux en 2024 pour relancer l'économie. En Suisse, le Secrétariat d'Etat à l'Economie ("SECO") table sur une croissance du Produit Intérieur Brut ("PIB") de 1.1% en 2024. Les élections américaines à la fin de l'année, le conflit au Moyen Orient entre Israël et le Hamas, la guerre en Ukraine et les tensions toujours fortes entre les Etats-Unis et la Chine sont autant de facteurs d'incertitude pour l'année à venir.

L'agrégat des bénéfices des sociétés suisses pourrait baisser de 8% en 2024. Le marché suisse se traite à 17x les bénéfices escomptés pour l'année 2024, niveau historique toujours élevé. Le rapport entre le rendement des actions et des obligations gouvernementales suisses ou "corporate" est d'environ 4% et donc neutre. La Banque Nationale Suisse ("BNS") a poursuivi sa hausse de taux en 2023 avec deux hausses de taux en 2023, le taux Swiss Average Rate Overnight ("SARON") est passé de 0.94% fin décembre 2022 à 1.7% fin décembre 2023.

Etabli par les Gestionnaires

Janvier 2024

Approuvé par le Conseil d'Administration de la SICAV en date du 21 mars 2024.

*Les performances passées ne constituent pas une garantie des performances futures.*

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

### **CADMOS - BALANCED CHF**

Contrairement à 2022, marquée par la forte remontée des taux d'intérêt directeurs des banques centrales afin de lutter contre l'inflation et par la baisse des marchés boursiers et obligataires, 2023 a enregistré une bonne performance boursière, le marché mondial (MSCI Monde en USD) progressant de près de 22%.

En effet l'inflation a progressivement diminué au cours de l'année et les banques centrales ont ralenti leurs hausses de taux. Les craintes de récession ne se sont pas matérialisées, l'économie américaine demeurant résiliente. L'Europe a ralenti (l'Allemagne étant en récession technique dès le premier trimestre, avec deux trimestres de croissance négative). Cependant la croissance a perduré sur l'ensemble de la période.

Après une forte reprise en janvier, les marchés ont été temporairement affectés en mars par la faillite de deux banques régionales américaines et la liquidation d'une troisième. En Europe le rachat du Crédit Suisse par UBS a été imposé par le gouvernement suisse.

Les résultats des sociétés et notamment ceux des grandes sociétés technologiques aux Etats-Unis, ont rassuré les investisseurs tout au long de l'année.

Le risque d'un arrêt des administrations américaines dû au dépassement du plafond de la dette a pesé temporairement sur le marché boursier américain mais ne s'est finalement pas matérialisé, un accord temporaire ayant été conclu par les parlementaires.

Les marchés ont souffert temporairement d'août à octobre de la remontée des taux longs, qui a pesé sur les valorisations. Ils se sont fortement repris en novembre et décembre, les banques centrales maintenant pour la plupart leurs taux inchangés, l'inflation poursuivant sa décrue et les taux longs baissant fortement. Les données économiques ont été stables aux USA en fin d'année mais sont restées faibles en Europe.

L'engouement pour l'intelligence artificielle a entraîné les grandes valeurs technologiques à la hausse et notamment les producteurs de micro-processeurs tels que Nvidia et AMD, dont les perspectives ont été revues en forte hausse par le marché.

La thématique de la lutte contre l'obésité a aussi tiré vers le haut certaines valeurs pharmaceutiques telles qu'Eli Lilly aux Etats-Unis et Novo Nordisk en Europe, cette dernière devenant la première capitalisation européenne.

Le plan de lutte contre l'Inflation ("IRA") du gouvernement Biden, annoncé en août 2022, a également été une source de financement importante pour de nombreux secteurs aux Etats-Unis en 2023 et notamment les véhicules électriques et les batteries.

Les performances boursières ont été extrêmement concentrées aux Etats-Unis, sept grandes valeurs technologiques progressant très fortement, le reste des valeurs ne progressant que faiblement. Globalement, le marché américain a enregistré les performances les plus élevées, le S&P 500 gagnant 24% et le Nasdaq 43%.

En Europe, la hausse (de +12.7% pour l'Eurostoxx 600) a été générée par les valeurs technologiques, la grande distribution, les banques, les médias, les loisirs/voyages, les valeurs industrielles et notamment l'automobile et la défense. Les valeurs pharmaceutiques ont enregistré des performances très inégales.

*Les performances passées ne constituent pas une garantie des performances futures.*

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

Le marché italien a le plus progressé (MIB +28%), bénéficiant d'une proportion importante de banques. Le marché suisse (SMI +3.8%) a été pénalisé par les baisses de Nestlé et de Roche ainsi que celles de plus petites valeurs comme Lonza. Le marché anglais a enregistré la plus faible progression (+3.8% pour l'indice FT100), les grandes valeurs pétrolières ayant souffert de la baisse du prix du pétrole et les minières de la faiblesse des matières premières telles que le cuivre pendant la majeure partie de l'année.

En Chine, la reprise économique s'est montrée plus lente qu'attendue, malgré diverses mesures de relance au cours de l'année, la situation du secteur immobilier demeurant très précaire. Le marché boursier a ainsi terminé l'année en baisse (-11% pour l'indice CSI).

Au Japon, le marché a fortement progressé, bénéficiant de la faiblesse du yen, d'un environnement économique meilleur et de l'attente d'une normalisation monétaire, le pays semblant être sorti de la déflation (indice Topix +25%).

Les marchés obligataires ont peu rebondi pendant les trois premiers trimestres. Au quatrième trimestre, ils ont fortement monté, grâce au statu quo des banques centrales et à la baisse des chiffres d'inflation, permettant de commencer à entrevoir des perspectives de baisse de taux en 2024. Ils ont ainsi enregistré des performances positives sur l'ensemble de l'année.

En termes de devises, le Franc suisse s'est fortement apprécié contre le dollar US (+8%) et contre l'euro (+6%).

L'once d'or a progressé sur l'année (+13.7%), bénéficiant des achats des banques centrales et des tensions internationales (poursuite de la guerre en Ukraine, tensions entre les Etats-Unis et la Chine, guerre entre Israël et le Hamas).

### Gestion du compartiment

CADMOS - BALANCED CHF a progressé de 2.24% pour la part A et de 2.72% pour la part B. Le fonds a bénéficié de la hausse des marchés boursiers mais a été pénalisé par la sous performance du marché suisse et notamment les baisses de Lonza et de Sig Group et par le coût des couvertures de change, l'exposition en devises étant maintenue à 20%.

A fin décembre 2023, l'encours du compartiment s'élevait à CHF 69.29 millions.

En termes d'apports et de retraits, le compartiment a enregistré CHF 2.35 millions d'apports et CHF 17.39 millions de retraits en 2023.

En termes d'allocation d'actifs, la part actions est demeurée relativement stable autour de 40% d'actions. Elle a été augmentée début décembre, pour atteindre 43.9% en fin d'année.

En termes de contribution à la performance, les actions ont contribué positivement (Europe hors suisse +1.25%, Suisse -0.31%, USA +1.72%, actions thématiques -0.05%, Asie Pacifique hors Japon -0.62%). Les obligations ont également contribué positivement (+0.48%), ainsi que l'or (+0.16%). L'alternatif a enregistré une contribution légèrement négative (-0.13%), ainsi que les liquidités (-0.24%), incluant les couvertures de change et les divers frais du compartiment.

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

En termes de valeurs, les plus fortes contributions positives et négatives à la performance du compartiment ont été respectivement : aux USA un ETF sur le Nasdaq (+1.25%) et la société Deere (-0.19%), en Europe, Schneider Electric (+0.39%), et Essilor Luxottica (-0.04%) et en Suisse Straumann (+0.12%) et Lonza (-0.40%).

### Activité du compartiment

En janvier 2023, le titre l'Oréal a été renforcé et Unilever et Infineon ont été achetés, ainsi qu'un ETF sur l'Asie Pacifique hors Japon. Les ETF sur le Nasdaq et le S&P 500 ont été réduits et les titres Linde, Dassault systèmes, Coloplast et Nextera ont été vendus. Une obligation Volkswagen international Finance en euros arrivant à échéance a été remboursée.

En février les titres Sika et UBS ont été achetés, ainsi que les fonds actions Cadmos - Swiss Engagement, JP Morgan Europe Equity Plus, Eleva European Selection, Enetia Infrastructure et l'ETF I Shares Global Clean Energy. Les fonds obligataires Janus Henderson Horizon European Corporate et L/O Asia Investment Grade Bond Fund ont été achetés, ainsi qu'une obligation Eli Lilly en CHF d'échéance 2024. Le fonds actions WF IV Secular Trends a été renforcé, ainsi que l'ETF MSCI Asia Pacific ex Japan. Les titres l'Oreal, LVMH, Schneider ASML et Shell ont été réduits et les titres Lonza, SGS, Swisscom, Straumann, Essilor Luxottica, Legrand, Atlas Copco, KPN, Unilever et Compass ont été vendus.

En mars le titre SIG Group a été acheté. Les titres Nestlé, Givaudan, Schneider, Shell, Infineon et Ametek ont été allégés, ainsi que les fonds Cadmos Swiss Engagement, WF IV Secular Trends et les ETF I Shares Global Clean Energy, Ishares S&P 500, Ishares Nasdaq 100 et MSCI Asia Pacific ex Japan. Une obligation Ferrari en euros arrivant à échéance a été remboursée.

En avril les titres Lonza, Linde et United Health ont été achetés, ainsi qu'une obligation LVMH échéance 2025 en euros. Les titres Sika, Deere et Ametek ont été vendus.

En mai, le titre Essilor Luxottica a été acheté. Une obligation Verizon Communications en CHF arrivant à échéance a été remboursée.

En juin le titre Adobe a été acheté. L'ETF MSCI Asia Pacific ex Japan a été allégé et les titres UBS, Shell et United Health ont été vendus, ainsi que le fonds JP Morgan Europe Equity plus et l'ETF Ishares Global Clean Energy. Une obligation Banque Cantonale du Valais en CHF échéance 2024 a été achetée.

En juillet l'ETF MSCI Asia Pacific ex Japan a été allégé et le fonds obligataire Lazard Short duration a été vendu. Une obligation du trésor allemand en euros échéance 2033 a été achetée.

En août, le titre Novo Nordisk, spécialiste du diabète et de l'obésité, a été acheté et le fonds Eleva European Selection a été vendu.

En septembre Le titre Lonza a été renforcé et Novartis a été allégé après une forte performance. Le titre ASML a été vendu et l'ETF sur le Nasdaq 100 a été renforcé.

En octobre, les titres Sandoz obtenus lors de la mise sur le marché de la société par Novartis ont été vendus.

## Rapport d'activité des gestionnaires (suite)

En novembre le titre Adobe a été vendu après une forte performance et l'ETF MSCI Asia Pacific ex Japan a été allégé. Le fonds obligataire L/O Asia Investment Grade Bonds a été vendu et les fonds alternatifs L/S Eleva Absolute Return Europe et Lumina Tops Marshall Wace ont été allégés. L'obligation Banque cantonale du Valais en CHF a été vendue.

En décembre les ETF S&P 500 et Nasdaq 100 ont été renforcés. Ce dernier a été remplacé par l'achat de "futures" sur le Nasdaq 100 pour respecter la règle du compartiment limitant la part investie en fonds et ETF à 50%. Une obligation Firminich en CHF et une obligation Mondelez en CHF arrivant à échéance ont été remboursées et une obligation Nordea en CHF échéance 2028 a été achetée.

Etabli par les Gestionnaires

Janvier 2024

Approuvé par le Conseil d'Administration de la SICAV en date du 21 mars 2024.

## RAPPORT DU REVISEUR D'ENTREPRISES AGREE

Aux Actionnaires de  
CADMOS  
Société d'investissement à capital variable  
15, avenue J.F. Kennedy  
L-1855 Luxembourg

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CADMOS (le « Fonds ») et de chacun de ses compartiments comprenant l'état des actifs nets et l'état du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023 ainsi que l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clos à cette date et les notes aux états financiers, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle de la situation financière de CADMOS et de chacun de ses compartiments au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat des opérations et des changements de l'actif net pour l'exercice clos à cette date conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (la « Loi du 23 juillet 2016 ») et les normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (« CSSF »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des normes ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes également indépendants du Fonds conformément au code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (Code de l'IESBA) tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration du Fonds (le « Conseil d'Administration »). Les autres informations se composent des informations présentées dans le rapport annuel mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de réviseur d'entreprises agréé sur ces états financiers.



Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des états financiers en vigueur au Luxembourg, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, c'est au Conseil d'Administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

### **Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport du réviseur d'entreprises agréé contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que les informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des événements ou situations futurs pourraient amener le Fonds et chacun de ses compartiments à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables du gouvernement d'entreprise notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Luxembourg, le 22 mars 2024

BDO Audit  
Cabinet de révision agréé  
représenté par



Frédéric Mosele

## Etat des actifs nets au 31 décembre 2023

	GLOBALISE	CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND	CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT
	EUR	EUR	USD
<b>ACTIF</b>			
Portefeuille-titres au coût d'acquisition (note 2.h)	214,946,466.69	33,591,793.62	60,500,517.31
Plus/moins value nette non réalisée sur investissements	27,428,629.37	9,620,416.58	-8,035,973.88
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation (note 2.e)	242,375,096.06	43,212,210.20	52,464,543.43
Avoirs en banque (note 2.e)	10,567,929.05	55,761.73	1,077,308.61
Dépôts bancaires	387,701.49	387,701.49	0.00
Intérêts à recevoir, nets	102,618.54	75.36	0.00
Bénéfice net non réalisé sur futures (notes 2.1, 12)	218,010.15	0.00	0.00
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme (notes 2.f, 11)	501,435.60	0.00	0.00
	254,152,790.89	43,655,748.78	53,541,852.04
<b>PASSIF EXIGIBLE</b>			
Découvert bancaire	14,971.93	14,971.93	0.00
Commission de gestion, de conseil et de consultance en investissement à payer (note 4)	698,532.43	128,503.80	141,023.54
Taxe d'abonnement à payer (note 3)	15,758.58	3,584.89	2,780.37
Autres frais à payer (note 7)	231,526.45	38,732.07	48,416.78
	960,789.39	185,792.69	192,220.69
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS AU 31 DECEMBRE 2023</b>	<b>253,192,001.50</b>	<b>43,469,956.09</b>	<b>53,349,631.35</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS AU 31 DECEMBRE 2022</b>	<b>238,479,002.53</b>	<b>40,957,283.48</b>	<b>45,578,791.94</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS AU 31 DECEMBRE 2021</b>	<b>341,219,020.02</b>	<b>63,773,713.73</b>	<b>71,386,804.12</b>

## Etat des actifs nets au 31 décembre 2023 (suite)

	CADMOS - SWISS ENGAGEMENT	CADMOS - BALANCED CHF
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
Portefeuille-titres au coût d'acquisition (note 2.h)	58,158,063.51	59,532,374.99
Plus/moins value nette non réalisée sur investissements	21,707,082.49	1,613,206.77
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation (note 2.e)	79,865,146.00	61,145,581.76
Avoirs en banque (note 2.e)	1,234,074.40	7,632,675.62
Dépôts bancaires	0.00	0.00
Intérêts à recevoir, nets	0.00	95,337.37
Bénéfice net non réalisé sur futures (notes 2.1, 12)	0.00	202,690.36
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme (notes 2.f, 11)	0.00	466,199.22
	81,099,220.40	69,542,484.33
<b>PASSIF EXIGIBLE</b>		
Découvert bancaire	0.00	0.00
Commission de gestion, de conseil et de consultance en investissement à payer (note 4)	230,567.36	180,712.33
Taxe d'abonnement à payer (note 3)	6,763.78	2,214.35
Autres frais à payer (note 7)	68,270.34	70,226.20
	305,601.48	253,152.88
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS AU 31 DECEMBRE 2023</b>	<b>80,793,618.92</b>	<b>69,289,331.45</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS AU 31 DECEMBRE 2022</b>	<b>70,535,252.59</b>	<b>82,332,199.60</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS AU 31 DECEMBRE 2021</b>	<b>101,564,722.84</b>	<b>102,946,836.24</b>

## Etat des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023

	GLOBALISE	CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND	CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT
	EUR	EUR	USD
<b>ACTIFS NETS AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>238,479,002.53</b>	<b>40,957,283.48</b>	<b>45,578,791.94</b>
<b>REVENUS</b>			
Dividendes, nets (note 2.i)	3,095,471.39	663,054.37	1,031,326.55
Intérêts sur obligations, nets (note 2.i)	171,047.60	0.00	0.00
Intérêts bancaires (note 2.i)	20,378.62	12,441.73	0.00
	3,286,897.61	675,496.10	1,031,326.55
<b>DEPENSES</b>			
Frais de constitution (note 2.b)	344.15	344.15	0.00
Commission de gestion, de conseil et de consultance en investissement (note 4)	2,935,351.71	549,472.15	546,503.52
Commission de banque dépositaire, intérêts et frais bancaires (note 5)	220,364.04	35,692.64	47,513.85
Frais professionnels, frais de révision et autres frais	414,043.39	64,145.44	140,982.50
Frais d'administration centrale (note 5)	378,863.85	64,901.39	73,856.62
Taxe d'abonnement (note 3)	59,571.79	14,820.74	10,084.23
Frais de transactions (note 2.j)	166,253.12	22,330.70	76,560.74
	4,174,792.05	751,707.21	895,501.46
<b>REVENU/PERTE NET(TE) DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>-887,894.44</b>	<b>-76,211.11</b>	<b>135,825.09</b>
Bénéfice/perte net(te) réalisé(e) sur ventes de titres (note 2.g)	4,009,865.90	2,350,506.14	-2,458,913.95
Bénéfice/perte net(te) réalisé(e) de change (note 2.c)	-183,700.40	2,613.44	-10,300.05
Bénéfice/perte net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	737,499.38	-3,939.26	409.57
Bénéfice net réalisé sur contrats futures (note 2.l)	7,642.69	0.00	0.00
<b>BENEFICE/PERTE NET(TE) REALISE(E)</b>	<b>3,683,413.13</b>	<b>2,272,969.21</b>	<b>-2,332,979.34</b>
<b>Variation de la plus/moins-value nette non réalisée :</b>			
- sur portefeuille-titres	15,506,191.49	4,072,344.78	4,399,584.60
- sur contrats de change à terme	426,024.04	0.00	-387.46
- sur contrats à terme	218,010.15	0.00	0.00
<b>BENEFICE PROVENANT DES OPERATIONS</b>	<b>19,833,638.81</b>	<b>6,345,313.99</b>	<b>2,066,217.80</b>
Souscriptions d'actions en espèces	32,634,082.83	4,988,044.45	9,780,055.25
Rachats d'actions en espèces	-45,915,350.20	-8,820,685.83	-4,075,433.64
Ecart de conversion sur les actifs nets au début de l'exercice*	8,160,627.53		
<b>ACTIFS NETS EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>253,192,001.50</b>	<b>43,469,956.09</b>	<b>53,349,631.35</b>

\* L'écart mentionné ci-dessus résulte de la conversion des actifs nets de début d'exercice (pour les compartiments libellés dans une autre devise que l'Euro) aux taux de conversion applicables au 31 décembre 2022 et aux taux de conversion applicables au 31 décembre 2023.

## Etat des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023 (suite)

	CADMOS - SWISS ENGAGEMENT	CADMOS - BALANCED CHF
	CHF	CHF
<b>ACTIFS NETS AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>70,535,252.59</b>	<b>82,332,199.60</b>
<b>REVENUS</b>		
Dividendes, nets (note 2.i)	1,179,001.68	214,470.97
Intérêts sur obligations, nets (note 2.i)	0.00	159,027.91
Intérêts bancaires (note 2.i)	0.00	7,379.16
	<b>1,179,001.68</b>	<b>380,878.04</b>
<b>DEPENSES</b>		
Frais de constitution (note 2.b)	0.00	0.00
Commission de gestion, de conseil et de consultance en investissement (note 4)	962,487.81	795,768.92
Commission de banque dépositaire, intérêts et frais bancaires (note 5)	63,883.66	67,820.66
Frais professionnels, frais de révision et autres frais	103,409.74	103,242.61
Frais d'administration centrale (note 5)	118,052.96	111,685.62
Taxe d'abonnement (note 3)	26,651.09	6,467.87
Frais de transactions (note 2.j)	24,448.45	44,923.05
	<b>1,298,933.71</b>	<b>1,129,908.73</b>
<b>REVENU/PERTE NET(TE) DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>-119,932.03</b>	<b>-749,030.69</b>
Bénéfice/perte net(te) réalisé(e) sur ventes de titres (note 2.g)	742,419.81	2,869,880.00
Bénéfice/perte net(te) réalisé(e) de change (note 2.c)	0.00	-164,552.34
Bénéfice/perte net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	0.00	688,992.29
Bénéfice net réalisé sur contrats futures (note 2.l)	0.00	7,105.63
<b>BENEFICE/PERTE NET(TE) REALISE(E)</b>	<b>622,487.78</b>	<b>2,652,394.89</b>
<b>Variation de la plus/moins-value nette non réalisée :</b>		
- sur portefeuille-titres	8,128,134.51	-1,200,666.02
- sur contrats de change à terme	0.00	396,413.01
- sur contrats à terme	0.00	202,690.36
<b>BENEFICE PROVENANT DES OPERATIONS</b>	<b>8,750,622.29</b>	<b>2,050,832.24</b>
Souscriptions d'actions en espèces	15,123,530.80	2,348,409.33
Rachats d'actions en espèces	-13,615,786.76	-17,442,109.72
<b>ACTIFS NETS EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>80,793,618.92</b>	<b>69,289,331.45</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

## Nombre d'actions en circulation et actif net par action

Compartiment Classe	Devise	Nombre d'actions en circulation	Actif net par action	Actif net par action	Actif net par action
		31.12.2023	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND					
A	EUR	148,493.23	166.49	142.94	190.60
B	EUR	98,339.53	190.64	162.63	215.51
CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT					
A	USD	82,672.67	171.82	164.83	225.23
B	USD	59,476.74	194.33	185.04	251.00
I	USD	344,174.23	80.15	75.94	102.52
CADMOS - SWISS ENGAGEMENT					
A	CHF	263,173.75	179.49	159.95	222.08
B	CHF	161,649.31	207.60	183.45	252.58
CADMOS - BALANCED CHF					
A-Cap	CHF	40,911.97	113.32	110.84	138.14
B-Dist	CHF	551,343.97	117.26	114.15	141.60

# CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND

## Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023 (exprimé en EUR)

Description	Devise	Quantité	Valeur d'évaluation (note 2.e)	% des actifs nets
<b>VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU SUR UN AUTRE MARCHE REGLEMENTE</b>				
<b>ACTIONS</b>				
<i>ALLEMAGNE</i>				
ADIDAS	EUR	4,307.00	793,177.12	1.82
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	36,508.00	1,380,002.40	3.17
SAP	EUR	8,512.00	1,187,253.76	2.73
			3,360,433.28	7.72
<i>DANEMARK</i>				
COLOPLAST 'B'	DKK	8,475.00	877,676.71	2.02
NOVO NORDISK 'B'	DKK	9,650.00	903,696.33	2.08
NOVOZYMES 'B'	DKK	19,635.00	977,460.97	2.25
ORSTED	DKK	12,413.00	623,267.02	1.43
VESTAS WIND SYSTEMS	DKK	42,047.00	1,208,745.17	2.78
WILLIAM DEMANT HOLDING	DKK	23,185.00	920,611.46	2.12
			5,511,457.66	12.68
<i>ESPAGNE</i>				
IBERDROLA	EUR	80,159.00	951,487.33	2.19
			951,487.33	2.19
<i>FRANCE</i>				
AIR LIQUIDE	EUR	8,295.00	1,460,915.40	3.36
AXA	EUR	28,700.00	846,363.00	1.95
CAPGEMINI	EUR	6,037.00	1,139,483.75	2.62
DANONE	EUR	9,101.00	534,046.68	1.23
DASSAULT SYSTEMES	EUR	24,352.00	1,077,210.72	2.48
ESSILORLUXOTTICA	EUR	7,583.00	1,377,072.80	3.17
HERMES INTERNATIONAL	EUR	568.00	1,089,878.40	2.51
LEGRAND	EUR	10,800.00	1,016,280.00	2.34
L'OREAL	EUR	2,891.00	1,302,829.15	3.00
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON	EUR	1,701.00	1,247,853.60	2.87
SCHNEIDER ELECTRIC S.A.	EUR	7,330.00	1,332,447.40	3.07
VINCI	EUR	9,300.00	1,057,410.00	2.43
			13,481,790.90	31.03
<i>IRLANDE</i>				
KERRY GROUP 'A'	EUR	10,394.00	817,592.04	1.88
			817,592.04	1.88
<i>JERSEY</i>				
EXPERIAN	GBP	29,915.00	1,105,420.13	2.54
			1,105,420.13	2.54
<i>LUXEMBOURG</i>				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	14,584.00	860,164.32	1.98
			860,164.32	1.98

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND

## Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023 (exprimé en EUR) (suite)

Description	Devise	Quantité	Valeur d'évaluation (note 2.e)	% des actifs nets
<i>PAYS-BAS</i>				
ASML HOLDING	EUR	2,672.00	1,821,502.40	4.18
			1,821,502.40	4.18
<i>ROYAUME-UNI</i>				
COMPASS GROUP	GBP	43,160.00	1,068,878.12	2.46
RECKITT BENCKISER GROUP	GBP	13,640.00	853,160.41	1.96
UNILEVER	EUR	21,620.00	948,145.10	2.18
			2,870,183.63	6.60
<i>SUEDE</i>				
ASSA ABLOY 'B'	SEK	42,570.00	1,110,089.42	2.55
ATLAS COPCO 'A'	SEK	74,770.00	1,165,626.13	2.68
HEXAGON 'B'	SEK	87,512.00	950,781.58	2.19
			3,226,497.13	7.42
<i>SUISSE</i>				
GEBERIT	CHF	1,640.00	950,771.68	2.19
GIVAUDAN	CHF	301.00	1,127,945.89	2.59
LONZA GROUP	CHF	1,938.00	737,280.00	1.70
NESTLE	CHF	9,554.00	1,002,023.75	2.31
NOVARTIS NOMINAL	CHF	14,230.00	1,298,980.78	2.99
PARTNERS GROUP HOLDING NOMINAL	CHF	951.00	1,240,751.88	2.85
SGS	CHF	8,675.00	676,847.23	1.56
SIKA	CHF	4,546.00	1,338,282.66	3.08
STRAUMANN HOLDING	CHF	5,710.00	832,797.51	1.92
			9,205,681.38	21.19
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES</b>			<b>43,212,210.20</b>	<b>99.41</b>
AVOIRS EN BANQUE			55,761.73	0.13
DEPOTS BANCAIRES			387,701.49	0.89
DECOUVERT BANCAIRE			-14,971.93	-0.03
AUTRES PASSIFS NETS			-170,745.40	-0.40
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS</b>			<b>43,469,956.09</b>	<b>100.00</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND

## Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

### Répartition géographique

(en % des actifs nets)

France	31.03
Suisse	21.19
Danemark	12.68
Allemagne	7.72
Suède	7.42
Royaume-Uni	6.60
Pays-Bas	4.18
Jersey	2.54
Espagne	2.19
Luxembourg	1.98
Irlande	1.88
	<b>99.41</b>

### Répartition économique

(en % des actifs nets)

Industrie pharmaceutique et cosmétique	18.70
Produits chimiques	10.39
Equipements électriques et électroniques	9.59
Alimentation et boissons non alcoolisées	7.60
Construction de machines et appareils	7.42
Industrie textile et du vêtement	7.20
Internet, logiciel et services techniques informatiques	5.21
Services publics	4.97
Construction et matériaux de construction	4.62
Photo et optique	3.17
Communications	3.17
Holdings et sociétés financières	2.85
Articles de bureau et ordinateurs	2.62
Banques et organismes de crédit	2.54
Gastronomie	2.46
Commerce divers	1.96
Assurances	1.95
Services aux collectivités	1.56
Équipements et services pour l'énergie	1.43
	<b>99.41</b>

# CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT

## Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023 (exprimé en USD)

Description	Devise	Quantité	Valeur d'évaluation (note 2.e)	% des actifs nets
<b>VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU SUR UN AUTRE MARCHE REGLEMENTE</b>				
<b>ACTIONS</b>				
<i>AFRIQUE DU SUD</i>				
CAPITEC BANK HOLDINGS	ZAR	6,032.00	668,380.23	1.25
			668,380.23	1.25
<i>ARABIE SAOUDITE</i>				
AL RAJHI BANK	SAR	46,198.00	1,071,793.60	2.01
DR. SULAIMAN AL-HABIB MEDICAL SERVICES	SAR	4,207.00	318,385.76	0.60
			1,390,179.36	2.61
<i>BERMUDES</i>				
CREDICORP	USD	3,649.00	547,094.57	1.03
			547,094.57	1.03
<i>BRESIL</i>				
B3 - BRASIL BOLSA BALCAO	BRL	316,600.00	948,314.01	1.78
COSAN	BRL	269,900.00	1,075,688.44	2.02
ODONTOPREV	BRL	190,160.00	454,887.04	0.85
WEG	BRL	149,500.00	1,135,961.21	2.13
			3,614,850.70	6.78
<i>CHINE</i>				
CHINA MERCHANTS BANK 'H'	HKD	189,500.00	660,098.80	1.24
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY 'A'	CNY	27,240.00	627,057.39	1.18
JD.COM 'A' ADR -SPONS.-	USD	17,042.00	492,343.38	0.92
PING AN BANK 'A'	CNY	296,292.00	392,288.80	0.74
PING AN INSURANCE 'H'	HKD	177,386.00	803,044.45	1.51
PROYA COSMETIC 'A'	CNY	18,607.00	260,785.32	0.49
SHANGHAI FOSUN PHARMACEUTICAL 'H'	HKD	180,500.00	392,967.79	0.74
SHENZHEN INOVANCE TECHNOLOGY 'A'	CNY	76,400.00	680,171.34	1.27
			4,308,757.27	8.09
<i>CHYPRE</i>				
ALIBABA GROUP HOLDING ADR -SPONS.-	USD	1,727.00	133,859.77	0.25
			133,859.77	0.25
<i>COREE DU SUD</i>				
LG CHEM	KRW	2,078.00	805,131.46	1.51
LG ENERGY SOLUTION	KRW	448.00	148,708.17	0.28
NAVER	KRW	2,922.00	508,216.71	0.95
SAMSUNG ELECTRONICS	KRW	85,989.00	5,241,230.56	9.81
SAMSUNG SDI	KRW	1,425.00	522,248.95	0.98
SK HYNIX	KRW	19,151.00	2,104,110.80	3.94
			9,329,646.65	17.47

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT

## Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023 (exprimé en USD) (suite)

Description	Devise	Quantité	Valeur d'évaluation (note 2.e)	% des actifs nets
<i>ETATS-UNIS</i>				
EPAM SYSTEMS	USD	1,420.00	422,222.80	0.79
			422,222.80	0.79
<i>HONG KONG</i>				
AIA GROUP REG. -S-	HKD	126,200.00	1,099,811.64	2.06
			1,099,811.64	2.06
<i>ILES CAÏMANS</i>				
ALIBABA GROUP HOLDING	HKD	150,380.00	1,455,937.40	2.73
JD.COM 'A' -S-	HKD	3,792.00	54,632.58	0.10
MEITUAN 'B' 144A/S	HKD	68,550.00	718,988.90	1.35
MINIH GROUP	HKD	180,000.00	363,756.14	0.68
TENCENT HOLDINGS	HKD	78,000.00	2,932,793.48	5.49
WUXI BIOLOGICS	HKD	128,500.00	487,108.45	0.91
XINYI SOLAR HOLDINGS	HKD	394,000.00	230,086.90	0.43
			6,243,303.85	11.69
<i>INDE</i>				
ASIAN PAINTS	INR	17,943.00	733,643.64	1.38
HDFC BANK	INR	107,195.00	2,201,835.40	4.13
ICICI BANK	INR	130,679.00	1,565,061.53	2.93
INFOSYS TECHNOLOGIES ADR -SPONS.-	USD	31,119.00	571,967.22	1.07
KOTAK MAHINDRA BANK LTD	INR	38,874.00	891,384.53	1.67
MARUTI SUZUKI INSIA LTD -DEMAT.-	INR	6,835.00	846,212.72	1.59
RELIANCE INDUSTRIES -DEMAT.-	INR	48,862.00	1,517,847.43	2.85
TITAN COMPANY	INR	33,416.00	1,475,943.43	2.77
ULTRA TECH CEMENT	INR	6,404.00	808,297.97	1.52
			10,612,193.87	19.91
<i>INDONESIE</i>				
BANK NEGARA INDONESIA 'B'	IDR	1,493,900.00	521,480.53	0.98
BANK RAKYAT INDONESIA 'B'	IDR	3,108,800.00	1,155,863.03	2.17
TELEKOMUNIKASI INDONESIA 'B'	IDR	2,196,100.00	563,361.69	1.06
			2,240,705.25	4.21
<i>LUXEMBOURG</i>				
GLOBANT	USD	4,974.00	1,183,712.52	2.22
			1,183,712.52	2.22
<i>MEXIQUE</i>				
GFNORTE FINANCIERO BANORTE 'O'	MXN	106,600.00	1,074,907.29	2.01
ORBIA ADVANCE CORP	MXN	191,500.00	425,417.38	0.80
WAL-MART DE MEXICO	MXN	228,100.00	964,015.37	1.81
			2,464,340.04	4.62
<i>PHILIPPINES</i>				
ROBINSONS RETAIL HOLDINGS	PHP	241,270.00	172,755.90	0.32
			172,755.90	0.32

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT

## Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023 (exprimé en USD) (suite)

Description	Devise	Quantité	Valeur d'évaluation (note 2.e)	% des actifs nets
<i>ROYAUME-UNI</i>				
ANTOFAGASTA	GBP	56,333.00	1,206,104.05	2.26
			1,206,104.05	2.26
<i>TAÏWAN</i>				
DELTA ELECTRONICS INDUSTRIAL	TWD	79,000.00	806,976.23	1.51
GLOBALWAFERS	TWD	45,000.00	860,689.93	1.61
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	TWD	267,000.00	5,158,958.80	9.66
			6,826,624.96	12.78
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES</b>			<b>52,464,543.43</b>	<b>98.34</b>
AVOIRS EN BANQUE			1,077,308.61	2.02
AUTRES PASSIFS NETS			-192,220.69	-0.36
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS</b>			<b>53,349,631.35</b>	<b>100.00</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT

## Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

### Répartition géographique

(en % des actifs nets)

Inde	19.91
Corée du Sud	17.47
Taiwan	12.78
Iles Caïmans	11.69
Chine	8.09
Brésil	6.78
Mexique	4.62
Indonésie	4.21
Arabie saoudite	2.61
Royaume-Uni	2.26
Luxembourg	2.22
Hong Kong	2.06
Afrique du Sud	1.25
Bermudes	1.03
Etats-Unis	0.79
Philippines	0.32
Chypre	0.25
	<b>98.34</b>

### Répartition économique

(en % des actifs nets)

Equipements électriques et électroniques	27.79
Banques et organismes de crédit	18.49
Internet, logiciel et services techniques informatiques	10.92
Produits chimiques	7.26
Holdings et sociétés financières	6.47
Construction de machines et appareils	4.58
Assurances	4.42
Commerce divers	2.77
Services aux collectivités	2.73
Industrie automobile	2.27
Acier inoxydable	2.26
Commerce de détail et grands magasins	2.13
Services publics	2.02
Industrie pharmaceutique et cosmétique	1.23
Communications	1.06
Biotechnologie	0.91
Soins de santé et services sociaux	0.60
Biens de consommation divers	0.43
	<b>98.34</b>

# CADMOS - SWISS ENGAGEMENT

## Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023 (exprimé en CHF)

Description	Devise	Quantité	Valeur d'évaluation (note 2.e)	% des actifs nets
<b>VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU SUR UN AUTRE MARCHE REGLEMENTE</b>				
<b>ACTIONS</b>				
<i>SUISSE</i>				
ABB	CHF	46,000.00	1,715,800.00	2.12
ALCON	CHF	62,000.00	4,069,680.00	5.04
ALSO HOLDING	CHF	4,100.00	1,029,100.00	1.27
BACHEM HOLDING	CHF	15,000.00	975,000.00	1.21
BELIMO	CHF	5,250.00	2,434,950.00	3.01
BKW	CHF	15,000.00	2,242,500.00	2.78
COMPAGNIE FINANCIERE RICHEMONT	CHF	25,000.00	2,893,750.00	3.58
DAETWYLER HOLDING	CHF	6,750.00	1,317,600.00	1.63
DOTTIKON ES	CHF	3,950.00	904,550.00	1.12
EMMI	CHF	1,150.00	1,047,650.00	1.30
EMS-CHEMIE HOLDING	CHF	1,390.00	946,590.00	1.17
GEBERIT	CHF	3,600.00	1,940,400.00	2.40
GEORG FISCHER	CHF	22,000.00	1,344,200.00	1.66
GIVAUDAN	CHF	1,100.00	3,832,400.00	4.74
INFICON HOLDING NOM.	CHF	1,400.00	1,688,400.00	2.09
INTERROLL HOLDING	CHF	590.00	1,575,300.00	1.95
KUEHNE & NAGEL INTERNATIONAL	CHF	9,720.00	2,816,856.00	3.49
LEM HOLDING	CHF	700.00	1,452,500.00	1.80
LOGITECH INTERNATIONAL	CHF	27,000.00	2,153,520.00	2.67
LONZA GROUP	CHF	6,300.00	2,228,310.00	2.76
NESTLE	CHF	32,000.00	3,120,320.00	3.86
NOVARTIS NOMINAL	CHF	40,000.00	3,394,800.00	4.20
PARTNERS GROUP HOLDING NOMINAL	CHF	3,800.00	4,609,400.00	5.71
ROCHE HOLDING D. RIGHT	CHF	7,000.00	1,711,500.00	2.12
SGS	CHF	13,000.00	943,020.00	1.17
SIEGFRIED HOLDING	CHF	1,500.00	1,289,250.00	1.60
SIG GROUP LTD	CHF	25,000.00	483,750.00	0.60
SIKA	CHF	17,000.00	4,652,900.00	5.76
SONOVA HOLDING NOMINAL	CHF	6,600.00	1,811,040.00	2.24
STRAUMANN HOLDING	CHF	23,000.00	3,118,800.00	3.86
SWISS LIFE HOLDING NOM.	CHF	6,000.00	3,504,000.00	4.34
TECAN GROUP NOM. N.1	CHF	2,500.00	858,500.00	1.06
UBS GROUP REG.	CHF	205,000.00	5,350,500.00	6.61
VAT GROUP	CHF	5,500.00	2,318,250.00	2.87
VZ HOLDING	CHF	14,500.00	1,423,900.00	1.76
YPSOMED HOLDING	CHF	1,400.00	424,200.00	0.53
ZURICH INSURANCE GROUP NOMINAL	CHF	5,100.00	2,241,960.00	2.77
			<b>79,865,146.00</b>	<b>98.85</b>
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES</b>			<b>79,865,146.00</b>	<b>98.85</b>
AVOIRS EN BANQUE			1,234,074.40	1.53
AUTRES PASSIFS NETS			-305,601.48	-0.38
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS</b>			<b>80,793,618.92</b>	<b>100.00</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# CADMOS - SWISS ENGAGEMENT

## Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

### Répartition géographique

(en % des actifs nets)	
Suisse	98.85
	<b>98.85</b>

### Répartition économique

(en % des actifs nets)	
Industrie pharmaceutique et cosmétique	16.51
Holdings et sociétés financières	13.78
Produits chimiques	12.41
Equipements électriques et électroniques	10.44
Assurances	7.11
Banques et organismes de crédit	6.61
Alimentation et boissons non alcoolisées	5.16
Soins de santé et services sociaux	5.04
Articles de bureau et ordinateurs	4.76
Construction de machines et appareils	3.61
Horlogerie	3.58
Transport et fret	3.49
Services publics	2.78
Construction et matériaux de construction	2.40
Services aux collectivités	1.17
	<b>98.85</b>

# CADMOS - BALANCED CHF

## Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023 (exprimé en CHF)

Description	Devise	Quantité/Nominal	Valeur d'évaluation (note 2.e)	% des actifs nets
<b>I. VALEURS MOBILIERES ADMISES A LA COTE OFFICIELLE D'UNE BOURSE DE VALEURS OU SUR UN AUTRE MARCHÉ REGLEMENTE</b>				
<b>ACTIONS</b>				
<i>ALLEMAGNE</i>				
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	24,530.00	862,076.34	1.24
			862,076.34	1.24
<i>DANEMARK</i>				
NOVO NORDISK 'B'	DKK	8,400.00	731,359.43	1.06
			731,359.43	1.06
<i>ETATS-UNIS</i>				
ZOETIS 'A'	USD	5,600.00	930,252.18	1.34
			930,252.18	1.34
<i>FRANCE</i>				
ESSILORLUXOTTICA	EUR	4,500.00	759,774.54	1.10
L'OREAL	EUR	2,230.00	934,330.69	1.35
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON	EUR	1,050.00	716,151.65	1.03
SCHNEIDER ELECTRIC S.A.	EUR	5,420.00	916,013.27	1.32
			3,326,270.15	4.80
<i>IRLANDE</i>				
AON	USD	3,150.00	771,551.50	1.11
LINDE	USD	2,620.00	905,666.07	1.31
			1,677,217.57	2.42
<i>SUISSE</i>				
LONZA GROUP	CHF	2,020.00	714,474.00	1.03
NESTLE	CHF	8,660.00	844,436.60	1.22
NOVARTIS NOMINAL	CHF	7,550.00	640,768.50	0.92
SIG GROUP LTD	CHF	28,000.00	541,800.00	0.78
ZURICH INSURANCE GROUP NOMINAL	CHF	2,000.00	879,200.00	1.27
			3,620,679.10	5.22
<b>TOTAL ACTIONS</b>			<b>11,147,854.77</b>	<b>16.08</b>
<b>OBLIGATIONS</b>				
<i>ALLEMAGNE</i>				
0.75% BAYER AG 20/27 -SR-	EUR	500,000.00	432,239.24	0.62
1.75% ROBERT BOSCH 14/24	EUR	500,000.00	459,808.63	0.66
2.60% ALLEMAGNE 23/33 -SR-	EUR	1,000,000.00	976,128.52	1.41
			1,868,176.39	2.69

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# CADMOS - BALANCED CHF

## Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023 (exprimé en CHF) (suite)

Description	Devise	Nominal	Valeur d'évaluation (note 2.e)	% des actifs nets
<i>COREE DU SUD</i>				
0.26% HYUNDAI CAPITAL SERVICES 20/25 -SR-S	CHF	500,000.00	490,750.00	0.71
			490,750.00	0.71
<i>DANEMARK</i>				
1.50% ISS GLOBAL 17/27 -SR-S	EUR	500,000.00	434,686.05	0.63
			434,686.05	0.63
<i>ETATS-UNIS</i>				
0.15% ELI LILLY 16/24 -SR-	CHF	1,000,000.00	993,900.00	1.43
0.17% MCDONALD'S 16/24 -SR-	CHF	1,000,000.00	988,600.00	1.43
0.375% APPLE 15/24 -SR-S	CHF	500,000.00	494,500.00	0.71
0.375% EMERSON ELECTRIC 19/24 -SR-	EUR	500,000.00	458,665.07	0.66
0.45% AMER TOWER 21/27 -SR-	EUR	500,000.00	425,618.69	0.61
0.45% JP MORGAN CHASE&CO 16/26 -SR-S	CHF	500,000.00	484,000.00	0.70
0.617% MONDELEZ INTERNATIONAL 17/24 -SR-S	CHF	500,000.00	495,300.00	0.71
0.75% WELLS FARGO 20/25 -SR-S	CHF	500,000.00	493,100.00	0.71
1.25% WELLS FARGO 14/24 -SR-	CHF	1,000,000.00	996,200.00	1.44
1.375% AT&T 14/24 -SR-	CHF	1,000,000.00	996,400.00	1.44
1.375% GOLDMAN SACHS GROUP 17/24 -SR-	EUR	500,000.00	460,460.93	0.66
1.70% DANAHER 20/24 -SR-	EUR	500,000.00	462,251.12	0.67
			7,748,995.81	11.17
<i>FINLANDE</i>				
2.49% NORDEA BANK 23/28 -SR-	CHF	600,000.00	616,500.00	0.89
			616,500.00	0.89
<i>FRANCE</i>				
0.20% ORANGE 19/25 -SR-	CHF	500,000.00	488,250.00	0.70
3.375% LVMH 23/25 -SR-	EUR	500,000.00	468,178.75	0.68
			956,428.75	1.38
<i>ROYAUME-UNI</i>				
0.375% VODAFONE GROUP 16/24 -SR-	CHF	500,000.00	493,500.00	0.71
			493,500.00	0.71
<i>SUEDE</i>				
1.125% SCA HYGIENE 17/24 -SR-	EUR	500,000.00	461,854.60	0.67
			461,854.60	0.67
<i>SUISSE</i>				
0.10% GEBERIT 19/24 -SR-S	CHF	500,000.00	494,000.00	0.71
0.25% NESTLE 18/24 -SR-	CHF	1,000,000.00	992,800.00	1.43
0.50% SUISSE 18/32 S	CHF	2,000,000.00	1,964,200.00	2.83
0.625% SIKA 18/24 -SR-	CHF	500,000.00	496,700.00	0.72
1.125% CLARIANT 19/26 -SR-	CHF	500,000.00	493,750.00	0.71
1.50% HELVETIA SWISS INSURANCE 14/25 -SR-	CHF	500,000.00	498,850.00	0.72

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# CADMOS - BALANCED CHF

## Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023 (exprimé en CHF) (suite)

Description	Devise	Quantité/Nominal	Valeur d'évaluation (note 2.e)	% des actifs nets
1.50% SWISSCOM 14/26 -SR-	CHF	500,000.00	502,000.00	0.72
1.50% ZUERICH VERSICHERUNGS GESELLSCHAFT 14/26 -SR-	CHF	500,000.00	505,000.00	0.73
1.75% SWISSCOM 12/24 -SR-	CHF	500,000.00	499,700.00	0.72
1.75% TEMENOS 17/24 -SR-	CHF	500,000.00	499,650.00	0.72
			6,946,650.00	10.01
<b>TOTAL OBLIGATIONS</b>			<b>20,017,541.60</b>	<b>28.86</b>
<b>PRODUITS STRUCTURES</b>				
<i>IRLANDE</i>				
PHYSICAL GOLD (INVESCO) -ETC-	USD	23,555.00	3,951,532.11	5.71
			3,951,532.11	5.71
<b>TOTAL PRODUITS STRUCTURES</b>			<b>3,951,532.11</b>	<b>5.71</b>
<b>TOTAL I.</b>			<b>35,116,928.48</b>	<b>50.65</b>
<b>II. PARTS D'ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF</b>				
<i>FRANCE</i>				
LAZARD - CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR	EUR	1,685.00	1,879,818.04	2.71
			1,879,818.04	2.71
<i>IRLANDE</i>				
ISHARES VII - S&P 500 B USD ETF	USD	10,640.00	4,495,488.31	6.50
			4,495,488.31	6.50
<i>LUXEMBOURG</i>				
CADMOS - SWISS ENGAGEMENT B - CHF -ACC.- *	CHF	8,500.00	1,755,335.00	2.53
DNCA INVEST - ALPHA BONDS H-I CHF -ACC.-	CHF	15,755.00	1,840,026.45	2.66
ELEVA - ABSOLUTE RETURN EUROPE S EUR	EUR	1,600.00	2,212,174.87	3.20
FLOSSBACH VON STORCH - BOND OPPORTUNITIES IT CHF -ACC.-	CHF	17,055.00	2,244,267.45	3.25
JANUS HENDERSON HORIZON - EURO CORPORATE BOND H2 EUR	EUR	16,300.00	1,769,449.08	2.55
LO FS - ASIA INVESTMENT GRADE BOND N CHF SY. NAV H	CHF	100,900.00	911,914.02	1.32
LUMYNA - MW TOPS (MARKET NEUTRAL) B USD	USD	11,000.00	1,933,739.61	2.79
MULTI UL - LYXOR MSCI AC ASIA PACIFIC EX JAPAN ETF	EUR	34,140.00	1,890,548.99	2.73
T.ROWE PRICE - US LARGE CAP VALUE EQUITY I USD	USD	43,250.00	1,598,019.81	2.31
WHITE FLEET IV - ENETIA ENERGY INFRASTRUCTURE I EUR UNH	EUR	157.00	1,621,286.77	2.34
WHITE FLEET IV - SECULAR TRENDS S USD -ACC.-	USD	9,350.00	1,417,598.67	2.05
WHITE FLEET IV SECULAR TRENDS B USD -ACC.-	USD	2,765.00	458,986.21	0.66
			19,653,346.93	28.39
<b>TOTAL II.</b>			<b>26,028,653.28</b>	<b>37.60</b>

\* Voir note 14

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# CADMOS - BALANCED CHF

## Etat du portefeuille-titres et autres actifs nets au 31 décembre 2023 (exprimé en CHF) (suite)

Description	Valeur d'évaluation (note 2.e)	% des actifs nets
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE-TITRES</b>	<b>61,145,581.76</b>	<b>88.25</b>
AVOIRS EN BANQUE	7,632,675.62	11.02
AUTRES ACTIFS NETS	511,074.07	0.73
<b>TOTAL DES ACTIFS NETS</b>	<b>69,289,331.45</b>	<b>100.00</b>

Les notes annexées font partie intégrante de ces états financiers.

# CADMOS - BALANCED CHF

## Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2023

### Répartition géographique

(en % des actifs nets)

Luxembourg	28.39
Suisse	15.23
Irlande	14.63
Etats-Unis	12.51
France	8.89
Allemagne	3.93
Danemark	1.69
Finlande	0.89
Royaume-Uni	0.71
Corée du Sud	0.71
Suède	0.67
	<b>88.25</b>

### Répartition économique

(en % des actifs nets)

Parts d'organismes de placement collectif	37.60
Obligations de sociétés	22.52
Obligations d'états ou de villes	6.34
Produits structurés	5.71
Industrie pharmaceutique et cosmétique	4.67
Holdings et sociétés financières	3.20
Equipements électriques et électroniques	1.32
Assurances	1.27
Communications	1.24
Alimentation et boissons non alcoolisées	1.22
Photo et optique	1.10
Produits chimiques	1.03
Industrie textile et du vêtement	1.03
	<b>88.25</b>

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023

### NOTE 1

#### GENERALITES

CADMOS (la "SICAV") est une Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois, soumise aux dispositions de la Partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010 (la "Loi de 2010") concernant les Organismes de Placements Collectifs ("OPC").

La SICAV a été constituée avec un capital initial de EUR 35,000, pour une durée illimitée, le 2 octobre 2006 et ses statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg (le "Mémorial") le 18 octobre 2006. Ses statuts ont été modifiés le 5 novembre 2007 lors du passage de la SICAV sous les règles de la partie I de la Loi et publiés au Mémorial le 12 décembre 2007. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 15 février 2016.

La SICAV est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le N° B119883.

FundPartner Solutions (Europe) S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, a été désignée comme société de gestion de la SICAV, à compter du 17 avril 2013 avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2013. C'est une société de gestion au sens du chapitre 15 de la Loi.

#### a) Compartiments en activité

- CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND, libellé en Euro (EUR);
- CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT, libellé en Dollar Américain (USD);
- CADMOS - SWISS ENGAGEMENT, libellé en Franc Suisse (CHF);
- CADMOS - BALANCED CHF, libellé en Franc Suisse (CHF).

#### b) Evènements significatifs

Au cours de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2023, les prospectus suivants ont été émis : Février 2023 (visa CSSF le 24 février 2023) et Septembre 2023 (visa CSSF le 13 octobre 2023).

#### c) Classes d'action

A la date de clôture du 31 décembre 2023, les compartiments suivants et les classes d'actions suivantes sont actives :

- CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND : Classe A et Classe B exprimées en EUR. Les actions de la classe B sont destinées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 de la Loi de 2010. Un minimum d'un million d'EUR est requis à la souscription initiale dans la classe B; cependant, les membres du Conseil d'Administration de la SICAV peuvent à leur discrétion décider de lever ce minimum. Le compartiment est destiné aux investisseurs qui souhaitent participer à l'évolution dynamique des marchés à travers un portefeuille d'investissements diversifié en actions composant les indices de référence pour une durée de placement de 2 à 5 ans.

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

- CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT : Classe A, Classe B et Classe I exprimées en USD. Les actions de la classe B sont destinées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 de la Loi de 2010. Un minimum d'un million d'USD est requis à la souscription initiale dans la classe B; cependant, les membres du Conseil d'Administration de la SICAV peuvent à leur discrétion décider de lever ce minimum. Les actions de la classe "I" sont destinées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 de la Loi. Par ailleurs, un minimum de USD 5 millions est requis à la souscription initiale dans la classe "I" ; cependant, les membres du conseil d'administration peuvent à leur discrétion décider de lever ce minimum. Le compartiment est destiné aux investisseurs qui souhaitent participer à l'évolution dynamique des marchés des pays émergents à travers un portefeuille d'investissements diversifié en actions composant les indices de référence pour une durée de placement de 3 à 5 ans.
- CADMOS - SWISS ENGAGEMENT : Classe A et Classe B exprimées en CHF. Les actions de la classe B sont destinées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 de la Loi de 2010. Un minimum d'un million de CHF est requis à la souscription initiale dans la classe B; cependant, les membres du Conseil d'Administration de la SICAV peuvent à leur discrétion décider de lever ce minimum. Le compartiment est destiné aux investisseurs qui souhaitent participer à l'évolution dynamique des marchés à travers un portefeuille d'investissements diversifié en actions pour une durée de placement de 2 à 5 ans.
- CADMOS - BALANCED CHF : Classe A-Cap et la Classe B-Dist exprimées en CHF. Les actions de la classe B-Dist sont destinées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 de la Loi de 2010. Un minimum d'un million de CHF est requis à la souscription initiale dans la classe B-Dist, cependant, les membres du Conseil d'Administration de la SICAV peuvent à leur discrétion décider de lever ce minimum. Le compartiment est destiné aux Investisseurs qui souhaitent investir dans un portefeuille de manière équilibrée en actions, obligations et autres actifs financiers bien diversifiés, qui sont prêts à assumer certaines variations de cours et qui ont donc une aversion moyenne au risque, et qui ont un horizon de placement à moyen terme (3 ans et plus).

### NOTE 2

#### PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

##### a) Présentation des états financiers

Les états financiers sont préparés en accord avec les principes comptables généralement admis et conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg sur les OPC.

En préparant ces états financiers, le Conseil d'Administration de la SICAV a évalué la capacité de la SICAV à poursuivre ses activités. Suite à cette évaluation, le Conseil d'administration de la SICAV estime qu'il est approprié de préparer les états financiers de la SICAV selon le principe de continuité d'exploitation des activités.

##### b) Frais de constitution

Les frais de constitution sont amortis sur une période n'excédant pas cinq ans.

##### c) Conversion des devises étrangères

Les avoirs en banque, les autres actifs nets ainsi que la valeur d'évaluation des titres en portefeuille exprimés en d'autres devises que la devise du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date de clôture.

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Les revenus et les frais exprimés en devises autres que la devise du compartiment sont convertis dans cette devise aux cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les bénéfices nets et pertes nettes réalisé(e)s de change en résultant sont enregistrés dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.

### d) Etats financiers globalisés de la SICAV

Les états financiers globalisés de la SICAV sont établis en EUR et sont égaux à la somme des postes correspondants dans les états financiers de chaque compartiment convertis en EUR au cours de change en vigueur à la date de clôture.

### e) Evaluation des actifs

1) Les valeurs admises à une cote officielle ou à un autre marché réglementé sont évaluées au dernier cours connu, à moins que ce cours ne soit pas représentatif de la juste valeur.

2) Les valeurs non admises à une telle cote ou à un tel marché réglementé et les valeurs ainsi admises mais dont le dernier cours n'est pas représentatif de la juste valeur, sont évaluées sur la base de la valeur probable de réalisation, estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration de la SICAV.

3) Les avoirs liquides sont évalués à leur valeur nominale plus les intérêts courus.

4) Pour chaque compartiment, les valeurs exprimées dans une autre devise que la monnaie de ce compartiment sont converties en cette monnaie au cours moyen entre les derniers cours acheteur et vendeur connus à Luxembourg, ou, à défaut, sur la place qui est le marché le plus représentatif pour ces valeurs.

5) Les parts / actions d'organismes de placement collectifs non admis(es) à la cote officielle ou à un autre marché réglementé sont évalué(e)s sur base de la dernière VNI connue.

Le Conseil d'Administration de la SICAV est autorisé à adopter d'autres principes d'évaluation adéquats pour les avoirs de la SICAV dans le cas où des circonstances extraordinaires rendraient impossible ou inadéquate la détermination des valeurs suivant les critères spécifiés ci-dessus.

### f) Evaluation des opérations de change à terme

Les plus/moins-values nettes non réalisées sur contrat de change à terme résultant des contrats de change à terme non échus sont déterminés au jour d'évaluation sur base des cours de change à terme applicables à cette date et sont enregistrés dans l'état des actifs nets.

### g) Bénéfice(s)/ perte(s) net(te)s réalisé(e)s sur ventes de titres

Les bénéfice(s)/ perte(s) net(te)s réalisé(e)s sur ventes de titres sont calculés sur base du coût moyen pondéré.

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

### h) Coût d'acquisition des titres en portefeuille

Pour les titres acquis en devises autres que la devise du compartiment, le coût d'acquisition est calculé sur base du cours de change en vigueur au jour de l'achat.

### i) Revenus

Les dividendes nets sont reconnus à la date de détachement. Les intérêts sont comptabilisés prorata-temporis.

### j) Frais de transactions

Les frais de transactions représentent les coûts afférents aux achats et ventes d'investissements encourus par chaque compartiment.

Ils comprennent les frais de courtage ainsi que les commissions bancaires, les impôts, les frais de dépôt et autres frais de transactions, et sont inclus dans l'état des opérations et des variations des actifs nets.

### k) Comptabilisation des contrats futures

Les plus-values ou pertes latentes des contrats ouverts sont présentées dans les états de l'actif net. Variation de l'appréciation ou de la dépréciation nette non réalisée sur les contrats à terme et les options sur contrats à terme et les gains ou pertes nets réalisés sur les contrats à terme et les options sur les contrats à terme sont présentés dans l'état des résultats et les variations de l'actif net. Plus-values latentes et/ou sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme déjà réglés par l'intermédiaire de là l'encaissement/le paiement d'un montant en espèces sont conservés en tant que variation dès l'amortissement des contrats à terme de gré à gré dans l'état des résultats et d'autres Variation de l'actif net jusqu'à la résiliation du contrat à terme et des options sur contrats à terme.

## NOTE 3

### TAXE D'ABONNEMENT

Conformément à la législation en vigueur au Luxembourg, la SICAV n'est soumise à aucun impôt, sur le revenu, les plus-values ou la fortune. De même les dividendes payés par la SICAV ne sont frappés d'aucun impôt à la source.

En revanche les revenus encaissés par la SICAV sur les titres en portefeuille peuvent être assujettis à des retenues à la source qui ne sont normalement pas récupérables.

L'actif net de la SICAV est toutefois soumis à une taxe d'abonnement au taux annuel de 0.05% (0.01% pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 de la Loi de 2010), payable à la fin de chaque trimestre et calculée sur le montant de l'actif net de chaque compartiment à la fin de chaque trimestre.

La partie des actifs nets investie en parts d'autres organismes de placement collectif luxembourgeois est exemptée de taxe pour autant que ces parts ont déjà été soumises à la taxe d'abonnement.

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

### NOTE 4

#### COMMISSION DE GESTION, DE CONSEIL ET DE CONSULTANCE EN INVESTISSEMENT

Le Société de Gestion a désigné Pury Pictet Turrettini & Cie S.A., Martin Currie Investment Management LTD et Alexandre Stucki Investment Management comme Gestionnaires d'investissement des différents compartiments de la SICAV (les "Gestionnaires") et ce au travers de différents contrats définissant les taux de commissions prélevés en contrepartie des services rendus par les Gestionnaires :

- "Investment Management Agreement" signé en date du 28 juillet 2015 et modifié pour la dernière fois en avril 2020 avec effet en mai 2020 avec le gestionnaire de Pury Pictet Turrettini & Cie S.A. ;
- "Investment Management Agreement" signé en date du 6 janvier 2022 avec effet le 10 février 2022 avec le gestionnaire Martin Currie Investment Management LTD ;
- "Investment Management Agreement" signé en date du 28 mars 2014 et modifié pour la dernière fois le 9 novembre 2015 avec effet au 1 janvier 2016 avec le gestionnaire Alexandre Stucki Investment Management.

Les taux effectifs des commissions de gestion de chaque classe d'actions sont les suivants :

Compartiment	Classe	Taux
CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND	A	1.49%
	B	0.89%
CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT	A	0.50%
	B	0.50%
CADMOS - SWISS ENGAGEMENT	I	0.50%
	A	0.625%
CADMOS - BALANCED CHF	B	0.30%
	A-Cap	1.49%
	B-Dist	1.04%

Le Conseil d'Administration de la SICAV a également désigné des conseillers (les "Conseillers") pour certains des compartiments :

- "Investment Advisory Agreement" signé et modifié pour la dernière fois en mai 2020 avec le conseiller de Pury Pictet Turrettini & Cie S.A. ;

Les taux effectifs des commissions de conseil des compartiments concernés pour chaque classe d'actions sont les suivants :

Compartiment	Classe	Taux
CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT	A	1.39%
	B	0.69%
	I	0.19%
CADMOS - SWISS ENGAGEMENT	A	0.915%
	B	0.44%

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Le Conseil d'Administration de la SICAV a désigné KOIS INVEST (KOIS) ("Consultant") comme consultant par rapport aux entreprises en portefeuille et ce au travers d'une convention en engagement actionnarial signée entre la SICAV et KOIS en date du 13 mai avec entrée en vigueur le 25 mai 2020 pour l'ensemble des compartiments de la SICAV.

Le taux effectif des commissions du Consultant est de 0.01% p.a. des actifs nets de l'ensemble des compartiments de la SICAV.

Les Gestionnaires, les Conseillers et les Consultants ont droit à une commission de gestion et de conseil payable trimestriellement à un taux annuel pouvant varier selon les compartiments (respectivement selon les classes d'actions), mais ne dépassant pas 2.00% de la moyenne des valeurs nettes d'inventaires de chaque compartiment (respectivement selon les classes d'actions), déterminées pendant le trimestre concerné. Cette commission s'impute sur chaque compartiment (respectivement selon les classes d'actions), au prorata de ses avoirs nets.

Les Gestionnaires, les Conseillers et le Consultant ne peuvent percevoir de commissions d'émission ou de rachat et ne peuvent percevoir qu'une commission de gestion maximale de 0.25% s'ils acquièrent des fonds cibles :

- gérés directement ou indirectement par eux-mêmes ou par la Société de Gestion, ou
- gérés par une société à laquelle ils sont liés :
  - dans le cadre d'une communauté de gestion;
  - dans le cadre d'une communauté de contrôle;
  - ou par une participation directe ou indirecte de plus de 10.00% du capital ou des voix.

Pour le compartiment CADMOS - BALANCED CHF, comme l'autorise le chapitre relatif aux facteurs de risques concernant les "Investissement dans des organismes de placement collectif" dans le corps du Prospectus, il pourrait y avoir doublement des frais de gestion, des commissions de performance, frais de placement, frais de souscription et frais de rachat en cas d'investissement par le compartiment dans un OPC cible où des frais de gestion, commissions de performance, frais de placement, frais de souscription ou frais de rachat sont facturés à la fois au niveau du compartiment et des OPC cibles cela même lorsque ces autres OPC sont promus par le même gestionnaire que la SICAV. Les frais de gestion des OPC cibles ne dépasseront pas les 2.00%.

Les frais de gestion des Organismes de Placement Collectif détenus par le compartiment CADMOS - BALANCED CHF au 31 décembre 2023 sont comme présenté ci-dessous :

<b>Organisme de Placement Collectif</b>	<b>Frais de gestion</b>
JANUS HENDERSON HORIZON - EURO CORPORATE BOND H2 EUR	0.38%
LUMYNA - MW TOPS (MARKET NEUTRAL) B USD	1.50%
ISHARES VII - S&P 500 B USD ETF	0.07%
WHITE FLEET IV - ENETIA ENERGY INFRASTRUCTURE I EUR UNH	0.75%
LO FS - ASIA INVESTMENT GRADE BOND N CHF SY. NAV H	0.57%
LAZARD - CREDIT OPPORTUNITIES PVC EUR	0.60%
MULTI UL - LYXOR MSCI AC ASIA PACIFIC EX JAPAN ETF	0.60%
WHITE FLEET IV SECULAR TRENDS B USD -ACC.-	1.00%
WHITE FLEET IV - SECULAR TRENDS S USD -ACC.-	0.80%
DNCA INVEST - ALPHA BONDS H-I CHF -ACC.-	0.60%
ELEVA - ABSOLUTE RETURN EUROPE S EUR	0.60%
FLOSSBACH VON STORCH - BOND OPPORTUNITIES IT CHF -ACC.-	0.43%
T. ROWE PRICE - US LARGE CAP VALUE EQUITY I USD	0.69%
CADMOS - SWISS ENGAGEMENT B - CHF -ACC-	0.30%

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

### NOTE 5 COMMISSIONS DE BANQUE DEPOSITAIRE ET D'ADMINISTRATION CENTRALE

Le taux de commission de banque dépositaire pour toutes les classes de tous les compartiments est de 0.08%, avec un montant minimum annuel de EUR 150,000.00 pour la SICAV.

Le taux de commission de d'administration centrale pour toutes les classes de tous les compartiments est de 0.15% avec un montant minimum annuel de EUR 175,000.00 pour la SICAV.

### NOTE 6 COMMISSION DE LA SOCIETE DE GESTION

FundPartner Solutions (Europe) S.A. en tant que Société de Gestion, perçoit une rémunération de 0.05% p.a. La rémunération maximale payable par la SICAV est de EUR 125,000.00.

### NOTE 7 AUTRES FRAIS A PAYER

Au 31 décembre 2023, les autres frais à payer incluent principalement des frais d'administration, de dépositaires, de société de gestion et d'audit.

### NOTE 8 COMMISSION SUR EMISSION ET RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIETE

Le prix d'émission des actions de chaque compartiment est équivalent à la VNI d'une action de ce compartiment calculée à la première date de détermination de la VNI qui suit la date de souscription majorée d'une commission de maximum 0.50% ("spread") au profit du compartiment pour couvrir les frais d'investissement. Le même spread est appliqué à toutes les souscriptions afférentes à chaque calcul de la VNI afin d'assurer le traitement égalitaire des actionnaires. La commission de placement qui peut être prélevée par les éventuels intermédiaires professionnels à leurs clients souscrivant des actions de la SICAV ne peut dépasser 5.00% de la VNI de l'action. Ce prix d'émission est majoré des taxes, impôts et timbres éventuellement dus.

Le prix de rachat des actions de chaque compartiment est équivalent à la VNI d'une action de ce compartiment calculée à la première date de détermination de la VNI qui suit la date de demande de rachat diminuée d'une commission de maximum 0.50% au profit du compartiment pour couvrir les frais de désinvestissement. Le même spread est appliqué à tous les rachats afférents à chaque calcul de la VNI afin d'assurer le traitement égalitaire des actionnaires. Au montant ainsi obtenu peut être déduit une commission de rachat, prélevée en faveur des intermédiaires, pouvant aller jusqu'à 1.00% de la VNI par action. Le prix de rachat est diminué des taxes, impôts et timbres éventuellement dus.

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Les spreads de chaque compartiment sont les suivants :

Compartiment	Spreads maximum	Spreads applicables
CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND	0.50%	-
CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT	0.50%	-*
CADMOS - SWISS ENGAGEMENT	0.50%	0.15%
CADMOS - BALANCED CHF	0.50%	0.25%

*\* depuis mi-mars 2023. Précédemment 0.20%*

### NOTE 9

#### COMMISSION DE PERFORMANCE

Au sein de la SICAV, des commissions de performance ont été mises en place pour deux compartiments et sont destinés à rémunérer les gestionnaires de ces compartiments.

##### 1) CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND

Le Gestionnaire perçoit une commission de performance annuelle calculée sur base d'un pourcentage des avoirs nets de la classe A du compartiment CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND, déterminée à chaque jour de calcul de la VNI, correspondant à 20.00% de l'excédent positif de la performance de cette classe par rapport à l'indice de référence est le MSCI Europe Net Return € (Code : M7EU Index).

La performance du compartiment correspond à la performance de la VNI par action de la classe A par rapport au high water mark (ci-après défini).

La commission de performance est calculée sur la base de la VNI après déduction de tous les frais et engagements, de la commission de gestion et de conseil (mais pas de la commission de performance) et est ajustée pour prendre en compte toutes les souscriptions et tous les rachats.

La commission de performance est égale à la surperformance de la VNI par action multipliée par le nombre de parts en circulation. Aucune commission de performance n'est due, si pour l'année concernée, la VNI par action avant commission de performance se révèle inférieure au high water mark.

Le high water mark est défini comme le maximum entre les deux éléments suivants :

- La dernière VNI par action sur base de laquelle une commission de performance a été payée;
- La VNI par action initiale.

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

Les commissions de performance des classes du compartiment CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 est la suivante :

Code ISIN	Classe d'action	Devise	Commission de performance	% des actifs nets*
LU0269642889	A	EUR	-	-

\* basé sur la valeur nette d'inventaire moyenne de la classe d'actions pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2023.

### 2) CADMOS - SWISS ENGAGEMENT

Le Gestionnaire perçoit une commission de performance annuelle calculée sur base d'un pourcentage des avoirs nets de la classe A du compartiment CADMOS - SWISS ENGAGEMENT, déterminée à chaque jour de calcul de la VNI, correspondant à 20.00% de l'excédent positif de la performance de cette classe (calculée par rapport au high water mark) par rapport à l'indice de référence Swiss Leader Index (Total Return) dividendes nets inclus, calculée depuis le dernier paiement de commission de performance.

La commission de performance est calculée sur la base de la VNI après déduction de tous les frais et engagements, de la commission de gestion et de conseil (mais pas de la commission de performance) et est ajustée pour prendre en compte toutes les souscriptions et tous les rachats.

La commission de performance est égale à la surperformance de la VNI par action multipliée par le nombre de parts en circulation. Aucune commission de performance ne sera due, si pour l'année concernée, la VNI par action avant commission de performance sous-performe l'indice de référence depuis le dernier paiement de commission de performance (ou depuis la VNI initiale s'il n'y a pas encore eu de paiement).

Le high water mark est défini comme la dernière VNI par action pour laquelle il y a eu un paiement de commission de performance. Le premier high water mark est la VNI initiale.

Le high water mark est diminué du dividende payé aux actionnaires.

Les commissions de performance des classes du compartiment CADMOS - SWISS ENGAGEMENT pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2023 est la suivante :

Code ISIN	Classe d'action	Devise	Commission de performance	% des actifs nets*
LU1045226963	A	CHF	-	-

\* basé sur la valeur nette d'inventaire moyenne de la classe d'actions pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2023.

Les autres compartiments ne paient pas de frais de performance.

## NOTE 10

### TAUX DE CHANGE

Les taux de change utilisés pour la conversion en EUR des actifs nets de la SICAV au 31 décembre 2023 sont les suivants :

1 EUR = 0.92972900 CHF  
1 EUR = 1.10465039 USD

## Notes aux états financiers au 31 décembre 2023 (suite)

### NOTE 11 CONTRATS DE CHANGE A TERME

Au 31 décembre 2023, la SICAV avait en cours les contrats de change à terme suivants :

#### CADMOS - BALANCED CHF

Devise	Achat	Devise	Vente	Date d'échéance
CHF	10,036,765.85	EUR	10,700,000.00	22/03/2024
CHF	16,057,089.75	USD	18,850,000.00	22/03/2024

La plus-value nette non réalisée sur ces contrats au 31 décembre 2023 était de CHF 466,199.22 et figure dans l'état des actifs nets.

### NOTE 12 CONTRATS FUTURES

Au 31 décembre 2023, la SICAV avait en cours les contrats futures suivants :

#### CADMOS - BALANCED CHF

	Date d'échéance	Devise	Engagement en CHF	Non réalisé en CHF
Achat de 21.00 Nasdaq 100 Stock Index	15/03/2024	USD	5,947,848.47	202,690.36

### NOTE 13 GARANTIE SUR PRODUITS DERIVES NEGOCIES DE GRE A GRE

Dans le cadre de leurs transactions sur des produits dérivés négociés de gré à gré, les compartiments de la SICAV n'ont pas perçu de garantie de la part des différentes contreparties avec lesquelles ils traitent.

### NOTE 14 INVESTISSEMENTS CROISÉS ENTRE COMPARTIMENTS

Au 31 décembre 2023, un compartiment de la SICAV investit dans un autre compartiment de celle-ci :

#### CADMOS - BALANCED CHF

Compartiment Investi	Montant Investi en CHF	% des actifs nets
CADMOS - SWISS ENGAGEMENT	1,755,335.00	2.53%

Le montant total des investissements croisés pour le compartiment CADMOS - BALANCED CHF s'élève à CHF 1,755,335.00 et représente 2.53% de ses actifs nets, soit une NAV de CHF 67,533,996.45 si on ne compte pas le montant investi.

### NOTE 15 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice n'est à déclarer.

## Total Expense Ratio ("TER") (annexe non révisée)

Conformément à la Directive de l'"Asset Management Association Switzerland" ("AMAS") du 16 mai 2008 (état au 5 août 2021), la "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) pour les placements collectifs de capitaux", la SICAV est tenue de publier un TER pour la dernière période de douze mois.

Le TER se définit comme le rapport entre le total des frais d'exploitation (se composent principalement des commissions de conseil en investissement et de gestion, des commissions de banque dépositaire, intérêts et frais bancaires, des commissions de service, des commissions de performance, des impôts et taxes) et la VNI moyenne (calculée sur base de la moyenne journalière du total des actifs nets pour la période concernée) du compartiment/de la classe d'actions concerné(e) exprimée dans sa devise de référence.

Pour autant que le compartiment investisse plus de 10% de ses actifs dans d'autres fonds d'investissement, un TER synthétique est calculé :

- en ajoutant au TER la somme des TER des fonds sous-jacents pondérés selon leur part dans l'actif net du compartiment correspondant à la date de référence. Si l'un des fonds cibles ne publie pas de TER, aucun TER synthétique ne sera calculé pour cette fraction d'investissement,
- en soustrayant l'impact des rétrocessions perçues, calculé en divisant le montant des rétrocessions par la moyenne des actifs.

Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, les TER étaient les suivants :

Classe	Devise	TER annualisé incluant les frais de performance	TER annualisé excluant les frais de performance	TER synthétique
CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND				
A	EUR	1.92%	1.92%	-
B	EUR	1.29%	1.29%	-
CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT				
A	USD	2.46%	2.46%	-
B	USD	1.72%	1.72%	-
I	USD	1.22%	1.22%	-
CADMOS - SWISS ENGAGEMENT				
A	CHF	1.96%	1.96%	-
B	CHF	1.12%	1.12%	-
CADMOS - BALANCED CHF				
A-Cap	CHF	1.87%	1.87%	2.20%
B-Dist	CHF	1.40%	1.40%	1.73%

## Portfolio Turnover Ratio ("PTR") (annexe non révisée)

Le PTR est une mesure des opérations réalisées au sein du portefeuille d'un compartiment.

Le PTR se définit comme le rapport entre la différence de la somme des achats et des ventes et la somme des souscriptions et rachats et la VNI moyenne (calculé sur base de la moyenne journalière du total des actifs nets pour la période concernée) du compartiment concerné exprimée dans sa devise de référence.

Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, le PTR de chaque compartiment était le suivant :

<b>Compartiment</b>	
CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND	1.12%
CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT	10.57%
CADMOS - SWISS ENGAGEMENT	-14.96%
CADMOS - BALANCED CHF	80.63%

## Performance (annexe non révisée)

La performance par classe d'actions a été calculée par comparaison entre l'actif net par action au 31 décembre 2023 et l'actif net par action au 31 décembre 2022.

La performance a été calculée respectivement à la fin de chaque période conformément à la "Directive pour le calcul et la publication de performance de placements collectifs de capitaux" de l'AMAS (Asset Management Association Switzerland) du 16 mai 2008 (état au 5 août 2021).

La performance indiquée consiste en des données historiques dont il est impossible de déduire la performance actuelle ou future. Les commissions et frais perçus lors de l'émission et, le cas échéant, lors du rachat d'actions, n'ont pas été pris en compte dans le calcul des données relatives à la performance.

Au 31 décembre 2023, les performances étaient les suivantes :

Classe	Devise	Performance pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2023	Performance pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022	Performance pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021
CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND				
A	EUR	16.48%	-25.01%	28.27%
B	EUR	17.22%	-24.54%	29.64%
CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT				
A	USD	4.24%	-26.82%	-21.28%
B	USD	5.02%	-26.28%	-20.73%
I	USD	5.54%	-25.93%	-20.37%
CADMOS - SWISS ENGAGEMENT				
A	CHF	12.22%	-27.98%	29.67%
B	CHF	13.16%	-27.37%	31.66%
CADMOS - BALANCED CHF				
A-Cap	CHF	2.24%	-19.76%	11.88%
B-Dist	CHF	2.72%	-19.39%	12.43%

## Autres informations aux Actionnaires (annexe non révisée)

### 1. Rémunération de la société de gestion

La Société de Gestion a adopté une politique de rémunération conforme aux principes édictés par la loi du 10 mai 2016 portant modification de la Loi de 2010.

L'exercice financier de la Société de Gestion prend fin le 31 décembre de chaque année.

Le tableau suivant présente le montant total des rémunérations pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2023, ventilé en rémunération fixe et rémunération variable, versées par la Société de Gestion à ses employés.

Il a été établi en tenant compte du point 162 de la section 14.1 des lignes de conduite en matière de rémunération de l'Autorité européenne des marchés financiers ("AEMF") en ce qui concerne la confidentialité et la protection des données.

	Nombre de bénéficiaires	Total des rémunérations (en EUR)	Rémunération fixe (en EUR)	Rémunération variable (bonus cibles ou discrétionnaires, parts, rémunération) (en EUR)
Total des rémunérations versées par la Société de Gestion au cours de l'année 2023	32	26,424	18,761	7,663

#### Complément d'explication

- Les bénéficiaires indiqués désignent les preneurs de risque (en ce compris les 4 dirigeants exerçant leur activité au Luxembourg) ainsi que les employés de la Société de Gestion dédiés aux activités de celle-ci pour l'ensemble des fonds gérés, et rémunérés par elle. De plus, la Société de Gestion n'a pas rémunéré directement le personnel du Gestionnaire mais a plutôt veillé à ce que ce dernier respecte lui-même les exigences de la politique de rémunération.
- Les avantages ont été octroyés sur la base de critères tels que le niveau de séniorité, le rang hiérarchique ou d'autres critères d'éligibilité, sans tenir compte de critères de performance, et ils sont donc exclus des chiffres relatifs à la rémunération fixe ou variable fournis ci-avant.
- Le total des rémunérations fixes et variables indiqué s'appuie sur la proportion des actifs sous gestion représentée par la SICAV.
- Les résultats de la revue annuelle 2023 n'ont pas révélé d'exception.
- La politique de rémunération adoptée n'a pas fait l'objet de modifications depuis qu'elle a été mise en œuvre.

## Autres informations aux Actionnaires (annexe non révisée) (suite)

### **2. Réglementation relative aux opérations de financement sur titres**

Au 31 décembre 2023, la SICAV était soumise aux exigences du Règlement (UE) 2015/2365 (SFTR) relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de réutilisation. Par ailleurs, aucune transaction correspondante n'a été effectuée au cours de l'exercice auquel les états financiers se rapportent.

### **3. Informations sur la mesure du risque**

Le risque global des compartiments est déterminé à l'aide de l'approche par les engagements. Pour ce faire, les positions en instruments financiers dérivés sont converties dans leur position équivalente de l'actif sous-jacent. Le risque global ne doit pas dépasser l'actif net du compartiment

## Sustainable Finance Disclosure Regulation ("SFDR") (annexe non révisée)

Le 27 novembre 2019, le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil sur la publication d'informations relatives à la durabilité dans le secteur des services financiers a été publié (le "SFDR"). Le SFDR vise à accroître l'harmonisation et la transparence vis-à-vis des investisseurs finaux en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité, la prise en compte des incidences négatives sur la durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et l'investissement durable en exigeant des informations précontractuelles et continues aux investisseurs finaux.

Le SFDR fournit des définitions de haut niveau et établit une distinction entre plusieurs catégorisations de produits, y compris les "produits de l'article 8" qui sont des produits financiers qui promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, à condition que les sociétés dans lesquelles les investissements sont effectués suivent des pratiques de bonne gouvernance ("produits SFDR Article 8") et "produits de l'article 9" qui sont des produits dont l'investissement durable est leur objectif ("Produits SFDR Article 9").

Les compartiments suivants de CADMOS sont classés comme produits financiers relevant du champ d'application des articles SFDR suivants au 31 décembre 2023 :

<b>Compartiment</b>	<b>Catégorisation SFDR actuelle au 31.12.2023</b>
CADMOS - EMERGING MARKETS ENGAGEMENT	Produit article 8
CADMOS - PEACE EUROPEAN ENGAGEMENT FUND	Produit article 9
CADMOS - SWISS ENGAGEMENT	Produit article 9

Au sens du SFDR (règlement UE 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers), le compartiment CADMOS - BALANCED CHF ne promeut pas les caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'a pas pour objectif un investissement durable.

Aux fins du règlement "taxonomie" (règlement UE 2020/852 du 18 juin 2020 relatif à l'établissement d'un cadre pour favoriser les investissements durables, et modifiant le règlement UE 2019/2088), les investissements sous-jacents au compartiment ne tiennent pas compte des critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

ANNEX V

Modèle d'information périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (US) 2020/852

Dénomination du produit : Cadmos - Peace European Engagement Fund

Identifiant d'entité juridique : 549300QH87PMQGZKBX85

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 99.0%

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: 99.0%

Non

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_% d'investissements durables

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



## Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif d'investissement durable du compartiment est de contribuer à une transition juste et équitable, à un avenir plus durable en investissant dans des entreprises au cœur du changement de paradigme en cours sous l'effet de la révolution numérique, de l'évolution démographique et du changement climatique. Le compartiment investit dans des entreprises répondant à des critères stricts en matière de fondamentaux et de durabilité.

Ces objectifs sont atteints par la mise en œuvre de la stratégie Buy & Care® du Promoteur et du Gestionnaire (de Pury Pictet Turrettini & Cie S.A. - ci-après PPT). PPT investit (Buy: pré-investissement) dans des entreprises rentables, durables et qui produisent un impact, et qui sont à la fois les moteurs et les bénéficiaires de grands changements de paradigmes, puis mène une action d'engagement (Care: post-investissement) de manière directe et collective afin d'aider ces entreprises à progresser plus encore et à mieux intégrer la durabilité à leur stratégie.

**Pré-investissement:** L'objectif d'investissement durable est poursuivi par des investissements dans des entreprises présentant les caractéristiques suivantes :

- Tout d'abord, le compartiment vise à accomplir une réduction des émissions de carbone conformément à l'article 9, paragraphe 3 du SFDR en réalisant des investissements durables dans des entreprises qui sont les moteurs de la transition vers des émissions de CO<sub>2</sub> nettes nulles d'ici à 2050, en phase avec les objectifs à long terme de l'Accord de Paris en matière de réchauffement climatique.

Sur l'année 2023, la température moyenne du portefeuille se situe à 1.52 degrés. 99.0% des investissements contribuent à l'objectif de réduire les émissions carbonées tel que décrit ci-dessus. A fin décembre, 41 des 41 sociétés du compartiment contribuent à une augmentation de température jusqu'à 2050 inférieure à 2° degrés en phase avec les objectifs à long terme de l'Accord de Paris.

- Deuxièmement, le compartiment compte investir dans des entreprises impliquées dans les technologies vertes et les TIC susceptibles de contribuer à relever les défis (environnementaux) du changement climatique et les défis (sociaux) démographiques en réalisant des investissements durables dans des entreprises qui contribuent à l'industrie, à l'innovation et à l'infrastructure (ODD 9) au sens défini par les objectifs de développement durable des Nations Unies, qui fournissent une énergie propre à un prix abordable (ODD 7), qui luttent contre le changement climatique (ODD 13) ou qui contribuent à un éducation de qualité au sens de l'ODD 4.

Sur l'année 2023, 99.0% du portefeuille était aligné sur cet objectif. A fin décembre, 41 des 41 sociétés du compartiment contribuent à relever les défis environnementaux, climatiques et sociaux par le développement de technologies vertes en contribuant positivement aux ODD 4, 7, 9 ou 13.

- Enfin, le compartiment vise à relever les défis démographiques posés par la croissance de la population humaine et qui pèsent sur l'ensemble des 17 ODD. L'objectif est de proposer des solutions démographiques positives et responsabilisantes qui contribuent à éradiquer la pauvreté et la faim, à réduire les inégalités, à promouvoir la santé et le bien-être ou à créer des villes durables au sens des ODD 1, 2, 3, 10 et 11.

Sur l'année 2023, 99.0% du portefeuille était aligné sur cet objectif. A fin décembre, 41 de 41 sociétés du compartiment contribuent à relever les défis démographiques en contribuant à éradiquer la pauvreté et la faim, à réduire les inégalités, à promouvoir la santé et le bien-être ou a créer des villes durables au sens des ODD 1, 2, 3, 10 et 11.

**Post-investissement:** Le vote par procuration et l'engagement font partie intégrante de la stratégie Buy & Care®.

Le Gestionnaire d'investissement exerce ses droits de vote conformément aux objectifs d'investissement et à la politique du compartiment en tenant compte de la gouvernance d'entreprise et des préoccupations environnementales et sociales.

En 2023, nous avons exécuté nos droits de vote sur 100% des sociétés en portefeuille que nous détenions avant leur Assemblée Générales (39 sociétés).

Les politiques en matière d'engagement du Gestionnaire promeuvent un progrès continu dans toutes les principales thématiques ESG pertinentes, un progrès ESG et des impacts tangibles au niveau des ODD.

En 2023, nous avons engagé un dialogue direct et interactif avec 26 sociétés du compartiment sur un total de 41 sociétés présentement dans le portefeuille à fin 2023

**Les indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

**Pré-investissement:** Le Gestionnaire d'investissement sélectionne des entreprises qui sont à la fois les moteurs et les bénéficiaires du changement de paradigme en cours sous l'effet de la révolution numérique, de l'évolution démographique et du changement climatique. Ces leaders thématiques sont sélectionnés sur la base de critères ESG/de durabilité et de facteurs d'impact. Le compartiment considère un investissement comme durable s'il est en phase avec les démarches suivantes:

- Réduire les émissions de carbone

Les indicateurs environnementaux suivants sont pris en considération pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable:

- Investir dans des entreprises dont l'activité économique pousse la transition vers des émissions de CO2 nettes nulles, qui possèdent une stratégie net zéro en matière de CO2 contribuant à une hausse des températures nettement inférieure à 2 degrés selon le scénario IEA SDS.

A fin décembre, 41 des 41 sociétés du compartiment contribuent à une augmentation de température jusqu'à 2050 inférieure à 2° degrés en phase avec les objectifs à long terme de l'Accord de Paris. Cela représente 99.0% des investissements en actions du compartiment sachant que seul 1.0% sont placés en cash à fin décembre 2023. En 2022, 2 sociétés ne répondaient pas à un scénario à moins de 2°.

- ou avoir toutes ses activités de production d'électricité dans des juridictions où un objectif d'émissions de CO2 nettes nulles a été annoncé.

Cet objectif ne concerne que les sociétés de "services aux collectivités". Cela ne concerne qu'Iberdrola et Orsted dans le compartiment. Toutes leurs activités de production d'électricité ne se trouvent pas dans des juridictions dans lesquelles un objectif d'émissions de CO2 nettes nulles ont été annoncées. Toutefois Iberdrola et Orsted répondent aux critères précédents avec une contribution de 1.5° à l'augmentation de la température à l'horizon 2050.

- Exploiter des parcs de production d'électricité tirant plus de 80 % de la production d'électricité de sources d'énergie renouvelables.

Cet objectif ne concerne que les sociétés de "services aux collectivités". Cet indicateur ne concerne que Iberdrola et Orsted, soit 3.6% du compartiment. Iberdrola n'atteint pas cette limite, mais comme précisé plus haut la société se situe sur une trajectoire en ligne avec les accords de Paris. Orsted en revanche dépasse cette limite avec 96% d'électricité produite avec des sources renouvelables.

- Promouvoir les technologies vertes

Investir dans des entreprises qui promeuvent des technologies vertes et des technologies de l'information et de la communication (TIC) contribuant à relever les défis du changement climatique et les défis démographiques.

Les indicateurs sociaux et environnementaux suivants sont pris en considération pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable:

- Investir dans des entreprises dont l'activité économique présente un score positif net d'au moins 50% pour l'ODD 4 (éducation de qualité) ;

Seul une société du compartiment répond à cet objectif (SGS soit 1.55% du compartiment) avec son activité SGS Academy.

- Ou avoir un score positif net d'au moins 50% pour l'ODD 7 (énergie abordable et propre) ;

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les impacts des changements opérés en 2023 ainsi que les changements de scores et ratings sont dans l'ensemble positifs pour la durabilité du compartiment. Ces changements sont toutefois mineurs et s'expliquent en partie par la philosophie Buy & Care du compartiment qui investit avec de fortes convictions. Le « turnover » du Cadmos Peace European Engagement Fund se situe dans une moyenne de moins de 10% depuis près de 10ans. En 2023, deux positions ont été vendues (Adyen et Linde) et cinq ont été ajoutées (Air Liquide, Axa, Iberdrola, Novo Nordisk et Vinci). Les objectifs ainsi que les ratings de durabilité des nouvelles sociétés sont meilleurs que ceux des titres vendus et en particulier d'Adyen.

Les niveaux restent ainsi très élevés par rapport aux niveaux publiés en fin 2022. Certaines améliorations sont à noter au niveau de sociétés qui ont pris des engagements climatiques plus convaincants. A fin 2023, 100% des titres affichent un scénario climatique inférieur à 2 degrés. EssilorLuxottica et Eurofins ont en particulier vu leur scénario climatique descendre en dessous de 2 degrés. La température du portefeuille a été ainsi réduite de 1.56 à 1.52 degrés.

**Les principales incidences négatives**

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?***

Le Gestionnaire d'investissement exclut de la part des investissements durables:

- Les entreprises qui ne respectent pas les traités internationaux relatifs aux armements controversés (exclusions sur la base de normes), c'est-à-dire qui tirent un chiffre d'affaires d'activités controversées telles que les armes chimiques, les armes biologiques, les armes à sous-munitions, les armes nucléaires, l'uranium appauvri;

100% des sociétés du compartiment respectent effectivement cet indicateur. Il n'y a aucun lien avéré entre les sociétés du compartiment et l'armement controversé.

- Les entreprises dont on estime qu'elle enfreignent systématiquement les normes internationales, dont les infractions sont particulièrement graves ou dont la direction n'est pas disposée à mettre en œuvre les réformes nécessaires (exclusion sur la base du comportement des entreprises);

100% % des sociétés du compartiment respectent effectivement cet indicateur. 24 sociétés sur 41 n'ont aucune controverse avérée. Seules 17 sociétés ont été confrontées à des controverses publiques qui sont pour la grande majorité mineures ou pour lesquelles des engagements sont pris pour les éviter à l'avenir. La controverse la plus importante du compartiment concerne Nestlé et l'ODD – 8 (Travail décent et croissance économique). La société semble rencontrer des difficultés à empêcher le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement en Chine. La société affronte toutefois frontalement ce problème et élabore depuis plusieurs années des programmes parmi les plus avancés de l'industrie pour éviter le travail forcé dans diverses chaînes d'approvisionnement agricoles.

- Les entreprises qui tirent plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production de tabac, de l'exploitation d'activités de jeux d'argent, de divertissements pour adultes, des fabricants d'armes conventionnelles et des armes à feu (exclusions sur la base de revenus).

100% des sociétés du compartiment respectent effectivement cet indicateur. 35 sociétés sur 41 ne génèrent aucun revenu direct ou indirects de ces activités. Seule LVMH tire des revenus marginaux (moins de 1%) du tabac et seules 5 sociétés (Capgemini, Infineon, Schneider Electric, SAP et Hexagon) génèrent de faibles revenus en fournissant des services, des logiciels ou des produits qui sont également utilisés par l'industrie de l'armement.

L'évaluation de la durabilité et les scores du Gestionnaire d'investissement intègrent des facteurs liés au principe de "ne pas causer de préjudice important" (PCPI), ce qui entraîne l'exclusion des entreprises qui causent un préjudice important à n'importe lequel des objectifs environnementaux ou sociaux visés à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Les entreprises systématiquement en infraction, en retard, qui refusent de reconnaître la situation ou qui ne font pas preuve de l'ouverture nécessaire pour s'attaquer à ces problèmes et progresser sont exclues de l'univers d'investissement du compartiment.

### **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Le compartiment a assuré en 2023 que l'investissement durable ne cause aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable environnemental ou social tout en tenant également compte des indicateurs des principales incidences négatives (PIN).

Les 14 indicateurs de principales incidences négatives (PIN) du Tableau 1 ont été pris en considération avec de plus l'exclusion des émetteurs associés à de graves controverses. En outre, des indicateurs PIN spécifiques pour lesquels des données sont généralement disponibles et pour lesquels il est possible de fixer des seuils absolus spécifiques ont été analysés:

- PIN 7: Les émetteurs ayant un impact négatif sur les zones sensibles du point de vue de la biodiversité sont exclus
- PIN 10: Les émetteurs dont on pense ou dont il est établi qu'ils ne respectent pas des normes établies et qui sont impliqués dans des controverses graves sont exclus
- PIN 14 : Les émetteurs qui restent impliqués de manière certaine dans les armes controversées sont exclus

Indicateurs "opt-in" supplémentaires pour les facteurs environnementaux et sociaux:

- PIN 14 : Les émetteurs impliqués dans des controverses graves concernant des espèces menacées sont exclus

Indicateurs "opt-in" supplémentaires pour les questions sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption:

PIN 16: Les émetteurs impliqués dans des controverses graves de corruption et qui n'ont pas pris de mesures suffisantes pour régler le problème sont exclus.

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

Oui, comme l'indique le PAI 10, 100% des investissements sont alignés avec les principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales.



### **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Pour une meilleure transparence, le tableau suivant fournit l'exposition à tous les PAI applicables au compartiment sur l'ensemble de l'année 2023. Les valeurs des indicateurs ci-dessous représentent la moyenne pondérée des quatre fins de trimestres jusqu'à fin décembre 2023.

<i>Principales Indicateurs Négatives</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Impact</i>	<i>Couv. (%)</i>
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT			
<b>Emissions de gas à effet de serre</b>			
1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (tonnes)	463.8	100.0%
	Émissions de GES de niveau 2 (tonnes)	439.4	100.0%
	Émissions de GES de niveau 3 (tonnes)	8 474.5	100.0%
	Émissions totales de GES (tonnes)	9 377.7	100.0%
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (tonnes par m. EUR investis)	214.5	100.0%
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES (tonnes par m. EUR chiffre d'affaires)	819.1	100.0%
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux combustibles fossiles (pourcent)	3.4%	100.0%
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Consommation d'énergie non renouvelable (pourcent)	49.7%	74.9%
	Production d'énergie non renouvelable (pourcent)	1.0%	96.8%
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Agriculture, sylviculture et pêche (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.00	69.3%
	Industries extractives (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.00	69.3%
	Industrie manufacturière (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.64	69.3%
	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	2.45	69.3%
	Production et distribution d'eau; Assainissement, gestion des déchets et dépollution (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.00	69.3%
	Construction (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.04	69.3%
	Commerce (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	-	69.3%
	Transport et entreposage (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	-	69.3%
	Activités immobilières (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.00	69.3%

<b>Biodiversity</b>			
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Exposition (pourcent)	0.0%	100.0%
<b>Eau</b>			
8. Rejets dans l'eau	Rejets dans l'eau (tonnes par m. EUR investis)	0.25	15.0%
<b>Déchets</b>			
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Déchets dangereux (tonnes par m. EUR investis)	5.23	33.0%

<i>Principales Incidences Négatives</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Impact</i>	<i>Couv. (%)</i>
<b>INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION</b>			
<b>Les questions sociales et de personnel</b>			
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement (pourcent)	0.0%	100.0%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement (pourcent)	5.4%	100.0%
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération (pourcent)	0.0%	4.0%
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen	40.7%	1.0%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Exposition (pourcent)	0.0%	100.0%

**TABLEAU 2 - INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT**

<b>Eau, déchets et autres matières</b>			
14. Espèces naturelles et aires protégées	Exposition (pourcent)	0.0%	100.0%

**TABLEAU 3 - INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION**

**Lutte contre la corruption et les actes de corruption**

16. Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Exposition (pourcent)	0.0%	100.0%
---	-----------------------	------	--------

Le compartiment a pris compte des PIN sur les facteurs de durabilité au sens de l'Annexe 1 des actes délégués SFDR. Les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité, tels que définis par le SFDR, ont été pris en compte par ce compartiment conformément à l'annexe 3 SFDR. En 2023, le compartiment a atténué les PIN par le biais des indicateurs pré-investissement et post-investissement du Gestionnaire d'investissement ainsi que pour la surveillance continue de l'exposition du portefeuille. L'applicabilité dépend de la nature de l'indicateur, de la qualité des données, ainsi que du contexte spécifique du secteur et de l'industrie à l'origine d'un éventuel impact négatif.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus **grande proportion** d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: année clôturée le 31.12.2023 (moyenne données trimestrielles – dernier jour du trimestre)

Investissements les plus importants	Secteur	Pays	% d'actifs
ASML HOLDING	Equipements électriques et électroniques	Pays-Bas	4.62%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON	Industrie textile et du vêtement	France	3.43%
HERMES INTERNATIONAL	Industrie textile et du vêtement	France	3.39%
L'OREAL	Industrie pharmaceutique et cosmétique	France	3.37%
INFINEON TECHNOLOGIES	Communications	Allemagne	3.34%
SCHNEIDER ELECTRIC S.A.	Equipements électriques et électroniques	France	3.31%
AIR LIQUIDE	Produits chimiques	France	3.23%
SAP	Internet, logiciel et services techniques informatiques	Allemagne	3.10%
ESSILORLUXOTTICA	Photo et optique	France	3.10%
NOVARTIS NOMINAL	Industrie pharmaceutique et cosmétique	Suisse	3.10%
SIKA	Produits chimiques	Suisse	2.83%
ATLAS COPCO 'A'	Construction de machines et appareils	Suède	2.77%
CAPGEMINI	Articles de bureau et ordinateurs	France	2.55%
PARTNERS GROUP HOLDING NOMINAL	Holdings et sociétés financières	Suisse	2.54%
COMPASS GROUP	Gastronomie	Royaume-Uni	2.51%



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Sur l'ensemble de l'année 2023, le Gestionnaire d'investissement a investi 99.0% de l'actif net du compartiment dans des investissements durables conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement. Les 1.0% restants représentent la moyenne du cash du compartiment sur l'année 2023. Chaque investissement durable possède au moins un objectif environnemental ou social prépondérant.

### ● *Quelle était l'allocation des actifs?*

Comme décrit précédemment, 99.0% des investissements du compartiment répondent à l'objectif environnemental de réduire les émissions carbonées. En y intégrant le cash, cela représente un total de 100% du compartiment.

99.0% des investissements du compartiments contribuent à des objectifs sociaux et environnementaux en contribuant à la promotion des technologies vertes, les technologies de l'information et de la communication (TIC) tels que définis par les ODD 4, 7, 9 ou 13.

Enfin, 99.0% des sociétés du compartiment contribuent positivement à l'objectif social de relever les défis démographiques causés par la croissance de la population humaine. Les indicateurs sociaux ODD 1, 2, 3, 10 ou 11 sont utilisé pour cette évaluation.

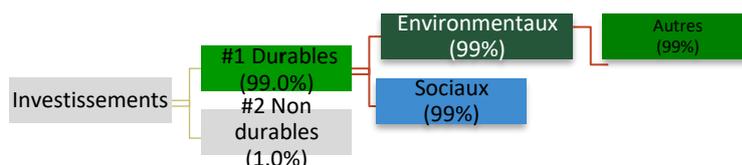
Outres les seuils positifs spécifiques (objectifs d'investissement durable) définis pour l'inclusion et le maintien des entreprises, le compartiment calcule un score de durabilité du portefeuille qui doit rester en tout temps supérieur à celui de l'univers d'investissement du compartiment.

Les scores de durabilité du Gestionnaire d'investissement se fondent sur une approche de double caractère matériel basée sur un score ESG et un score d'impact. L'analyse ESG a pris en considération tous les facteurs ESG pertinents et prospectifs, y compris les processus de gestion et les controverses relatives au modèle économique. Ce score a été combiné avec une analyse d'impact basée sur des scores ODD et sur des scores de température du portefeuille qui évaluent spécifiquement l'impact sur la société et sur l'investissement dans son ensemble. Dans le cadre de cette analyse, le compartiment obtient un score de durabilité de 70.2% ce qui est largement supérieur au score de l'univers d'investissement qui est de 36.9%.

Enfin, le compartiment évalue spécifiquement les pratiques de bonne gouvernance de toutes les sociétés bénéficiaires des investissements à l'aide de plusieurs indicateurs. D'une part nous évaluons les bonnes pratiques de gouvernance à l'aide de ratings de bonne gouvernance mesurant l'efficacité des organes de direction, les pratiques de rémunération, les pratiques d'audits et de risques. Toutes les sociétés du compartiment sont au-dessus des minimas exigés. D'autre part, nous évaluons plus spécifiquement le degré général de conformité de l'entreprise aux normes fiscales, sociales et environnementales et au respect des droits l'homme. Pour cette deuxième évaluation, nous veillons également que toutes les sociétés correspondent

**L'allocation des actifs**  
décrit la proportion des investissements dans des actifs spécifiques.

à nos attentes. Ceci a été respecté pour l'ensemble de l'année 2023, même si à fin décembre 2023, 33 sociétés présentent quelques points d'améliorations que nous nous efforcerons d'adresser lors de nos meetings d'engagements à venir.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Allocation d'actifs	2022
#1 Durables	95.6%
Environnementaux	100%
Alignées sur la taxonomie	0%
Autres	95.6%
Sociaux	100%
#2 Non durables	4.40%

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

<b>Secteur (GICS)</b>	<b>Exposition: (%)</b>
Alimentation et boissons non alcoolisées	8.42%
Articles de bureau et ordinateurs	2.55%
Assurances	0.49%
Banques et organismes de crédit	3.77%
Commerce divers	2.19%
Communications	3.34%
Construction de machines et appareils	7.57%
Construction et matériaux de construction	2.62%
Équipements électriques et électroniques	10.22%
Équipements et services pour l'énergie	1.87%
Gastronomie	2.51%
Holdings et sociétés financières *	2.54%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	18.12%
Industrie textile et du vêtement	8.90%
Internet, logiciel et services techniques informatiques *	5.39%
Photo et optique	3.10%
Produits chimiques	10.25%

Services aux collectivités *	1.60%
Services publics	3.94%

\* Veuillez noter qu'un ou plusieurs ISIN de ce sous-secteur sont considérés comme impliqués dans les combustibles fossiles selon un fournisseur de données externe. Le niveau d'implication peut varier.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



### Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les investissements durables ayant un objectif environnemental n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE.

**Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup> ?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

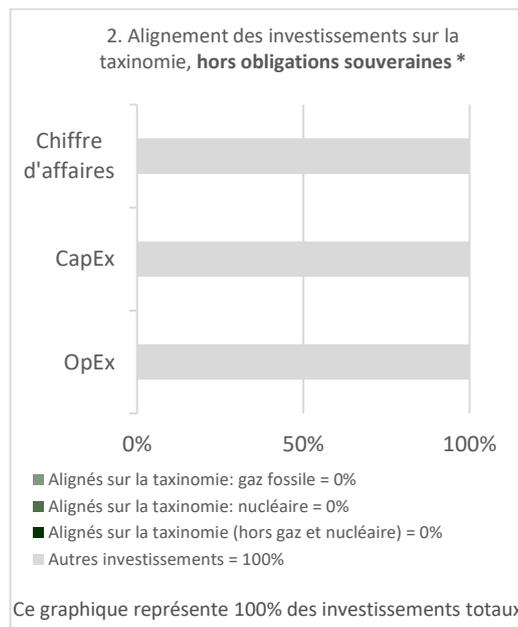
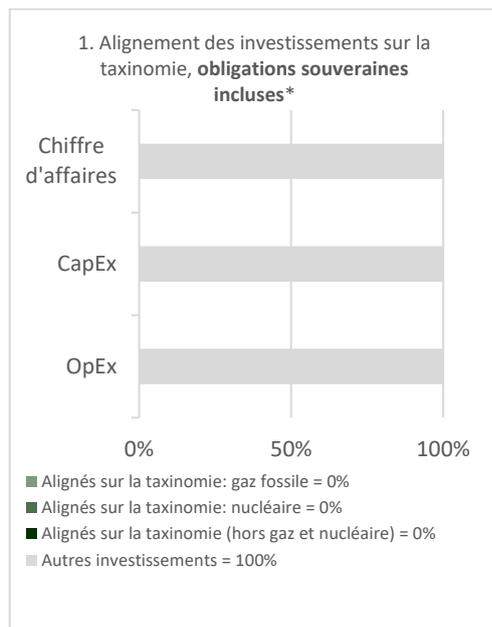
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements;

- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



\*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souver.

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas applicable.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas applicable.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



### **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE est de 99.0%. Sur l'ensemble de 2023, le compartiment contenant de plus 1.0% de cash.



### **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif social est de 99.0%. Les 1.0% restants sont le cash du compartiment.



### **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Les instruments inclus dans la catégorie «#2 Non durables» sont les espèces et les équivalents de trésorerie qui représentent 1.0% sur l'ensemble de l'année 2023.



### **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

L'année 2023 a été une année très volatile. Au niveau microéconomique, la pression sur les coûts des matières premières, grâce à l'amélioration des chaînes de production, et de l'énergie s'est légèrement amoindrie. L'enthousiasme suscité par l'adoption du ChatGPT et de l'intelligence artificielle générative (GAI) a stimulé les actions du secteur des technologies de l'information.

Durant l'année 2023, la composition du portefeuille n'a été que peu modifiée. Deux positions ont été vendues du portefeuille, Adyen et Linde, et cinq ont été ajoutées (Air Liquide, Axa, Iberdrola, Novo Nordisk et Vinci). Les objectifs ainsi que les ratings de durabilité des nouvelles sociétés sont meilleurs que ceux des titres vendus et en particulier d'Adyen. Grâce à ses produits de santé, Air Liquide offre des avantages sociaux évidents. L'entreprise gère de manière adéquate la plupart des risques ESG, y compris l'intensité énergétique et la sécurité des installations. AXA est une compagnie d'assurance qui propose divers produits qui abordent de plus les questions sociales et environnementales. Les risques du portefeuille d'investissement sont bien gérés grâce à des directives progressives. En orientant de plus en plus sa production d'énergie vers les énergies renouvelables, Iberdrola contribue de manière significative à la transition énergétique. Novo Nordisk, une société biopharmaceutique pure play avec une franchise GLP-1 leader sur le marché, axée sur le diabète, l'obésité et l'hémophilie. La société est en mesure de générer une croissance des ventes bien supérieure à celle du groupe de référence jusqu'en 2030. Novo Nordisk nous est familier puisque nous détenons une position dans cette société il y a de nombreuses années. Il s'agit d'une entreprise ESG du premier décile depuis longtemps et nous nous sommes engagés auprès d'elle pendant huit années consécutives, témoignant de ses progrès continus. Aujourd'hui, l'entreprise relève les principaux défis de durabilité dans le secteur, tels que les problèmes d'accessibilité et de coûts des soins de santé, et excelle dans la gestion des questions éthiques dans la R&D. En tant que grande entreprise de construction active dans divers domaines, notamment les infrastructures, la construction de logements et les transports, Vinci pourrait contribuer à la résolution des défis mondiaux en matière de durabilité de plusieurs manières. L'entreprise le fait dans certains domaines, par exemple les

infrastructures de transport public, les bâtiments écologiques ou les énergies renouvelables.

Les cinq nouvelles positions contribuent favorablement tant aux objectifs qu'aux scores de durabilité du compartiment.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas applicable.

- ***En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large?***

Pas applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

Pas applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Pas applicable.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?***

Pas applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

ANNEX IV

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination  
du produit :

Cadmos Emerging Markets Engagement Fund

Identifiant d'entité  
juridique :

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

**Oui**

Il a réalisé des investissements **durables ayant un objectif environnemental** : \_\_\_%

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : \_\_\_%

**No**

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 70,6 % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**



## Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le compartiment comprennent l'exposition à des entreprises :

- qui réduisent et contrôlent leurs émissions de carbone ;
- dont l'exposition à l'industrie des combustibles fossiles est limitée ou nulle ;
- qui mettent l'accent sur l'utilisation efficace de l'énergie et de l'eau ;
- qui limitent la pollution et contrôlent les risques liés à la biodiversité ;
- qui ont de bons antécédents en matière de droits de l'homme et de relations sociales ; et qui ne sont pas exposées à des armes controversées.

Dans le cadre de l'approche intégrée adoptée en matière d'analyse de la durabilité, les caractéristiques ci-dessus ont été prises en considération pour l'ensemble des positions du compartiment. Il n'y a eu aucune violation des éléments contraignants du compartiment au cours de l'année, telle que des violations du Pacte mondial des Nations unies ou l'exposition à des armes controversées.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

À la fin de la période, 18,4 % de la valeur liquidative du portefeuille étaient investis dans des entreprises ayant approuvé des objectifs scientifiques dans le cadre de l'initiative Science-Based Targets, et 8,4 % supplémentaires l'ont été dans des entreprises s'étant engagées à fixer des objectifs au cours des deux prochaines années. Pour référence, le niveau était d'environ 1,0 % à la fin de 2020 et de 3,0 % au début de 2022 (31/03/2022). Ce niveau de référence est basé sur la proportion de la valeur liquidative investie dans des entreprises qui avaient fixé des objectifs scientifiques à ce moment.

Au cours de la période, l'équipe Martin Currie Global Emerging Markets a mené 79 engagements sur des sujets ESG dans le but d'influencer les comportements, couvrant des sujets tels que la composition des organes de gouvernance, les plans de transition vers un bilan neutre en carbone des entreprises et la culture du lieu de travail. À la fin de l'année, les engagements en étaient au stade de la finalisation, comme indiqué ci-dessous:

Étape de l'engagement	% de l'activité d'engagement par étape
1. L'entreprise est contactée pour évoquer les problématiques	13 %
2. L'entreprise prend acte du contact	5 %
3. Les problématiques font l'objet de discussions	65 %
4. L'entreprise élabore un plan pour remédier aux problématiques	11 %
5. L'entreprise traite le problème	6 %

Source : Martin Currie, au 31 décembre 2023 pour le Cadmos Emerging Markets Engagement Fund.

Conformément à notre politique d'engagement et d'escalade spécifique en matière de climat, nous avons classé les entreprises dans notre catégorisation interne d'alignement sur le zéro net. Cela accroîtra les informations et les rendra plus pertinentes pour les clients en sus des actifs engagés ayant des objectifs spécifiques basés sur l'adoption d'objectifs scientifiques. Pour ce compartiment, la répartition du portefeuille au sein de ces catégories figure ci-dessous :

<b>Étape d'alignement sur le zéro net</b>	<b>% du portefeuille par étape d'alignement sur le zéro net</b>
Zéro net en cours de réalisation	0 %
Aligné sur le zéro net	0 %
Alignement sur le zéro net	18.8 %
Engagement	8.6 %
Action climatique initiale	13.9 %
Pas d'action	58.8 %

Source : Martin Currie, au 31 décembre 2023 pour le Cadmos Emerging Markets Engagement Fund.

L'empreinte carbone et l'intensité des GES du portefeuille, à la fin de la période :

Empreinte carbone <i>Tonnes de CO<sub>2</sub> par million EUR investi</i>	296
Intensité des GES <i>Tonnes de CO<sub>2</sub> par revenu en millions EUR</i>	838

Source : Martin Currie et MSCI ESG Research, au 31 décembre 2023 pour le Cadmos Emerging Markets Engagement Fund.

### ● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Par rapport à la période précédente, nous avons observé une augmentation de la proportion de la valeur liquidative du compartiment investie dans des entreprises assorties d'un objectif scientifique de 4,4 % au 31/12/2022 à 18,4 %, et une diminution de la proportion d'entreprises engagées dans la détermination d'objectifs scientifiques de 19,8 % à 8,4 %. Cela est largement imputable aux entreprises précédemment engagées dans la détermination d'objectifs qui adoptent les étapes finales et formalisent ces engagements.

Concernant les engagements, nous avons observé une augmentation des engagements à un stade précoce et à un stade ultérieur dans la mesure où nous poursuivons nos actions d'engagement auprès des entreprises en portefeuille sur des questions importantes. Les valeurs détaillées figurent dans le rapport annuel précédent.

### ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Les investissements durables du compartiment comprennent des titres de participation émis par des sociétés qui contribuent, par leurs produits ou services, aux objectifs environnementaux ou sociaux d'un sous-ensemble pertinent de cibles sous-jacentes aux 17 ODD.

Les ODD fournissent au gestionnaire de portefeuille une grille d'analyse des caractéristiques de durabilité des sociétés dans lesquelles le compartiment investit. Les 17 ODD définissent le cadre global de fixation des objectifs environnementaux et sociaux auxquels une société peut contribuer, mais ils constituent un sous-ensemble des 169 cibles spécifiques sous-jacentes considérées comme pertinentes pour les sociétés. L'analyse du gestionnaire de portefeuille se concentre donc sur le niveau de contribution des sociétés aux objectifs pertinents. Les objectifs pertinents pour chaque société sont déterminés par référence à la taxinomie exclusive du gestionnaire de portefeuille des activités économiques admissibles pour chaque objectif.

En plus de contribuer à l'un des objectifs environnementaux ou sociaux du sous-ensemble pertinent de cibles sous-jacentes aux ODD, les entreprises doivent aussi satisfaire aux critères d'« absence de préjudice important ».

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?***

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Outre l'identification d'investissements durables potentiels par la cartographie des entreprises par rapport à un sous-ensemble spécifique de cibles des ODD, comme détaillé ci-dessus, les entreprises bénéficiaires d'investissements potentiels sont soumises à l'évaluation, par le gestionnaire de portefeuille, du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important ». Cette évaluation est réalisée de deux manières :

1. évaluation du respect des normes mondiales, basée sur les principes du Pacte mondial des Nations unies (PMNU), et des controverses liées aux autres aspects environnementaux des indicateurs de principales incidences négatives ;
2. évaluation du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » au regard des facteurs liés au changement climatique mis en évidence par les indicateurs de principales incidences négatives, y compris des domaines tels que l'exposition de l'entreprise à l'extraction de combustibles fossiles et une empreinte carbone élevée et non maîtrisée dans un secteur à fortes émissions.

Lors de l'évaluation du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en matière de changement climatique, le gestionnaire de portefeuille tient également compte de la nature des activités d'une société ainsi que de la présence de controverses ou de signaux provenant des indicateurs des principales incidences négatives. Pour chaque groupe d'indicateurs des principales incidences négatives, le gestionnaire de portefeuille évalue la matérialité de chaque indicateur et la présence d'un préjudice potentiel important, cette évaluation étant réalisée à l'aide d'une analyse exclusive. Les résultats de l'évaluation du principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » peuvent influencer les notations de risque liées à la gouvernance et à la durabilité attribuées par le gestionnaire de portefeuille, mais cette évaluation est conçue pour fonctionner comme un processus parallèle aux notations de risque afin de respecter l'engagement à réaliser des « investissements durables » au sens du règlement SFDR. L'évaluation a pour but principal de déterminer s'il existe des preuves d'un préjudice important qui auraient empêché un investissement d'être considéré comme durable.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption

***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

Dans sa gestion du compartiment, le gestionnaire de portefeuille prend en considération les 14 indicateurs des principales incidences négatives obligatoires ainsi que deux indicateurs supplémentaires. Les deux indicateurs supplémentaires sont :

- sur le plan environnemental : les investissements dans des entreprises sans initiative de réduction des émissions de carbone ;
- sur le plan social : l'absence de politique en matière de droits de l'homme.

L'analyse des sociétés par le gestionnaire de portefeuille tient compte de ces facteurs et, lorsque le gestionnaire de portefeuille identifie de potentielles incidences négatives importantes, il engage un dialogue avec les sociétés. Conformément aux exigences spécifiques du SFDR, le gestionnaire de portefeuille établit également des rapports sur les indicateurs des principales incidences négatives en utilisant des données provenant de l'entreprise ou en faisant appel à des données de substitution lorsque celles-ci ne sont pas disponibles.

Pour plus d'informations sur la manière dont l'analyse des entreprises par le gestionnaire de portefeuille prend en considération ces facteurs, veuillez vous référer à la réponse à la question « Ce produit financier prend-il en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ? ».

***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?***

Tout investissement durable potentiel identifié est soumis à l'analyse ESG plus large du gestionnaire de portefeuille, lequel porte son attention sur le management, la culture, ainsi que le risque social et environnemental. Cette analyse s'articule autour des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, et le gestionnaire de portefeuille se concentre également sur le risque d'exploitation sociale au sens des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Le Pacte mondial des Nations unies (dont les critères sont contraignants pour le compartiment) énonce 10 principes qui définissent les responsabilités minimales dans les domaines des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, découlant des conventions établies.

Il existe un chevauchement important entre les principes du Pacte mondial des Nations unies et les Principes directeurs de l'OCDE, qui sont effectivement pris en compte par le Gestionnaire de portefeuille à travers le filtrage relatif au Pacte mondial. D'autres instruments multilatéraux importants cités dans les principes directeurs constituent également des éléments de base des principes directeurs de l'OCDE, à savoir les Principes fondamentaux de l'OIT (Organisation internationale du travail) et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ils couvrent efficacement les controverses potentielles liées aux piliers clés de l'OCDE que sont les droits de l'homme, le droit du travail, l'environnement, la lutte contre la corruption et la protection des consommateurs.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Tous les autres investissements durables ne doivent pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.*



## **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Les facteurs de durabilité peuvent avoir un impact sur les entreprises dans lesquelles le compartiment investi, et le gestionnaire de portefeuille est également conscient du fait que les entreprises elles-mêmes peuvent avoir un impact négatif, par exemple sur l'environnement, leurs employés ou les communautés dans lesquelles elles opèrent. Ces incidences négatives comprennent, sans s'y limiter, les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'autres formes de pollution, ou les violations potentielles du Pacte mondial des Nations unies. L'analyse des sociétés par le gestionnaire de portefeuille tient compte de ces facteurs et lorsqu'il identifie de potentielles incidences négatives importantes, le gestionnaire de portefeuille engage un dialogue avec les sociétés concernées, comme indiqué plus en détail dans la politique de gestion et d'engagement du gestionnaire de portefeuille. Conformément aux exigences spécifiques du SFDR, le gestionnaire de portefeuille établit également des rapports sur les indicateurs de PIN en utilisant des données provenant de l'entreprise ou des substituts lorsque celles-ci ne sont pas disponibles. L'analyse des PIN est intégrée au processus de diligence raisonnable du gestionnaire de portefeuille pour chaque société. L'évaluation des 14 PIN obligatoires et des deux PIN supplémentaires est regroupée en six domaines clés pour l'évaluation de la matérialité. Toutes les PIN ne seront pas significatives pour chaque entreprise. Le gestionnaire de portefeuille évalue si l'un des six domaines est important pour la société bénéficiaire et, lorsque c'est le cas, il l'intègre dans ses évaluations de risque, sa thèse d'investissement et, le cas échéant, dans son activité d'engagement planifiée.

Les six principaux groupes de PIN sont les suivants :

- Émissions et gestion du carbone : PIN #1 (émissions de gaz à effet de serre), #2 (empreinte carbone) et #3 (intensité des émissions de gaz à effet de serre des sociétés bénéficiaires des investissements), ainsi qu'une PIN facultative sur les sociétés n'ayant pas mis en place d'initiative de réduction des émissions de carbone ;
- Exposition aux entreprises du secteur des combustibles fossiles : (PIN #4 (exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles)) ;
- Efficacité énergétique et utilisation rationnelle de l'eau (PIN #5 (part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable) et PIN #6 (intensité de la consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique)) ;
- Pollution et biodiversité (PIN n°7 (activités ayant une incidence négative sur les zones sensibles sur le plan de la biodiversité), #8 (rejets dans l'eau) et #9 (taux de déchets dangereux)) ;
- Les droits de l'homme et les questions relatives aux employés (PIN n° 10-13 (violations des Principes directeurs de l'ONU et de l'OCDE ; absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE ; écarts de rémunération entre hommes et femmes non corrigés ; et mixité au sein des organes de gouvernance)) ; ainsi qu'une PIN supplémentaire

- Axée sur les entreprises qui ne disposent pas d'une politique en matière de droits de l'homme) ; et
- Exposition à des armes controversées (PIN #14 (exposition à des armes controversées)).

Dans certains cas, tels que la PIN 10 (violations des Principes directeurs de l'ONU et de l'OCDE), le compartiment dispose de critères contraignants et n'investira pas dans des sociétés qui sont considérées comme « défaillantes » au regard du Pacte mondial des Nations unies. Conformément à la politique du gestionnaire en matière d'armes controversées, le compartiment ne détiendra pas de sociétés exposées à des armes controversées.

Des informations sur les PIN concernant les facteurs de durabilité sont disponibles dans la politique d'investissement du gestionnaire. Une déclaration actualisée des PIN pour le compartiment est incluse dans le rapport annuel.

### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?



La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: année clôturée le 31.12.2023 (moyenne données trimestrielles – dernier jour du trimestre)

Investissements les plus importants	Secteur	Pays	% d'actifs
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	Equipements électriques et électroniques	Taiwan	9.36%
SAMSUNG ELECTRONICS	Equipements électriques et électroniques	Corée du Sud	8.94%
TENCENT HOLDINGS	Internet, logiciel et services techniques informatiques	Iles Caïmans	6.44%
HDFC BANK	Banques et organismes de crédit	Inde	3.70%
ALIBABA GROUP HOLDING	Services aux collectivités	Iles Caïmans	3.28%
SK HYNIX	Equipements électriques et électroniques	Corée du Sud	3.26%
ICICI BANK	Banques et organismes de crédit	Inde	3.10%
RELIANCE INDUSTRIES - DEMAT.-	Produits chimiques	Inde	2.78%
TITAN COMPANY	Commerce divers	Inde	2.64%
AIA GROUP REG. -S-	Assurances	Hong Kong	2.41%
WEG	Construction de machines et appareils	Brésil	2.20%
BANK RAKYAT INDONESIA 'B'	Banques et organismes de crédit	Indonésie	2.18%
ANTOFAGASTA	Acier inoxydable	Royaume-Uni	2.08%
PING AN INSURANCE 'H'	Assurances	Chine	1.97%
MEITUAN 'B' 144A/S	Internet, logiciel et services techniques informatiques	Iles Caïmans	1.94%

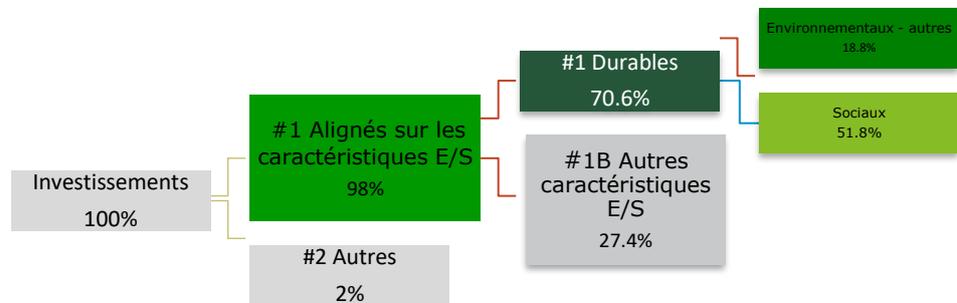


## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

70,6 %

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

Allocation d'actifs	2022
#1 Alignés sur les caractéristiques E/S	99%
#1A Durables	74%
Alignés à la taxonomie	0%
Environnementaux autres	27%
Sociaux	74%
#1B Autres caractéristiques E/S	25%
#2 Autres	1%

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

<b>Secteur (GICS)</b>	<b>Exposition: (%)</b>
Acier inoxydable	2.08%
Assurances	5.25%
Banques et organismes de crédit	17.44%
Biens de consommation divers	0.68%
Biotechnologie	1.01%
Commerce de détail et grands magasins	2.14%
Commerce divers	2.64%
Communications	1.09%
Construction de machines et appareils *	4.77%
Equipements électriques et électroniques	26.77%
Holdings et sociétés financières	5.38%
Industrie automobile	2.44%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	1.16%
Internet, logiciel et services techniques informatiques	12.23%
Produits chimiques *	7.19%
Services aux collectivités	3.28%
Services publics *	2.36%
Soins de santé et services sociaux	0.42%

\* Veuillez noter qu'un ou plusieurs ISIN de ce sous-secteur sont considérés comme impliqués dans les combustibles fossiles selon un fournisseur de données externe. Le niveau d'implication peut varier.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

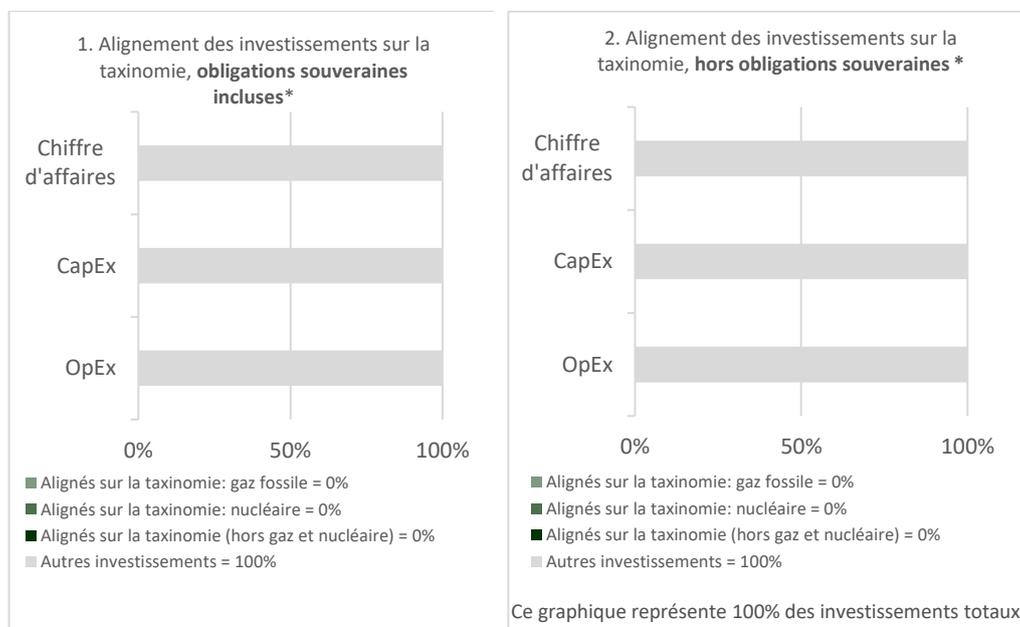
Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Il n'y a eu aucun investissement aligné sur la taxinomie de l'UE.

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



\*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

- ***Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?***

Pas applicable.

- ***Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes ?***

Pas applicable.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



**Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

18,8 %



**Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

51,8 %



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

La catégorie « Autres » inclut les espèces et autres liquidités pour lesquelles il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales.



**Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Nous évaluons les caractéristiques/facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance du point de vue quantitatif et qualitatif par le biais de notre système exclusif de notation ESG et processus fondamental de recherche et d'engagement.

Nous intégrons totalement l'analyse ESG dans les multiples étapes de notre processus d'investissement, en recourant à un certain nombre d'outils exclusifs pour élaborer une compréhension approfondie des entreprises dans lesquelles nous investissons, y compris :

- Gouvernance et évaluation de la durabilité
- Analyse carbone
- Évaluation du risque de l'esclavage moderne
- Cadre ODD
- Engagement et vote

Notre évaluation de la recherche, y compris notre boîte à outils ESG, éclaire nos décisions d'investissement. Toutes les décisions, indépendamment de l'achat, de la vente, de l'ajout ou de la réduction, sont soumises au même processus logique de recherche rigoureuse et aux discussions en équipe avant leur mise en œuvre.

#### **Analyse ESG exclusive**

Tout investissement durable potentiel est soumis à l'analyse ESG qui porte son attention sur le management, la culture, ainsi que le risque social et environnemental. Cette analyse s'articule autour des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, avec une concentration supplémentaire spécifique sur le risque d'exploitation sociale au sens des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Le Pacte mondial des Nations unies (dont les critères sont contraignants pour le compartiment) énonce 10 principes qui déterminent les responsabilités minimales dans les domaines des droits de l'homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, conformément aux conventions établies.

Il existe un chevauchement important entre les principes du Pacte mondial des Nations unies et les principes directeurs de l'OCDE, qui sont effectivement pris en compte par le filtrage relatif au Pacte mondial. D'autres instruments multilatéraux importants cités dans les principes directeurs constituent également des éléments de base des principes directeurs de l'OCDE, à savoir les principes fondamentaux de l'OIT (Organisation internationale du travail) et la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ils couvrent efficacement les controverses potentielles liées aux piliers clés de l'OCDE que sont les droits de l'homme, le droit du travail, l'environnement, la lutte contre la corruption et la protection des consommateurs.

### **Prise en compte des indicateurs des principales incidences négatives de l'UE**

Tout comme les critères ESG ou de durabilité peuvent avoir un impact sur les entreprises dans lesquelles nous investissons, nous sommes également conscients que les entreprises elles-mêmes peuvent avoir une incidence négative sur l'environnement, leurs employés ou les communautés dans lesquelles elles opèrent, par exemple. Notre analyse des entreprises tient compte de ces facteurs et, lorsque nous identifions de potentielles incidences négatives, nous cherchons à engager un dialogue avec les entreprises concernées.

Conformément aux exigences spécifiques du règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le « règlement SFDR »), nous rendons également compte des indicateurs des principales incidences négatives définis dans le règlement en utilisant des données provenant de l'entreprise ou en faisant appel à des valeurs de substitution lorsque de telles données ne sont pas disponibles.

### **Engagement à l'égard des facteurs environnementaux ou sociaux importants**

L'attention que nous accordons à la notion d'importance nous aide à identifier les questions ESG clés nécessitant un engagement, sachant que la réalisation de résultats ESG positifs constitue un objectif clé de nos activités d'engagement. Contribuer à orienter les entreprises bénéficiaires des investissements vers des pratiques commerciales plus durables aide à générer une valeur à long terme pour nos clients. L'actionnariat actif fait partie du rôle de l'investisseur et du détenteur d'actions à long terme. L'engagement constructif qui caractérise les relations qu'entretiennent de longue date nos équipes de gestion avec nos investisseurs nous met dans une position solide pour donner la pleine mesure de notre proactivité et opérer des changements. Ainsi, nous enrichissons nos décisions d'investissement et de vote d'une information de meilleure qualité.



### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

L'indice de référence du compartiment est l'indice MSCI Emerging Markets. C'est également l'indice de marché large. Le compartiment n'a recouru à aucun indice de référence pour le respect des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

**Les indices de référence** sont des indices permettant de

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large?**  
Sans objet.

mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Sans objet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

À la fin de la période, 18,4 % de la valeur liquidative du portefeuille étaient investis dans des entreprises ayant approuvé des objectifs scientifiques dans le cadre de l'initiative Science-Based Targets, et 8,4 % supplémentaires l'ont été dans des entreprises s'étant engagées à fixer des objectifs au cours des deux prochaines années. Ces chiffres sont à comparer à ceux de l'indice de référence, lequel se composait pour 14,4 % d'investissements dans des entreprises ayant approuvé des objectifs scientifiques dans le cadre de l'initiative Science-Based Targets, avec une part supplémentaire de 11,7 % d'investissements dans des entreprises s'étant engagées à fixer des objectifs au cours des deux prochaines années.

Empreinte carbone et intensité des GES du portefeuille en comparaison avec l'indice de référence, au 31/12/2023 :

	Portefeuille	Indice de référence
Empreinte carbone <i>Tonnes de CO<sub>2</sub> par million EUR investi</i>	296	763
Intensité des GES <i>Tonnes de CO<sub>2</sub> par revenu en millions EUR</i>	838	1 309

Source : Martin Currie et MSCI ESG Research, au 31 décembre 2023 pour le Cadmos Emerging Markets Engagement Fund. L'indice de référence est l'indice MSCI Emerging Markets.

ANNEX V

Modèle d'information périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (US) 2020/852

Dénomination du produit : Cadmos Swiss Engagement Fund

Identifiant d'entité juridique : 222100NH67SC8FL11V48

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Oui

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 95.6%

Dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: 97.2%

Non

Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_% d'investissements durables

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.

Ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



## Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

L'objectif d'investissement durable du compartiment est de contribuer à une transition juste et équitable, à un avenir plus durable en investissant dans des entreprises au cœur du changement de paradigme en cours sous l'effet de la révolution numérique, de l'évolution démographique et du changement climatique. Le compartiment investit dans des entreprises répondant à des critères stricts en matière de fondamentaux et de durabilité.

Ces objectifs sont atteints par la mise en œuvre de la stratégie Buy & Care® du Co-Promoteur (de Pury Pictet Turrettini & Cie S.A. - ci-après PPT). Le Gestionnaire d'investissement, avec le soutien du Conseiller, investit (Buy: pré-investissement) dans des entreprises rentables, durables et qui produisent un impact, et qui sont à la fois les moteurs et les bénéficiaires de grands changements de paradigmes, puis mène une action d'engagement (Care: post-investissement) de manière directe et collective afin d'aider ces entreprises à progresser plus encore et à mieux intégrer la durabilité à leur stratégie.

**Pré-investissement:** L'objectif d'investissement durable est poursuivi par des investissements dans des entreprises présentant les caractéristiques suivantes :

- Tout d'abord, le compartiment vise à accomplir une réduction des émissions de carbone conformément à l'article 9, paragraphe 3 du SFDR en réalisant des investissements durables dans des entreprises qui sont les moteurs de la transition vers des émissions de CO<sub>2</sub> nettes nulles d'ici à 2050, en phase avec les objectifs à long terme de l'Accord de Paris en matière de réchauffement climatique.

Sur l'année 2023, la température moyenne du portefeuille se situe à 1.6 degrés. 87.1% des investissements contribuent à l'objectif de réduire les émissions carbonées tel que décrit ci-dessus. A fin décembre, 33 des 37 sociétés du compartiment contribuent à une augmentation de température jusqu'à 2050 inférieure à 2° degrés en phase avec les objectifs à long terme de l'Accord de Paris. Cela représente 88.1% des investissements du compartiment sachant que seul 1.5% sont placés en cash à fin décembre 2023.

- Deuxièmement, le compartiment compte investir dans des entreprises impliquées dans les technologies vertes et les TIC susceptibles de contribuer à relever les défis (environnementaux) du changement climatique et les défis (sociaux) démographiques en réalisant des investissements durables dans des entreprises qui contribuent à l'industrie, à l'innovation et à l'infrastructure (ODD 9) au sens défini par les objectifs de développement durable des Nations Unies, qui fournissent une énergie propre à un prix abordable (ODD 7), qui luttent contre le changement climatique (ODD 13) ou qui contribuent à une éducation de qualité au sens de l'ODD 4.

Sur l'année 2023, 94.6% du portefeuille était aligné sur cet objectif. A fin décembre, 36 des 37 sociétés du compartiment contribuent à relever les défis environnementaux, climatiques et sociaux par le développement de technologies vertes en contribuant positivement aux ODD 4, 7, 9 ou 13. Cela représente 96.7% des investissements du compartiment sachant que seul 1.5% sont placés en cash à fin décembre 2023.

- Enfin, le compartiment vise à relever les défis démographiques posés par la croissance de la population humaine et qui pèsent sur l'ensemble des 17 ODD. L'objectif est de proposer des solutions démographiques positives et responsabilisantes qui contribuent à éradiquer la pauvreté et la faim, à réduire les inégalités, à promouvoir la santé et le bien-être ou à créer des villes durables au sens des ODD 1, 2, 3, 10 et 11.

Sur l'année 2023, 96.0% du portefeuille était aligné sur cet objectif. A fin décembre, 97.4% des sociétés du compartiment contribuent à relever les défis démographiques en contribuant à éradiquer la pauvreté et la faim, à réduire les inégalités, à promouvoir la santé et le bien-être ou a créer des villes durables au sens des ODD 1, 2, 3, 10 et 11.

**Post-investissement:** Le vote par procuration et l'engagement font partie intégrante de la stratégie Buy & Care®.

Avec le soutien du Conseiller, le Gestionnaire d'investissement exerce ses droits de vote conformément aux objectifs d'investissement et à la politique du compartiment en tenant compte de la gouvernance d'entreprise et des préoccupations environnementales et sociales.

En 2023, nous avons exécuté nos droits de vote sur 100% des sociétés en portefeuille que nous détenions avant leur Assemblée Générale (35 sociétés).

Les politiques en matière d'engagement du Gestionnaire d'investissement et du Conseiller promeuvent un progrès continu dans toutes les principales thématiques ESG pertinentes, un progrès ESG et des impacts tangibles au niveau des ODD.

En 2023, nous avons engagé un dialogue direct et interactif avec 19 sociétés du compartiment sur un total de 37 sociétés présentent dans le portefeuille à fin 2023

**Les indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

**Pré-investissement:** Le Gestionnaire d'investissement avec le soutien du Conseiller sélectionne des entreprises qui sont à la fois les moteurs et les bénéficiaires du changement de paradigme en cours sous l'effet de la révolution numérique, de l'évolution démographique et du changement climatique. Ces leaders thématiques sont sélectionnés sur la base de critères ESG/de durabilité et de facteurs d'impact. Le compartiment considère un investissement comme durable s'il est en phase avec les démarches suivantes:

- Réduire les émissions de carbone

Les indicateurs environnementaux suivants sont pris en considération pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable:

- Investir dans des entreprises dont l'activité économique pousse la transition vers des émissions de CO2 nettes nulles, qui possèdent une stratégie net zéro en matière de CO2 contribuant à une hausse des températures nettement inférieure à 2 degrés selon le scénario IEA SDS.

A fin décembre, 33 des 37 sociétés du compartiment contribuent à une augmentation de température jusqu'à 2050 inférieure à 2° degrés en phase avec les objectifs à long terme de l'Accord de Paris. Cela représente 88.1% des investissements en actions du compartiment sachant que seul 1.5% sont placés en cash à fin décembre 2023. 4 (vs 8 en 2022) sociétés n'y répondent pas avec un scénario à 2° ou plus.

- ou avoir toutes ses activités de production d'électricité dans des juridictions où un objectif d'émissions de CO2 nettes nulles a été annoncé.

Cet objectif ne concerne que les sociétés de "services aux collectivités". Cela ne concerne que BKW dans le compartiment. Toutes ses activités de production d'électricité ne se trouvent pas dans des juridictions dans lesquelles un objectif d'émissions de CO2 nettes nulles ont été annoncées. En revanche la trajectoire climatique de BKW a été revue à la baisse à 1.5 degrés et en ligne avec les accords de Paris. Cette amélioration est notamment due à la transparence accrue de la société, elle-même en partie obtenue par notre engagement actionnarial.

- Exploiter des parcs de production d'électricité tirant plus de 80 % de la production d'électricité de sources d'énergie renouvelables.

Cet objectif ne concerne que les sociétés de "services aux collectivités". Cet indicateur ne concerne que BKW, soit 2.81% du compartiment. BKW n'atteint pas cette limite, mais comme précisé plus haut la société se situe sur une trajectoire en ligne avec les accords de Paris.

- Promouvoir les technologies vertes

Investir dans des entreprises qui promeuvent des technologies vertes et des technologies de l'information et de la communication (TIC) contribuant à relever les défis du changement climatique et les défis démographiques.

Les indicateurs sociaux et environnementaux suivants sont pris en considération pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable:

- Investir dans des entreprises dont l'activité économique présente un score positif net d'au moins 50% pour l'ODD 4 (éducation de qualité) ;

Seul une société du compartiment répond à cet objectif (SGS soit 1.16% du compartiment) avec son activité SGS Academy.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Les impacts des changements opérés en 2023 ainsi que les changements de scores et ratings sont dans l'ensemble positifs pour la durabilité du compartiment. Ces changements sont toutefois mineurs et s'expliquent en partie par la philosophie Buy & Care du compartiment qui investit avec de fortes convictions. Le « turnover » du Cadmos Swiss Engagement Fund se situe dans une moyenne de 10% depuis près de 10ans. En 2023, Une position a été vendue (Barry Callebaut) et deux ont été ajoutées (ABB et Ypsosmed). Le rating de durabilité d'ABB tire la moyenne du compartiment vers le haut tout en contribuant aux objectifs environnementaux.

Les niveaux restent ainsi très élevés par rapport aux niveaux publiés en fin 2023. Certaines améliorations sont à noter au niveau de petites sociétés suisses qui par une transparence améliorée, ont permis une réévaluation des scénarios climatiques. BKW, Siegfried and VAT ont ainsi pu démontrer qu'elles étaient alignées avec une augmentation de la température inférieure à 2 degrés. La température du portefeuille a été ainsi réduite de 1.7 à 1.6 degrés.

## Les principales incidences négatives

correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

### ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?***

Avec le support du Conseiller, le Gestionnaire d'investissement exclut de la part des investissements durables:

- Les entreprises qui ne respectent pas les traités internationaux relatifs aux armements controversés (exclusions sur la base de normes), c'est-à-dire qui tirent un chiffre d'affaires d'activités controversées telles que les armes chimiques, les armes biologiques, les armes à sous-munitions, les armes nucléaires, l'uranium appauvri;

100% des sociétés du compartiment respectent effectivement cet indicateur. Il n'y a aucun lien avéré entre les sociétés du compartiment et l'armement controversé.

- Les entreprises dont on estime qu'elle enfreignent systématiquement les normes internationales, dont les infractions sont particulièrement graves ou dont la direction n'est pas disposée à mettre en œuvre les réformes nécessaires (exclusion sur la base du comportement des entreprises);

100% des sociétés du compartiment respectent effectivement cet indicateur. 31 sociétés sur 37 n'ont aucune controverse avérée. Seules 6 sociétés ont été confrontées à des controverses publiques qui sont pour la grande majorité mineures ou pour lesquelles des engagements sont pris pour les éviter à l'avenir. La controverse la plus importante du compartiment concerne Nestlé et l'ODD - 8

(Travail décent et croissance économique). La société semble rencontrer des difficultés à empêcher le travail forcé dans la chaîne d'approvisionnement en Chine. La société affronte toutefois frontalement ce problème et élabore depuis plusieurs années des programmes parmi les plus avancés de l'industrie pour éviter le travail forcé dans diverses chaînes d'approvisionnement agricoles.

- Les entreprises qui tirent plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production de tabac, de l'exploitation d'activités de jeux d'argent, de divertissements pour adultes, des fabricants d'armes conventionnelles et des armes à feu (exclusions sur la base de revenus).

100% des sociétés du compartiment respectent effectivement cet indicateur. 36 sociétés sur 37 ne génèrent aucun revenu direct ou indirects de ces activités. Seule Richemont tire des revenus (moins de 5%) par le biais de sa filiale à 100 %, James Purdey & Sons Limited qui fabrique et distribue des fusils de sport et de chasse sur mesure.

L'évaluation de la durabilité et les scores du Gestionnaire d'investissement et du Conseiller intègrent des facteurs liés au principe de "ne pas causer de préjudice important" (PCPI), ce qui entraîne l'exclusion des entreprises qui causent un préjudice important à n'importe lequel des objectifs environnementaux ou sociaux visés à l'article 2, paragraphe 17 du SFDR. Les entreprises systématiquement en infraction, en retard, qui refusent de reconnaître la situation ou qui ne font pas preuve de l'ouverture nécessaire pour s'attaquer à ces problèmes et progresser sont exclues de l'univers d'investissement du compartiment.

### ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?***

Le compartiment a assuré en 2023 que l'investissement durable ne cause aucun préjudice important à un objectif d'investissement durable environnemental ou social tout en tenant également compte des indicateurs des principales incidences négatives (PIN).

Les 14 indicateurs de principales incidences négatives (PIN) du Tableau 1 ont été pris en considération avec de plus l'exclusion des émetteurs associés à de graves controverses. En outre, des indicateurs PIN spécifiques pour lesquels des données sont généralement disponibles et pour lesquels il est possible de fixer des seuils absolus spécifiques ont été analysés:

- PIN 7: Les émetteurs ayant un impact négatif sur les zones sensibles du point de vue de la biodiversité sont exclus
- PIN 10: Les émetteurs dont on pense ou dont il est établi qu'ils ne respectent pas des normes établies et qui sont impliqués dans des controverses graves sont exclus
- PIN 14 : Les émetteurs qui restent impliqués de manière certaine dans les armes controversées sont exclus

Indicateurs "opt-in" supplémentaires pour les facteurs environnementaux et sociaux:

- PIN 14 : Les émetteurs impliqués dans des controverses graves concernant des espèces menacées sont exclus

Indicateurs "opt-in" supplémentaires pour les questions sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption:

- PIN 16: Les émetteurs impliqués dans des controverses graves de corruption et qui n'ont pas pris de mesures suffisantes pour régler le problème sont exclus.

*Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ?  
Description détaillée :*

Oui, comme l'indique le PAI 10, 100% des investissements sont alignés avec les principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales.



### **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

Pour une meilleure transparence, le tableau suivant fournit l'exposition à tous les PAI applicables au compartiment sur l'ensemble de l'année 2023. Les valeurs des indicateurs ci-dessous représentent la moyenne pondérée des quatre fins de trimestres jusqu'à fin décembre 2023.

<i>Principales Indidences Négatives</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Impact</i>	<i>Couv. (%)</i>
<b>INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT</b>			
<b>Emissions de gas à effet de serre</b>			
1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1 (tonnes)	478.0	100.0%
	Émissions de GES de niveau 2 (tonnes)	242.9	100.0%
	Émissions de GES de niveau 3 (tonnes)	20 419.7	100.0%
	Émissions totales de GES (tonnes)	21 140.6	100.0%
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (tonnes par m. EUR investis)	268.7	100.0%
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES (tonnes par m. EUR chiffre d'affaires)	970.7	100.0%
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Exposition aux combustibles fossiles (pourcent)	0.0%	100.0%
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Consommation d'énergie non renouvelable (pourcent)	42.2%	60.0%
	Production d'énergie non renouvelable (pourcent)	1.4%	100.0%
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Agriculture, sylviculture et pêche (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.00	65.7%
	Industries extractives (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.00	65.7%
	Industrie manufacturière (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.09	65.7%
	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.02	65.7%
	Production et distribution d'eau; Assainissement, gestion des déchets et dépollution (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.00	65.7%
	Construction (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.00	65.7%
	Commerce (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.01	65.7%
	Transport et entreposage (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.00	65.7%
	Activités immobilières (GWh par m. EUR chiffre d'affaires)	0.00	65.7%
<b>Biodiversity</b>			
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Exposition (pourcent)	0.0%	100.0%
<b>Eau</b>			
8. Rejets dans l'eau	Rejets dans l'eau (tonnes par m. EUR investis)	0.03	10.2%
<b>Déchets</b>			
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Déchets dangereux (tonnes par m. EUR investis)	21.92	38.4%

<i>Principales Indicendes Négatives</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Impact</i>	<i>Couv. (%)</i>
<b>INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME</b>			
<b>Les questions sociales et de personnel</b>			
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement (pourcent)	0.0%	100.0%
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement (pourcent)	10.7%	97.1%
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération (pourcent)	0.1%	2.3%
13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen	32.2%	2.8%
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Exposition (pourcent)	0.0%	100.0%
<b>TABLEAU 2 - INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT</b>			
<b>Eau, déchets et autres matières</b>			
14. Espèces naturelles et aires protégées	Exposition (pourcent)	0.0%	100.0%
<b>TABLEAU 3 - INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS</b>			
<b>Lutte contre la corruption et les actes de corruption</b>			
16. Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Exposition (pourcent)	0.0%	100.0%

Le compartiment a pris compte des PIN sur les facteurs de durabilité au sens de l'Annexe 1 des actes délégués SFDR. Les principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité, tels que définis par le SFDR, ont été pris en compte par ce compartiment conformément à l'annexe 3 SFDR. En 2023, le compartiment a atténué les PIN par le biais des indicateurs pré-investissement et post-investissement du Gestionnaire d'investissement et du Conseiller ainsi que pour la surveillance continue de l'exposition du portefeuille. L'applicabilité dépend de la nature de l'indicateur, de la qualité des données, ainsi que du contexte spécifique du secteur et de l'industrie à l'origine d'un éventuel impact négatif.



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus **grande proportion** d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: année clôturée le 31.12.2023 (moyenne données trimestrielles – dernier jour du trimestre)

Investissements les plus importants	Secteur	Pays	% d'actifs
SIKA	Produits chimiques	Suisse	6.29%
UBS GROUP REG.	Banques et organismes de crédit	Suisse	5.21%
ALCON	Soins de santé et services sociaux	Suisse	5.12%
GIVAUDAN	Industrie pharmaceutique et cosmétique	Suisse	4.51%
NESTLE	Alimentation et boissons non alcoolisées	Suisse	4.47%
COMPAGNIE FINANCIERE	Horlogerie	Suisse	4.41%
PARTNERS GROUP HOLDING NOMINAL	Holdings et sociétés financières	Suisse	4.36%
SWISS LIFE HOLDING NOM.	Assurances	Suisse	4.35%
NOVARTIS NOMINAL	Industrie pharmaceutique et cosmétique	Suisse	4.12%
STRAUMANN HOLDING	Industrie pharmaceutique et cosmétique	Suisse	3.81%
LONZA GROUP	Produits chimiques	Suisse	3.63%
KUEHNE & NAGEL INTERNATIONAL	Transport et fret	Suisse	3.28%
ROCHE HOLDING D. RIGHT	Industrie pharmaceutique et cosmétique	Suisse	2.96%
BELIMO	Equipements électriques et électroniques	Suisse	2.91%
ZURICH INSURANCE	Assurances	Suisse	2.86%



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

Sur l'ensemble de l'année 2023 et avec le support du Conseiller, le Gestionnaire d'investissement a investi 98.2% de l'actif net du compartiment dans des investissements durables conformément aux éléments contraignants de la stratégie d'investissement. Les 2.8% restants représentent la moyenne du cash du compartiment sur l'année 2023. Chaque investissement durable possède au moins un objectif environnemental ou social prépondérant.

**L'allocation des actifs** décrit la proportion des investissements dans des actifs spécifiques.

### ● **Quelle était l'allocation des actifs?**

Comme décrit précédemment, 87.1% des investissements du compartiment répondent à l'objectif environnemental de réduire les émissions carbonées. En y intégrant le cash, cela représente un total de 89.9% du compartiment.

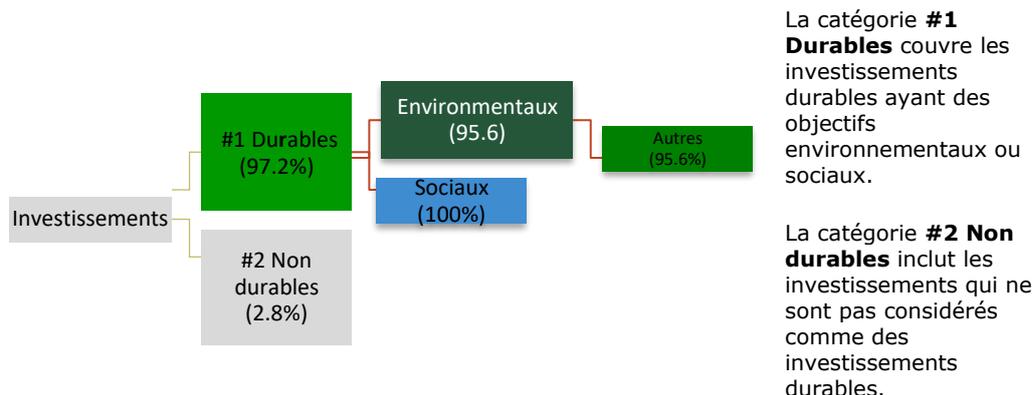
94.6% des investissements du compartiments contribuent à des objectifs sociaux et environnementaux en contribuant à la promotion des technologies vertes, les technologies de l'information et de la communication (TIC) tels que définis par les ODD 4, 7, 9 ou 13.

Enfin, 95.6% des sociétés du compartiment contribuent positivement à l'objectif social de relever les défis démographiques causés par la croissance de la population humaine. Les indicateurs sociaux ODD 1, 2, 3, 10 ou 11 sont utilisé pour cette évaluation.

Outres les seuils positifs spécifiques (objectifs d'investissement durable) définis pour l'inclusion et le maintien des entreprises, le compartiment calcule un score de durabilité du portefeuille qui doit rester en tout temps supérieur à celui de l'univers d'investissement du compartiment.

Les scores de durabilité du Gestionnaire d'investissement et du Conseiller se fondent sur une approche de double caractère matériel basée sur un score ESG et un score d'impact. L'analyse ESG a pris en considération tous les facteurs ESG pertinents et prospectifs, y compris les processus de gestion et les controverses relatives au modèle économique. Ce score a été combiné avec une analyse d'impact basée sur des scores ODD et sur des scores de température du portefeuille qui évaluent spécifiquement l'impact sur la société et sur l'investissement dans son ensemble. Dans le cadre de cette analyse, le compartiment obtient un score de durabilité de 64.9% ce qui est largement supérieur au score de l'univers d'investissement qui est de 56.0%.

Enfin, le compartiment évalue spécifiquement les pratiques de bonne gouvernance de toutes les sociétés bénéficiaires des investissements à l'aide de plusieurs indicateurs. D'une part nous évaluons les bonnes pratiques de gouvernance à l'aide de ratings de bonne gouvernance mesurant l'efficacité des organes de direction, les pratiques de rémunération, les pratiques d'audits et de risques. Toutes les sociétés du compartiment sont au-dessus des minimas exigés. D'autre part, nous évaluons plus spécifiquement le degré général de conformité de l'entreprise aux normes fiscales, sociales et environnementales et au respect des droits l'homme. Pour cette deuxième évaluation, nous veillons également que toutes les sociétés correspondent à nos attentes. Ceci a été respecté pour l'ensemble de l'année 2023, même si à fin décembre 2023, 32 sociétés présentent quelques points d'améliorations que nous nous efforcerons d'adresser lors de nos meetings d'engagements à venir.



Allocation d'actifs	2022
#1 Durables	97.5%
Environnementaux	98.5%
Alignées sur la taxonomie	0%
Autres	98.5%
Sociaux	100%
#2 Non durables	2.5%

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

<b>Secteur (GICS)</b>	<b>Exposition: (%)</b>
Alimentation et boissons non alcoolisées	6.53%
Articles de bureau et ordinateurs	3.39%
Assurances	7.20%
Banques et organismes de crédit	5.21%
Construction de machines et appareils	3.63%
Construction et matériaux de construction	2.51%
Equipements électriques et électroniques	8.87%
Holdings et sociétés financières *	12.01%
Horlogerie	4.41%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	16.62%
Produits chimiques	13.75%
Services aux collectivités *	2.22%
Services publics	2.85%
Soins de santé et services sociaux	5.12%
Transport et fret	3.28%

\* Veuillez noter qu'un ou plusieurs ISIN de ce sous-secteur sont considérés comme impliqués dans les combustibles fossiles selon un fournisseur de données externe. Le niveau d'implication peut varier.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



**Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Les investissements durables ayant un objectif environnemental n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE.

**Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup>?**

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

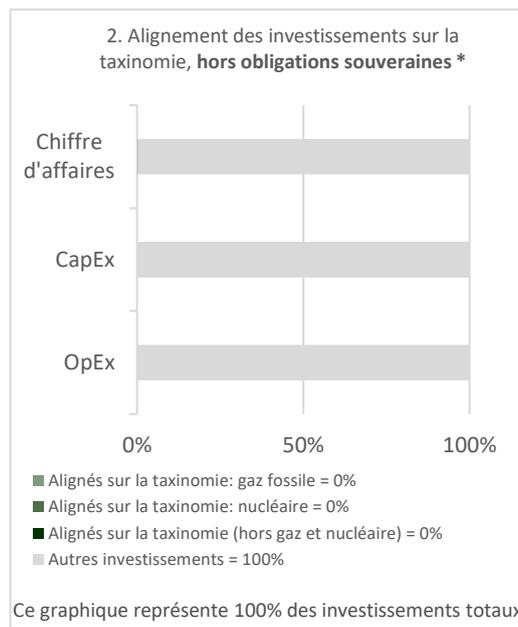
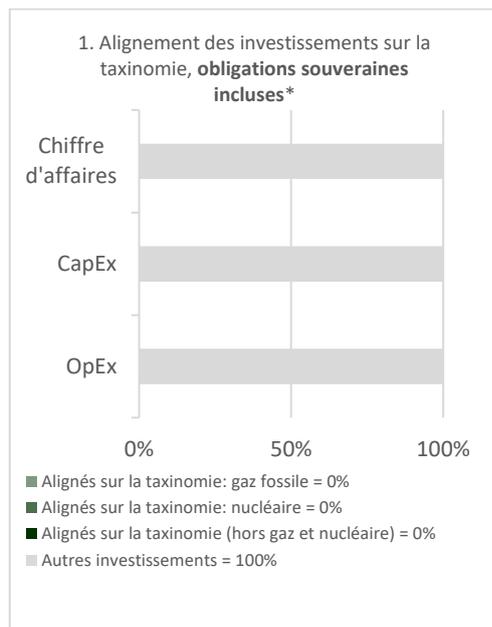
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter le caractère écologique actuel des sociétés bénéficiaires des investissements;

- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, ce qui est pertinent pour une transition vers une économie verte;

- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.

**Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.**



\*Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souve

- **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Pas applicable.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Pas applicable.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



### **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur la taxinomie de l'UE est de 95.6%. Sur l'ensemble de 2023, le compartiment contenant de plus 2.8% de cash.



### **Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social ?**

La part d'investissements durables ayant un objectif social est de 97.2%. Les 2.8% restants sont le cash du compartiment.



### **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "Autres", quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales ?**

Les instruments inclus dans la catégorie «#2 Non durables» sont les espèces et les équivalents de trésorerie qui représentent 2.8% sur l'ensemble de l'année 2023.



### **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

L'année 2023 a été une année très volatile. Au niveau microéconomique, la pression sur les coûts des matières premières, grâce à l'amélioration des chaînes de production, et de l'énergie s'est légèrement amoindrie. En revanche les coûts salariaux ont continué d'augmenter. Un autre défi pour les ventes et la profitabilité des sociétés suisses a été la force du franc qui s'est fortement apprécié, notamment face à l'euro.

Durant l'année 2023, la composition du portefeuille a été toutefois peu modifiée. Une position a été vendue du portefeuille, Barry Callebaut, et deux nouvelles positions ont été intégrées au portefeuille, ABB et Ypsomed. La forte hausse du prix du cacao en 2023 pourrait avoir des conséquences sur la demande finale des consommateurs et en conséquence sur les volumes de ventes de Barry Callebaut. Ypsomed, le producteur de système injectable pour médicaments, entre autres des systèmes de pompes à insuline pour les diabétiques, devrait bénéficier de la forte demande des médicaments injectables. Elle a passé un accord à long terme avec Novo Nordisk. ABB s'est transformée ces dernières années pour se concentrer sur l'électrification et l'automatisation avec une attention particulière à l'efficacité des ressources et à la décarbonisation. La profitabilité du groupe s'est améliorée. De plus, le rating de durabilité d'ABB tire la moyenne du compartiment vers le haut tout en contribuant aux objectifs environnementaux. La vente de Barry Callebaut a également bénéficié à la moyenne de durabilité du Compartiment.

Douze positions ont été légèrement augmentées pour investir des entrées de liquidité et également pour augmenter l'exposition du portefeuille à la technologie, aux énergies renouvelables, au secteur financier : Alcon, Georg Fischer, Inficon, Interroll, Lem, Logitech, Lonza, Novartis, Partners Group, UBS et VAT. Du fait de la volatilité entre les rédemptions et souscriptions, certains titres ont été réduits pour créer de la liquidité : Sika, Givaudan, Swiss Life et Zurich Insurance. Geberit a été réduite du fait de la faiblesse du marché de la construction en Europe. Roche a été diminuée de moitié en raison de la concurrence des biosimilaires sur ses

médicaments. SGS et Nestlé ont également été légèrement vendues, peinant à délivrer la croissance attendue.

Le fonds a enregistré un gain supérieur à celui du marché. Cette surperformance s'explique par la sous-pondération des grandes défensives, notamment de Nestlé et Roche qui ont affiché des performances négatives, et de la très bonne performance de certaines positions fortes, comme certains titres liés à la technologie (Also, Inficon, Logitech, VAT) ou certaines financières (Partners Group, UBS), entre autres.



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Pas applicable.

- **En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large?**

Pas applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

Pas applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Pas applicable.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?**

Pas applicable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

